République et canton de Genève





Sommaire

Vue d'ensemble des investissements	3
Introduction à la lecture du document	11
Investissements par politique publique (hors prêts du patrimoine administratif)	17
A - Autorités et gouvernance	19
B - Etats-majors et prestations transversales	25
C - Cohésion sociale	33
D - Culture, sport et loisirs	39
E - Environnement et énergie	43
F - Formation	51
G - Aménagement et logement	71
H - Sécurité et population	79
I - Impôts et finances	89
J - Justice	93
K - Santé	97
L - Economie et emploi	107
M - Mobilité	111
Récapitulations chiffrées	133
Vue d'ensemble des prêts du patrimoine administratif	159
Prêts du patrimoine administratif par politique publique	161
A - Autorités et gouvernance	163
C - Cohésion sociale	165
E - Environnement et énergie	167
F - Formation	169
G - Aménagement et logement	171
L - Economie et emploi	173
Récapitulations chiffrées des prêts du patrimoine administratif	175
Annexes	183
Récapitulation des investissements par politique publique	185
2. Tableau des investissements par loi et catégorie	187
3. Investissements par nature	195
 Projets inscrits au projet de budget 2023 sans base légale votée 	197
5. Investissements de l'OCBA et de l'OCSIN	199
6. Synthèse des lois d'investissement à boucler	205
7. Tableau des durées d'amortissement	207
8. Crédits supplémentaires accordés par la commission des travaux selon l'article 34 alinéa 3 LGAF	209



Vue d'ensemble des investissements

Le volume d'investissement net au projet de budget (PB) 2023 s'élève à 684 millions, en baisse de 51 millions par rapport au projet de budget 2022 (-7%).

Les dépenses d'investissement s'établissent à 720 millions et diminuent de 55 millions par rapport au précédent projet de budget (-7%), tandis que les recettes d'investissement s'élèvent à 36 millions, en diminution de 4 millions (-10%) par rapport au projet de budget 2022.

En millions de francs	PB 2022	PB 2023	Ecart
Dépenses d'investissement	775	720	-55
Recettes d'investissement	40	36	-4
Investissements nets	735	684	-51
Dépenses des prêts du PA	26	19	-7
Recettes des prêts du PA	6	5	-1
Prêts du PA nets	20	14	-6

La diminution s'explique principalement par le décalage de certains projets et la volonté du Conseil d'Etat de présenter un budget plus proche de sa capacité de réalisation, et ainsi d'améliorer son taux de réalisation des dépenses d'investissement.

Le budget 2022 n'a pas été voté par le Grand Conseil. Les dépenses d'investissement sont engagées conformément aux bases légales qui les ont autorisées (LGAF art. 42)¹. Aussi, le principe des douzièmes provisoires ne s'applique pas au budget des investissements. Le projet de budget 2022 est présenté à des fins de comparabilité, cette référence étant la meilleure estimation possible des décaissements.

Les investissements nets comprennent les dépenses et recettes d'investissement à l'exception des cessions d'actifs et des prêts du patrimoine administratif

Les cessions d'actifs ne sont pas budgétées. Les prêts du patrimoine administratif font l'objet d'une information spécifique dans la deuxième partie de ce tome.

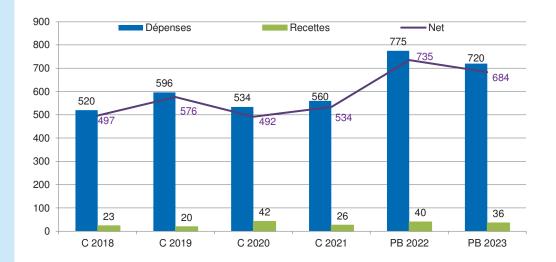
1 Historique et évolution des investissements

Le projet de budget 2023 confirme la volonté du Conseil d'Etat de soutenir la réalisation des infrastructures nécessaires au développement du canton et de sa région. Il témoigne de la volonté du Conseil d'Etat d'accroître les investissements participant à la transition écologique, démontrant ainsi l'engagement de l'Etat face à l'urgence climatique, tout en favorisant le soutien à l'économie locale.

De plus, l'accessibilité à l'éducation, la santé et la modernisation de l'Etat (à travers la transition numérique) demeurent des axes importants de ce projet de budget.

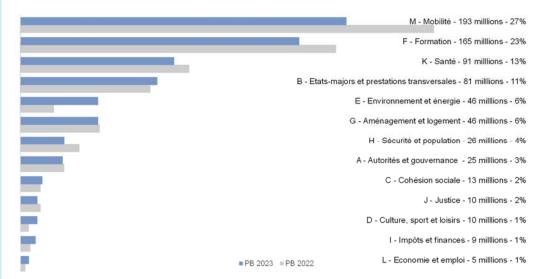
4

¹ Le budget d'investissement n'a pas la même portée contraignante que le budget de fonctionnement. Le budget d'investissement constitue une prévision des dépenses et des recettes d'investissement. Il exprime le rythme d'engagement des crédits votés par le Grand Conseil, selon les prévisions du Conseil d'Etat, contrairement au budget de fonctionnement qui octroie des autorisations de dépense annuelles.

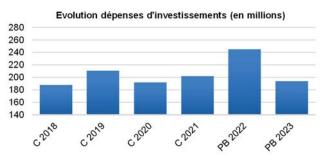


2 Dépenses par politique publique et principaux projets en 2023

La répartition des dépenses par politique publique met en évidence quatre politiques publiques qui représentent 74% des moyens mis en œuvre : M-Mobilité, F-Formation, K-Santé et B-Etats-majors et prestations transversales.



M – Mobilité : 193 millions (PB 2022 : 245 millions)



Les dépenses dans le de domaine la mobilité s'élèvent à près de 200 millions. Les études et les réalisations pour l'extension réseau de transports publics se poursuivent (66 millions), notamment pour le prolongement du tram entre Genève Saint-Julien

(27 millions) dont le premier tronçon sera mis en service en 2023, la ligne de tramway entre les Nations et le Grand-Saconnex (11 millions) et le développement des bus à haut niveau de service (BHNS) de Vernier et des Grands Esserts (10 millions).

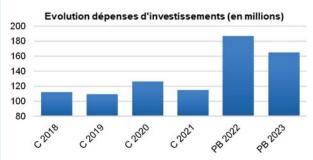
Les "projets d'agglomération" (40 millions, y compris 23 millions pour la route des Nations), la réalisation d'aménagements en faveur de la mobilité douce

(11 millions) et les études et la réalisation du réseau ferroviaire (9 millions) constituent les autres projets d'envergure dans le domaine de la mobilité.

Le crédit de renouvellement de l'OCGC prévoit 30 millions pour l'entretien et le renouvellement du réseau routier, le gros entretien des ouvrages d'art et la maintenance des infrastructures de transports publics.

Enfin, l'Etat cofinancera l'acquisition et le remplacement de véhicules roulants des Transports publics genevois en vue de l'électrification intégrale de sa flotte (10 millions).

F – Formation: 165 millions (PB 2022: 187 millions)



Les dépenses dans le domaine de la **formation** restent élevées.

L'Etat concrétise les travaux sur les CMU 5^{ème} et 6^{ème} étape avec la rénovation de l'animalerie, de la zone aquatique et des laboratoires A3 / P3 (12 millions).

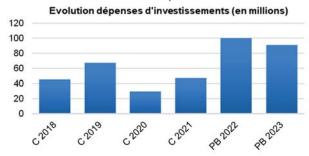
Les travaux de la rénovation du

collège Rousseau (19 millions) se poursuivent.

La rénovation d'Uni Bastions (17 millions) continue avec les travaux de façade et le début des travaux intérieures du bâtiment central. L'Etat installe un pavillon modulaire destiné à accueillir temporairement le Centre de formation professionnel santé (CFPSa) sur le site de Ternier et démarre les appels d'offres pour les chantiers du nouveau bâtiment de la Haute Ecole de Santé sur le site de Champel (11 millions). L'installation de pavillons modulaires dans deux cycles d'orientation doit débuter (5 millions), et marquera la première phase d'un plan d'extensions de 7 cycles d'orientation sur les communes de Genève, Chêne-Bougeries, Thônex, Meyrin et Versoix.

En matière de renouvellement, l'OCBA continue ses investissements de rénovation des bâtiments (44 millions), le DIP et les hautes écoles poursuivent le renouvellement de leurs équipements (26 millions).

K - Santé: 91 millions (PB 2022: 100 millions)



Les dépenses dans le domaine de la **santé** se maintiennent à un niveau élevé. Des subventions d'investissement sont prévues aux HUG pour la rénovation et l'agrandissement des blocs opératoires (7 millions), la quatrième étape du bâtiment principal de la

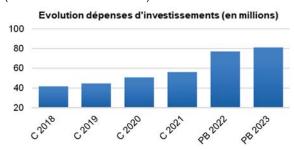
maternité (4 millions), la réalisation d'une solution d'archive neutre (2 millions) et le projet de Dossier Patient Informatisé (2 millions).

L'Etat, les HUG et l'IMAD collaborent pour le développement des outils de gestion de la santé numérique (4 millions).

Les HUG poursuivent l'entretien des bâtiments et le renouvellement des équipements médicotechniques et informatiques (63 millions).

B – Etat-majors et prestations transversales : 81 millions

(PB 2022 : 77 millions)



Cette politique publique est essentiellement constituée des crédits de renouvellement de l'OCSIN (41 millions) et de l'OCBA (15 millions).

Les programmes d'efficience et de rénovation énergétique des bâtiments propriété de l'Etat (14 millions) se poursuivent.

Les investissements visant à favoriser le travail à distance des collaborateurs de l'administration débutent (5 millions).

L'Etat entreprend un vaste projet de remplacement de ses véhicules légers par des véhicules électriques (2 millions).

Autres politiques publiques

Pour les autres politiques publiques, on relève principalement la construction de logements d'utilité publique (35 millions), des Archives d'Etat de Genève (15 millions), et l'aménagement de la zone portuaire et de loisirs du Vengeron (8 millions).

Le démarrage de divers programmes de subventions en vue de favoriser la transition écologique est également prévu (14 millions).

3 Investissements par catégorie

En millions de francs	PB 2022	PB 2023	Ecart
Nouveaux investissements	488	430	-58
Renouvellement d'actifs	287	290	3
Dépenses d'investissement	775	720	-55

Les dépenses d'investissement prévues en 2023 pour la réalisation de nouveaux actifs constituent 60% du total des investissements. Le solde (40%) est constitué des crédits de renouvellement.

3.1 Nouveaux investissements

Les nouveaux actifs sont composés majoritairement de crédits d'ouvrage, soit 58% des dépenses totales.

dotations

(2%)

sont

En millions de francs	PB2023	%
Crédits d'ouvrage	410	58%
Prêts ferroviaires	3	0%
Dotations	17	2%
Nouveaux actifs	430	60%

octroyées aux FIDP (fondations immobilières de droit public) et à la FPLC (fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif). Elles permettent d'acquérir des immeubles et de construire des logements dans le cadre de la loi 10460 (construction de logements d'utilité publique). Les prêts ferroviaires constituent le solde et concernent les prêts conditionnellement remboursables relatifs à la liaison CEVA (Léman Express).

Les dix principaux projets inscrits au projet de budget 2023 concentrent 33% des dépenses totales inscrites au projet de budget et sont représentatifs de la prépondérance des politiques publiques précitées :

En millions de francs Projets	Politique publique	PB 2023	
Construction lignes de transports publics	М	66	8%
Projets d'agglomération	M	40	6%
Construction de logements d'utilité publique	G	35	5%
Collège Rousseau - rénovation	F	19	3%
Rénovation d'Uni Bastions	F	17	2%
Archives d'Etat de Genève	Α	15	2%
Efficience et rénovation énergétique	В	14	2%
CMU étapes 5 et 6	F	12	2%
Haute école de la santé et pavillon CFSP Ternier	F	11	2%
Electrification de la flotte de véhicules des TPG	M	10	1%
Total		239	33%

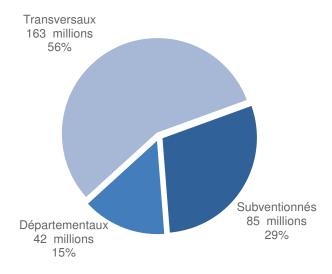
Tous ces projets s'inscrivent dans les priorités fixées par le Conseil d'Etat nécessaires au développement du canton et au maintien de la qualité de vie de ses habitants.

Quatre politiques publiques (*M - Mobilité*, *F - Formation*, *G - Aménagement et logement* et *E - Environnement et énergie*) regroupent 77% des dépenses budgétées pour la création de nouveaux actifs, soit 331 millions sur 430 millions.

3.2 Renouvellement d'actifs (crédits de renouvellement)

Les crédits de renouvellement servent à financer, pour une période de 5 ans, le remplacement, le renouvellement, la rénovation et la transformation des actifs existants. Ils couvrent actuellement la période 2020-2024.

Les dépenses de renouvellement au projet de budget 2023 s'établissent à 290 millions et sont en hausse de 1% par rapport au projet de budget 2022.



Les crédits de renouvellement transversaux de l'office cantonal des bâtiments, de l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique et de l'office cantonal du génie civil concentrent l'essentiel des dépenses prévues (56%) pour répondre aux besoins des départements.

Les crédits de renouvellement des entités subventionnées représentent 29% des dépenses, dont l'essentiel est alloué aux HUG (63 millions).

Les crédits de renouvellement départementaux se partagent les 15% restant.

3.3 Recettes d'investissement

Les recettes prévues pour 2023 s'établissent à 36 millions, contre 40 millions au projet de budget 2022, soit une diminution de 10%.

En millions de francs Projets	PB 2022	РВ	2023
Construction lignes de transports publics	18	20	55%
Crédits de Renouvellement	4	4	11%
Archives d'Etat de Genève	6	3	8%
Efficience énergétique et embrasures	3	2	6%
Projets d'agglomération	4	2	5%
Haute école de la santé et pavillon CFSP Ternier	1	1	3%
Ancienne Ecole de médecine	1	1	3%
Rénovation d'Uni Bastions	1	1	3%
Renaturation de l'Aire étape 4 – Certoux	2	1	3%
Mesures OPB	0	1	3%
Total	40	36	100%

Les recettes concernent essentiellement la *Mobilité* (68%) et se répartissent entre crédits d'ouvrage (89%) et crédits de renouvellement (11%).

4 Composition du projet de budget et taux de réalisation

Le budget des investissements comprend une prévision des dépenses et une estimation des recettes d'investissements de lois votées, de projets de loi déposés au Grand Conseil ainsi que de projets de loi en cours de validation par le Conseil d'Etat.

Le projet de budget 2023 est composé à 92% de crédits d'investissements votés ou déposés au Grand Conseil. Les projets qui n'ont pas été déposés totalisent 27 millions de dépenses, soit 4% des investissements bruts. La liste exhaustive de ces projets est présentée à l'annexe 4 du présent tome.



Le temps d'élaboration des projets de lois par le Conseil d'Etat et le traitement par le Grand Conseil (examen et vote) peut varier et induire des écarts de planification par rapport aux calendriers initialement prévus.

Par ailleurs, dans le domaine des investissements, divers aléas peuvent interférer sur le déroulement des chantiers en cours (oppositions, recours, difficultés techniques ou géologiques, etc.).

Le taux de réalisation moyen des dépenses (rapport entre les dépenses réalisées et celles budgétisées) des cinq dernières années s'élève à 74%.



Introduction à la lecture du document (tome 2)

La présentation du budget est effectuée par politique publique, par catégorie d'investissement et par loi.

1. Définitions

Les **lois d'investissement** ouvrent des crédits destinés à des buts précis. Chaque loi est rattachée à une catégorie. Si une loi comporte plusieurs volets dont la finalité est différente, alors chaque part du crédit y relatif est, sauf s'il n'est pas possible de les distinguer, attribuée à la politique publique correspondant à la destination finale des dépenses.

Les **crédits d'investissement** comprennent des dépenses et, parfois, des recettes. Leur validité couvre généralement plusieurs exercices budgétaires et comptables. De ce fait, la tranche annuelle inscrite au budget ne constitue qu'une partie du crédit total voté ou à voter et n'a dès lors qu'une valeur indicative.

Le **crédit total** comprend le crédit initial voté et les éventuels crédits complémentaires ou le montant prévu dans un projet de loi pas encore voté. Pour les prêts découlant de lois de portée générale, le crédit total n'est pas mentionné dès lors qu'il n'est pas connu d'avance.

Les **investissements nets** expriment le montant total des dépenses brutes diminuées des éventuelles recettes.

2. Catégories d'investissement

Les **catégories** permettent de regrouper les différents investissements par famille homogène en fonction de leur nature, soit :

• Crédits d'ouvrage et d'acquisition

Cette catégorie regroupe les investissements qui permettent la constitution de nouveaux actifs. Il s'agit de crédits d'étude, de construction ou d'équipement ainsi que de subventions de même nature.

Crédits de renouvellement

Cette catégorie comprend tous les investissements destinés au remplacement, au renouvellement, à la rénovation et à la transformation (sous certaines limites définies dans un règlement d'application) des actifs existants qui figurent au bilan de l'Etat de Genève. Les crédits de renouvellement ont une durée maximum de 5 ans.

Dotations

Il s'agit de participations permanentes dans des fondations qui contribuent à l'action publique.

Prêts ferroviaires

Cette catégorie comprend les financements de la liaison Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse (CEVA).

Prêts du patrimoine administratif

Il s'agit de :

- prêts du patrimoine administratif octroyés par l'Etat découlant de lois d'investissement votées, à l'exception des prêts conditionnellement remboursables (financement du Léman Express) et des prêts octroyés dans le cadre de la loi 11679 (aménagement autour des interfaces CEVA). Ces derniers sont présentés dans les investissements par politique publique.
- prêts découlant de lois de portée générale (prêts en faveur des étudiants et apprentis, de l'agriculture, de l'environnement, de l'énergie et du logement). Ces prêts sont remboursables et accordés à un nombre indéterminé de personnes lorsque celles-ci remplissent les conditions ou les critères fixés dans des lois ou règlements. Les montants totaux ne sont pas connus à l'avance.

3. Politiques publiques

Les politiques publiques représentent les grands domaines d'action de l'Etat et recouvrent les missions inscrites dans des lois de portée générale. Elles sont utilisées pour présenter les investissements en fonction de leur **finalité** ainsi que pour classer les immobilisations (actifs) y relatives au patrimoine administratif du bilan de l'Etat.

Les investissements sont répartis, en fonction de la destination finale des actifs, dans les 13 politiques publiques.

4. Structure du document

Le document est divisé en 4 parties :

- L'introduction générale du projet de budget
- Les investissements par politique publique (hors prêts du patrimoine administratif):
 - introductions et exposés des motifs par politique publique.
 - récapitulations chiffrées (papiers de fête).
- La vue d'ensemble des prêts du patrimoine administratif :
 - introduction générale et exposés des motifs par politique publique,
 - récapitulations chiffrées des prêts du patrimoine administratif (papiers de fête) par politique publique.
- Les Annexes :
 - Annexe 1 Récapitulation des investissements par politique publique
 - Annexe 2 Tableau des investissements par loi et catégorie
 - Annexe 3 Investissements par nature
 - Annexe 4 Projets inscrits au projet de budget 2023 sans base légale votée
 - Annexe 5 Investissements de l'OCBA et de l'OCSIN
 - Annexe 6 Synthèse des lois d'investissement à boucler
 - Annexe 7 Tableau des durées d'amortissement

 Annexe 8 – Crédits supplémentaires accordés par la commission des travaux selon l'article 34 alinéa 3 LGAF.

5. Structure des exposés des motifs

Les lois et projets de loi (PL) sont répartis dans les politiques publiques qui constituent les têtes de chapitre du budget. Ils sont ensuite regroupés par catégorie. L'office ou la direction générale en charge de l'investissement est mentionné en regard de chaque loi ou projet de loi.

Si une loi (ou PL) donne lieu à plusieurs crédits portés par des investisseurs différents, elle est alors décomposée par investisseurs.

Les crédits de renouvellement sont présentés soit au niveau des secrétariats généraux, soit des investisseurs transversaux ou soit des directions générales octroyant des subventions d'investissement (exemples : secrétariat général du DIP pour le crédit de renouvellement départemental, office cantonal des bâtiments pour le crédit de renouvellement transversal et direction générale de la santé pour le crédit de renouvellement de l'IMAD)

Ainsi, la présentation des investissements est effectuée, pour chaque politique publique, selon la structure suivante :

Politique publique (A->M)

- 1 Crédit d'ouvrage
- Loi (ou PL) xxxxxx
 - Investisseur 1
 - o Investisseur 2
 - o ...
- ...
- 2 Crédit de renouvellement
- Loi (ou PL) xxxxxx
- ...
- 3 Dotation
- Loi (ou PL) xxxxxx
- ...
- 4 Prêts ferroviaires
- Loi (ou PL) xxxxxx
- ...

Les crédits d'investissement sont classés selon l'ordre séquentiel des lois, de la plus ancienne à la plus récente. Les nouveaux projets de loi, qui viennent à la suite des lois votées, sont identifiés au moyen d'un numéro provisoire. Les numéros de projet qui identifient les lois votées ou les projets de loi à voter sont précédés d'un préfixe :

- 10 : crédit d'ouvrage ou d'acquisition octroyé dans une loi votée ou un projet de loi déposé
- 19 : crédit d'ouvrage ou d'acquisition sollicité par un projet de loi à déposer (numéro provisoire)

- 20 : crédit de renouvellement octroyé dans une loi votée ou un projet de loi déposé
- 29 : crédit de renouvellement sollicité par un projet de loi à déposer (numéro provisoire)
- 30 : dotation correspondant à une loi votée ou un projet de loi déposé
- 39 : dotation faisant l'objet d'un projet de loi à déposer
- 40/48 : prêts ferroviaires et prêts du patrimoine administratif

6. Contenu des exposés des motifs

En guise d'introduction à chaque politique publique, figure une récapitulation comprenant les éléments suivants:

- description succincte,
- principaux projets et priorités,
- répartition des investissements par catégorie.

Pour chaque loi ou projet de loi ayant une tranche inscrite au budget, l'exposé des motifs présente :

- l'identification de la loi ou du projet de loi concerné (préfixe + numéro + libellé),
- la direction en charge de l'investissement (numéro du CR + libellé),
- des données financières (crédit total¹, cumul au 31/12/2021, projet de budget 2022, projet de budget 2023, proportion des montants prévus en 2023 par rapport au crédit total, écart entre les montants inscrits au projet de budget 2022 et les tranches budgétaires inscrites pour 2023),
- le résumé de la loi et le but du crédit,
- les objectifs annuels 2023,
- les objectifs annuels 2022.

¹ Le crédit total correspond à la dernière estimation connue au moment de la préparation du présent tome (statut au 31/08/2022). Ce dernier pourrait varier durant l'élaboration et l'examen des projets de lois par le Grand Conseil.

Investissements par politique publique (hors prêts du patrimoine administatif)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants:

A01 Grand Conseil

A02 Conseil d'Etat

A03 Exercice des droits politiques

A05 Audit interne, transparence de l'information, égalité et Genève internationale

A06 Cour des comptes

Principaux projets et priorités pour 2023

a) Bâtiments et constructions

Régler les décomptes finaux pour le bâtiment de l'Hôtel de Ville et rédiger le projet de loi de bouclement de la loi pour un dépôt à fin 2023.

Réaliser pour le nouveau bâtiment des Archives d'Etat, les travaux d'installations techniques et de second œuvre ainsi que les travaux d'aménagements extérieurs du nouveau dépôt. Installer également une partie des compactus dans le nouveau dépôt enterré.

b) Système d'information et de communication

Finaliser la nouvelle solution du système d'information AIGLE pour le Conseil d'Etat, puis implémenter les processus départementaux avec la nouvelle solution.

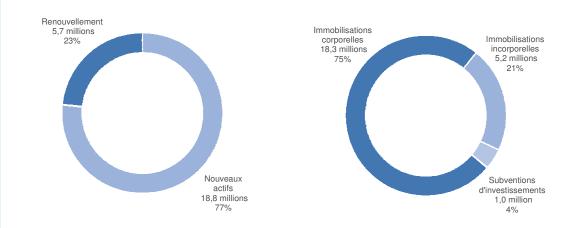
Démarrer les volets les plus urgents sur la refonte du système d'information et de communication des droits politiques, à savoir la gestion des obsolescences et la prise en compte des recommandations de la Cour des comptes, dont la concrétisation de la réflexion stratégique et de la mise en place d'un système d'information pour piloter le vote par correspondance

c) Equipements et autres investissements

Couvrir les frais inhérents au renouvellement du matériel informatique des députés pour la nouvelle législature.

Renouveler les outils informatiques et des systèmes de la Cour des comptes et poursuivre le renouvellement du matériel et mobilier obsolètes des différents services liés à cette politique publique.

Répartition des investissements par catégorie et type Dépenses totales 2023 : 23,5 millions



Crédit d'ouvrage

1011472 - Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville

CR 0616 - Office	
cantonal des	
bâtiments	

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	18'276'000	14'501'683	5'339'655	900'000	5%	-4'439'655
Recettes	0	0	200'000	0		-200'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11472, votée le 03/11/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 19'356'000 francs pour la rénovation et la mise en conformité des salles et des accès publics des bâtiments de l'Hôtel de Ville (18'276'000 francs pour les travaux, 1'013'000 francs pour les équipements et 67'000 francs pour l'informatique).

Objectifs annuels 2023

Régler les décomptes finaux et rédiger le projet de loi de bouclement de la loi pour un dépôt fin 2023.

Objectifs annuels 2022

Finaliser les travaux et obtenir les décomptes finaux.

Percevoir les subventions fédérales.

1012543 - AIGLE - Refonte du système d'information

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	6'335'000	377'259	2'800'000	1'715'000	27%	-1'085'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12543, votée le 05/06/2020, ouvrant un crédit de 6'335'000 francs pour la refonte du système d'information Aigle (gestion des affaires du Grand Conseil et du Conseil d'Etat).

Objectifs annuels 2023

Finaliser la nouvelle solution pour le Conseil d'Etat et le Service administratif du Conseil d'Etat (SACE), puis implémenter les processus départementaux avec la nouvelle solution.

Gestion du changement auprès des utilisateurs et migration des affaires existantes

Objectifs annuels 2022

Mettre en œuvre la solution sélectionnée en 2021 suite à un appel d'offres et implémenter un premier processus de gestion des affaires.

Démarrer la gestion du changement auprès des utilisateurs et organiser la reprise des affaires existantes.

1012632 - Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements

CR 0616 - Office
cantonal des
hâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	61'100'000	9'415'297	10'000'000	15'000'000	25%	5'000'000
Recettes	28'300'000	8'381'117	6'500'000	3'232'008	11%	-3'267'992

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12632, votée le 12/05/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 62'250'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment à l'Arsenal, rue de l'Ecole-de-Médecine 13, pour les Archives d'Etat et la rénovation du bâtiment existant.

Le crédit prévu pour la construction est de 61'100'000 francs.

Une subvention privée de 25'000'000 francs est attendue ainsi qu'une contribution fédérale de 3'300'000 francs.

Objectifs annuels 2023

Réaliser les travaux d'installations techniques et de second œuvre dans le bâtiment de l'Arsenal.

Réaliser les travaux d'aménagements extérieurs du nouveau dépôt, y compris la création du parc. Installer une partie des compactus dans le nouveau dépôt enterré.

Percevoir la tranche annuelle des subventions.

Objectifs annuels 2022

Finaliser les travaux de terrassement et réaliser la structure béton du dépôt enterré.

Réaliser les sous-œuvres sous le bâtiment de l'Arsenal existant.

Percevoir la tranche annuelle des subventions.

1013062 - Refonte du système d'information et de communication des droits politiques

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	10'250'000	0	2'000'000	1'225'000	12%	-775'000

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13062, déposé le 12/01/2021, ouvrant un crédit d'investissement de 10'250'000 francs pour l'évolution du système d'information des droits politiques sur la période 2022-2027.

Objectifs annuels 2023

Démarrer les volets les plus urgents : gestion des obsolescences et prise en compte des recommandations de la Cour des Comptes (selon rapport 158 du 27/02/2020) dont la concrétisation de la réflexion stratégique et de la mise en place d'un système d'information pour piloter le vote par correspondance.

Objectifs annuels 2022

Démarrer les volets les plus urgents: gestion des obsolescences et prise en compte des recommandations de la Cour des Comptes (selon rapport 158 du 27/02/2020) dont la concrétisation de la réflexion stratégique et de la mise en place d'un système d'information pour piloter le vote par correspondance.

Crédit de renouvellement

2012448 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - PRE

CR 0101 -Chancellerie d'Etat

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	600'000	165'827	150'000	150'000	25%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12448, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 600'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département présidentiel.

Le département présidentiel ayant été supprimé à la suite du retour à la présidence tournante voté en septembre 2020, l'utilisation du crédit de renouvellement est depuis destinée à la Chancellerie d'Etat.

Objectifs annuels 2023

Assurer le renouvellement du mobilier et des équipements les plus anciens des services de la Chancellerie d'Etat, de même qu'une partie des salles de l'Hôtel de Ville.

Objectifs annuels 2022

Assurer le remplacement des éléments mobiliers et des équipements les plus anciens des services de la Chancellerie d'Etat, de même que ceux d'une partie des salles de l'Hôtel de Ville.

2012449 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF

CR 0221 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	50'000	101	10'000	10'000	20%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12449, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 2'100'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances et des ressources humaines.

Un crédit de 50'000 francs est prévu au titre de la politique publique A.

Objectifs annuels 2023

Répondre aux demandes de mise en place d'un environnement de travail favorisant l'échange, la polyvalence et les besoins sanitaires auprès du service d'audit interne, du bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences et de l'office cantonal de la statistique.

Objectifs annuels 2022

Répondre aux besoins des services (le service d'audit interne, le bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences et l'office cantonal de la statistique) quant à la nécessité de remplacer le mobilier obsolète.

2012456 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - GC

CR 1101 - Grand Conseil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	1'500'000	170'612	200'000	750'000	50%	550'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12456, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 1'500'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du Grand Conseil.

Objectifs annuels 2023

La budget 2023 servira principalement à couvrir les frais inhérents au renouvellement du matériel informatique pour la nouvelle législature.

Objectifs annuels 2022

Le budget 2022 servira à la conduite des projets informatiques du Secrétariat général du Grand Conseil ainsi qu'à couvrir les différents frais liés à la rénovation de la salle du Grand Conseil et à la mise en service des nouvelles installations.

2012457 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - CdC

CR 1201 - Cour des comptes

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	200'000	3'233	79'400	62'400	31%	-17'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12457, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 200'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à l'ensemble des investissements de la Cour des comptes.

Objectifs annuels 2023

La Cour prévoit principalement d'effectuer le renouvellement de ses systèmes et outils informatiques. Il est possible que le budget initialement prévu sur les années antérieures (par ex., pour le renouvellement des ordinateurs) ne soit finalement utilisé que début 2023, étant donné notamment les délais annoncés par certains prestataires (indisponibilité de composants, retards de livraison...).

Objectifs annuels 2022

La Cour prévoit principalement d'effectuer le renouvellement de ses systèmes et outils informatiques. Etant donné la pandémie du Covid-19, et le retard ainsi pris sur le projet interne dédié, il est possible qu'une partie du budget informatique prévu en 2020 et en 2021 ne soit utilisée qu'en 2022.

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0615 - Office
cantonal des
systèmes
d'information et du
numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	10'120'000	2'630'482	2'316'114	2'700'725	27%	384'611

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Un crédit de 10'120'000 francs est prévu au titre de la politique publique A.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et adapter les systèmes d'information de la Chancellerie. Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis par le Conseil d'Etat, dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

Objectifs annuels 2022

Renouveler et adapter les systèmes d'information de la Chancellerie (droits politiques, Aigle, etc.). Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0616 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	13'314'000	2'408'279	3'000'000	2'000'000	15%	-1'000'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 13'314'000 francs est prévu au titre de la politique publique A.

Objectifs annuels 2023

Verser à la FIPOI (Fondation pour les immeubles des organisations internationales) une partie de la subvention octroyée pour la sécurité périphérique des bâtiments des organisations internationales.

Objectifs annuels 2022

Verser à la FIPOI (Fondation pour les immeubles des organisations internationales) une partie de la subvention octroyée pour la sécurité périphérique des bâtiments des organisations internationales. Finaliser les travaux du service des votations et la rénovation du bâtiment situé rue de l'Hôtel-de-Ville 2, salle Mozart-Papon.

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants:

B01 Etats-majors départementaux

B02 Gestion transversale et départementale des ressources humaines

B03 Gestion financière transversale et départementale et achats

B04 Gestion des locaux et logistique

B05 Systèmes d'information et de communication numérique

Principaux projets et priorités pour 2023

a) Bâtiments et constructions

Dans le cadre de l'engagement de l'Etat de Genève en faveur de la transition énergétique :

- Poursuivre les actions d'optimisation énergétique des bâtiments de l'Etat de Genève telles que la production-distribution de chaleur ou la modernisation des circuits de ventilation.
- Initialiser, concevoir ou réaliser des interventions de mise en conformité des embrasures sur environ 72 bâtiments de l'Etat de Genève.
- Poursuivre la rénovation et la mise en conformité des bâtiments propriété de l'Etat de Genève (sécurité des personnes et des biens, assainissement des polluants, installations techniques, etc...).

Acquérir des terrains ou des bâtiments au gré des opportunités en lien avec les besoins des différentes politiques publiques.

b) Système d'information et du numérique

Renouveler et adapter les actifs mutualisés par l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique à l'intention de l'ensemble de l'administration cantonale, du Pouvoir judiciaire et du Grand Conseil : il s'agit des infrastructures de télécommunications et informatiques, des postes de travail du personnel, des logiciels standards (bureautique, messagerie, outils collaboratifs, antivirus, etc.), des outils numériques, etc.

Réduire les risques liés à la sécurité de l'information.

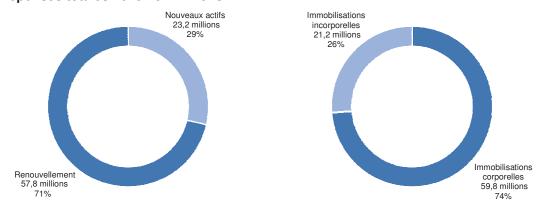
Faire évoluer les systèmes d'information transversaux de l'Etat. Déployer plusieurs mesures favorisant le travail à distance des collaborateurs de l'administration cantonale dans les meilleures conditions possibles.

c) Equipements et autres investissements

Initier le remplacement des véhicules de l'Etat par des véhicules électriques (environ 30 véhicules) et installer les bornes de recharges nécessaires.

Renouveler le mobilier et les équipements des services en fonction des besoins identifiés.

Répartition des investissements par catégorie et type Dépenses totales 2023 : 81 millions



Crédit d'ouvrage

1011975 - Efficience énergétique

CR 0616 - Office
cantonal des
hâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	35'000'000	14'930'306	3'900'000	3'900'000	11%	0
Recettes	18'000'000	4'208'638	2'500'000	2'500'000	14%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11975, votée le 17/01/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 35'000'000 francs pour financer la deuxième étape du programme d'efficience énergétique des bâtiments de l'Etat de Genève.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les actions de performance énergétique sur divers sites académiques (ventilation Collège de Staël, chaleur CFPT Bertrand et site de Lullier et équilibrage thermique à l'UNI des Sciences II). Percevoir de nouvelles subventions de l'OCEN en fonction des travaux réalisés.

Objectifs annuels 2022

Continuer la réalisation des actions d'optimisation énergétique sur divers sites académiques (Collège Calvin, Sciences II et Collège de Saussure principalement) et d'optimisation de production et distribution de chaleur.

En parallèle, recevoir les subventions attendues principalement par l'office cantonal de l'énergie de la part du fond énergie des collectivités publiques.

1012243 - Acquisitions de terrains et bâtiments

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	30'000'000	3'440'939	5'500'000	2'080'000	7%	-3'420'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12243, votée le 22/11/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 30'000'000 francs pour l'acquisition de terrains et bâtiments.

Objectifs annuels 2023

Acquérir des terrains et bâtiments au gré des opportunités.

Objectifs annuels 2022

Suite à l'éventuelle entrée en force de l'autorisation de construire prévue à l'automne 2021, acquérir et installer un pavillon destiné à reloger l'académie du Servette FC sur le site des Evaux, afin de permettre la construction du cycle d'orientation du Renard.

1012552 - Mise en conformité des embrasures des bâtiments propriété de l'Etat - partie 1

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	250'000'000	2'200'822	10'000'000	10'000'000	4%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12552, votée le 28/02/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 250'000'000 francs pour financer la première étape d'assainissement des fenêtres et autres embrasures en façade des bâtiments de l'Etat de Genève.

Objectifs annuels 2023

Initialiser, concevoir ou réaliser des interventions sur environ 72 bâtiments de l'État de Genève. Plus spécifiquement, déterminer les éligibilités et faisabilités (environ 26 bâtiments), démarrer et/ou suivre les études (environ 32 bâtiments), démarrer et/ou suivre des travaux (environ 14 bâtiments) et finaliser des chantiers (5 bâtiments).

Objectifs annuels 2022

Initialiser, concevoir ou réaliser des interventions sur environ 65 bâtiments de l'État.

Plus spécifiquement, déterminer les éligibilités et faisabilités (environ 25 bâtiments), démarrer et/ou suivre les études (environ 30 bâtiments), démarrer et/ou suivre des travaux (environ 8 bâtiments) et finaliser des chantiers (2 bâtiments).

1012978 - Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	8'200'000	0	4'488'000	5'006'000	61%	518'000

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 12978, déposé le 19/05/2021, ouvrant un crédit de 9'366'000 francs pour les équipements et services numériques indispensables pour répondre à la demande du travail à distance pour toute l'administration cantonale.

Un crédit de 8'200'000 francs est prévu pour les équipements, infrastructures et logiciels informatiques et un crédit de 1'166'000 francs est prévu pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

Objectifs annuels 2023

Déployer plusieurs mesures du projet et fournir un grand nombre d'équipements pour permettre aux collaborateurs de l'administration cantonale de travailler à distance dans les meilleures conditions possibles.

Objectifs annuels 2022

Déployer plusieurs mesures du projet et fournir un grand nombre d'équipements pour permettre aux collaborateurs de l'administration cantonale de travailler à distance dans les meilleures conditions possibles.

1921051 - Remplacement des véhicules légers de l'Etat par des véhicules électriques

CR 0221 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	14'160'000	0	0	2'240'000	16%	2'240'000

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours d'élaboration ouvrant un crédit d'investissement de 14'160'000 francs visant à accélérer l'électrification du parc de véhicules de l'Etat. A l'aide de la géolocalisation, la priorité sera mise sur les véhicules roulant le plus. Ce financement comprendra le coût d'installation des bornes de recharge.

Objectifs annuels 2023

Un objectif d'achat d'une trentaine de véhicules, ainsi que l'installation des bornes de recharge associées, est fixé pour l'année 2023 en fonction du délai d'acceptation du projet de loi par le Grand Conseil

Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

Crédit de renouvellement

2012449 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF

CR 0221 - Secrétariat général

:	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	450'000	208'526	120'000	120'000	27%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12449, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 2'100'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances et des ressources humaines.

Un crédit de 450'000 francs est prévu au titre de la politique publique B.

Objectifs annuels 2023

Répondre aux besoins de la direction générale des finances de l'Etat, l'office du personnel de l'Etat et le secrétariat général du département afin de mettre en place un environnement de travail favorisant l'échange, la polyvalence et les besoins sanitaires.

Objectifs annuels 2022

Répondre aux besoins des services (la direction générale des finances de l'Etat, l'office du personnel de l'Etat et le secrétariat général du département) et mettre en place un environnement de travail favorisant l'échange, la polyvalence et les besoins sanitaires.

2012450 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DIP

CR 0311 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	43'800	7'559	8'760	8'760	20%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12450, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 41'729'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de l'instruction publique (DIP), de la formation et de la jeunesse.

Un crédit de 43'800 francs est prévu pour la politique publique B.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre le renouvellement de mobilier et de matériel administratif afin de soutenir les activités de support et de moyen de l'état-major du DIP.

Objectifs annuels 2022

Poursuivre le renouvellement de mobilier et de matériel administratif afin de soutenir les activités de support et de moyen de l'état-major du DIP.

2012451 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES

CR 0401 -
Présidence,
secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	233'000	23'971	45'000	45'000	19%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12451, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 45'995'500 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé.

Un crédit de 233'000 francs est prévu pour la politique publique B.

Objectifs annuels 2023

Procéder au renouvellement du mobilier, du matériel et des équipements des services rattachés à l'état-major du département.

Objectifs annuels 2022

Procéder au renouvellement du mobilier, du matériel et des équipements des services rattachés à l'état-major du département.

2012452 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	365'000	131'973	73'000	77'600	21%	4'600

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12452, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 52'141'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire.

Un crédit de 365'000 francs est prévu au titre de la politique publique B.

Objectifs annuels 2023

Renouveler le mobilier et les équipements usagés du secrétariat général et des directions de support.

Objectifs annuels 2022

Renouveler le mobilier et les équipements usagés du secrétariat général et des directions de support.

2012453 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI

CR 0601 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	3'600'000	218'781	720'000	1'979'000	55%	1'259'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12453, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 20'260'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département des infrastructures.

Un crédit de 3'600'000 francs est prévu au titre de la politique publique B.

Objectifs annuels 2023

Equiper le bâtiment Firmenich de mobilier aux normes Smart office.

Renouveler le matériel, le mobilier et les véhicules de l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique.

Renouveler le mobilier, les équipements et les machines d'entretien de l'office cantonal des bâtiments et du secrétariat général dans les opérations de déménagement, réaménagement ou de regroupement de services.

Objectifs annuels 2022

Equiper le bâtiment Firmenich de mobilier aux normes Smart office.

Renouveler le matériel, le mobilier et les véhicules de l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique.

Renouveler le mobilier, les équipements et les machines d'entretien de l'office cantonal des bâtiments et du secrétariat général dans les opérations de déménagement, réaménagement ou de regroupement de services.

2012454 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DDE

CR 0750 - Présidence - DEE

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	75'000	3'679	15'000	22'000	29%	7'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12454, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 900'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département du développement économique.

Un crédit de 75'000 francs est prévu au titre de la politique publique B.

Objectifs annuels 2023

Procéder au renouvellement du mobilier, du matériel et des équipements de l'état-major du département.

Objectifs annuels 2022

Procéder au renouvellement du mobilier, du matériel et des équipements de l'état-major du département.

2012455 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS

CR 0801 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	160'000	18'695	37'727	51'790	32%	14'063
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12455, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 18'044'605 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la cohésion sociale.

Un crédit de 160'000 francs est prévu au titre de la politique publique B.

Objectifs annuels 2023

Continuer le renouvellement du mobilier et des équipements des services de l'état-major du département en fonction des besoins identifiés.

Objectifs annuels 2022

Continuer le renouvellement du mobilier et des équipements des services de l'état-major du département en fonction des besoins identifiés.

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	177'340'000	67'003'732	35'141'753	40'977'345	23%	5'835'592

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Un crédit de 177'340'000 francs est prévu au titre de la politique publique B.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et adapter des infrastructures de télécommunication et informatique, des postes de travail, des logiciels standards, des outils numériques.

Réduire les risques liés à la sécurité de l'information.

Faire évoluer les systèmes d'information transversaux qui sont priorisés selon des critères définis par le Conseil d'Etat dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

Objectifs annuels 2022

Renouveler et adapter des infrastructures de télécommunication et informatique, des postes de travail, des logiciels standards, des outils numériques.

Réduire les risques liés à la sécurité de l'information.

Faire évoluer les systèmes d'information transversaux qui sont priorisés selon des critères définis dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	73'176'300	23'058'123	15'500'000	14'500'000	20%	-1'000'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 73'176'300 francs est prévu au titre de la politique publique B.

Objectifs annuels 2023

Réaliser et continuer des travaux de rénovation (mise en conformité des installations techniques, assainissement des polluants, sécurité, etc.) dans des bâtiments tels que Terrassière 52, Hôtel-de-ville 2 et 9, Chêne 54, rue des Gazomètres, David-Dufour, Hôtel des finances, etc.

Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments qu'ils occupent.

Objectifs annuels 2022

Réaliser des travaux de rénovation (mise en conformité des installations techniques, assainissement des polluants, sécurité, etc.) dans des bâtiments tels que rue de l'Hôtel-de-Ville 11 et 14, Chêne 54, rue des Gazomètres, David-Dufour, Hôtel des finances, etc.

Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments qu'ils occupent.

C - Cohésion sociale

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants:

- C01 Mesures et soutien financier individuel en matière d'action sociale
- C02 Soutien financier individuel en faveur des personnes âgées
- C03 Actions et soutien financier individuel en faveur des personnes handicapées
- C04 Soutien à la famille et à l'intégration
- C05 Actions en matière d'asile et de migration
- C06 Protection des personnes adultes sous curatelle

Principaux projets et priorités pour 2023

a) Bâtiments et constructions

Poursuivre les travaux de rénovation et de transformation des bâtiments (environ une trentaine) exploités par les Etablissements publics pour l'intégration (EPI), afin de les adapter aux besoins de leurs résidents.

Verser la première tranche de subvention à la Fondation PRO, dans le cadre de son déménagement à l'Espace Tourbillon à Plan-les-Ouates, afin de lui permettre de réaliser l'aménagement des locaux et l'exploitation des ateliers de travail.

b) Système d'information et de communication

Poursuivre le projet d'évolution du système d'information de l'Hospice général démarré en 2020, qui permettra la sécurisation et l'adaptation de l'infrastructure et des applications informatiques de l'institution, dans le but de rationaliser le nombre de technologies utilisées et d'assurer à terme le travail en mobilité.

Démarrer le projet de transformation numérique des services de l'Hospice général, en préparant la refonte de l'architecture financière afin de faire évoluer le système d'information financier actuel vers un outil intégré.

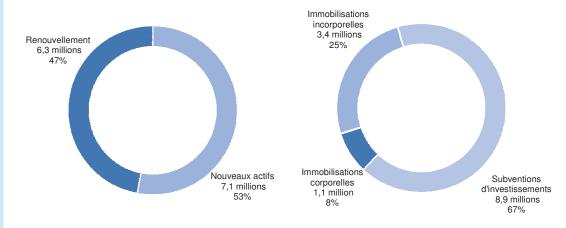
Poursuivre le développement du système d'information de l'action sociale, notamment par la dématérialisation des processus de gestion, la gestion électronique des documents ainsi que le traitement de l'obsolescence technologique.

c) Equipements et autres investissements

Garantir le renouvellement des équipements, du mobilier et de l'informatique dans les lieux de prise en charge des personnes handicapées (accueil de jour, résidences et ateliers) gérés par les établissements pour personnes handicapées (EPH) et les établissements publics pour l'intégration (EPI).

Poursuivre le renouvellement du mobilier et des équipements de l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS), ainsi que ceux des services qui y sont rattachés.

Répartition des investissements par catégorie et type Dépenses totales 2023 : 13,4 millions



C - Cohésion sociale

Crédit d'ouvrage

1012079 - Subventions d'investissement aux EPI

CR	0616	- (Offi	ce
car	itonal	d	es	
hật	imani	ŀe		

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	7'789'760	4'326'557	2'000'000	1'150'000	15%	-850'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12079, votée le 02/06/2017, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 9'170'450 francs pour les travaux de transformation et l'équipement des Etablissements publics pour l'intégration (EPI) pour les années 2017 à 2021.

La part prévue pour les travaux de transformation est de 7'789'760 francs.

Objectifs annuels 2023

Verser la septième tranche de subvention en fonction de l'avancement des travaux.

Objectifs annuels 2022

Verser la sixième tranche de subvention en fonction de l'avancement des travaux.

1012386 - SIC Social 2019-2023

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	10'025'000	5'592'401	2'200'000	1'230'000	12%	-970'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12386, votée le 25/01/2019, ouvrant un crédit d'investissement de 9'000'000 francs pour le développement du système d'information de l'action sociale et de communication du domaine de l'action sociale.

Un crédit supplémentaire de 1'025'000 francs a été accordé par la commission des travaux le 09/03/2021, en lien avec la mise en œuvre de l'ordonnance fédérale sur les prestations transitoires pour les chômeurs âgés.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre le développement du système d'information de l'action sociale, notamment par la dématérialisation des processus de gestion, la gestion électronique de documents et le traitement de son obsolescence technologique.

Objectifs annuels 2022

Poursuivre le développement du système d'information de l'action sociale, notamment par la finalisation des évolutions de mise en conformité des outils et applicatifs informatiques aux modifications légales, ainsi que la dématérialisation des processus de gestion et le traitement de l'obsolescence technologique.

1012641 - HG - Evolution SIC 2020-2023

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	3'700'000	59'881	1'300'000	1'300'000	35%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12641, votée le 02/10/2020, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 3'700'000 francs pour les années 2020 à 2023 destiné à faire évoluer le système d'information de l'hospice général et à permettre le travail en mobilité.

Objectifs annuels 2023

Concevoir et mettre en place la nouvelle architecture de microservices qui constituera le socle technique de la nouvelle plateforme.

Déployer progressivement la V1.0 de la solution "compte utilisateur" destinée aux bénéficiaires. Concevoir et réaliser les premiers lots de la solution "portail collaborateurs" destinée aux partenaires et aux collaborateurs internes de l'Hospice général.

Objectifs annuels 2022

L'objectif essentiel de l'année 2022, suite à la rédaction en 2021 du cahier des charges d'appel d'offres de conception et de réalisation du système futur, sera de sélectionner le fournisseur et de lancer les travaux à travers l'analyse détaillée de l'ensemble des besoins.

1013079 - HG - Transformation numérique des services

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	4'500'000	0	200'000	828'000	18%	628'000

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13079, déposé le 09/03/2022, ouvrant un crédit au titre de subvention d'investissement de 4'500'000 francs destiné à moderniser les outils informatiques de gestion financière de l'Hospice général.

Objectifs annuels 2023

Finaliser l'analyse détaillée du périmètre fonctionnel, afin de lancer l'appel d'offres début 2023. Lancer les préparatifs autour des refontes de l'architecture financière (comptabilité analytique, plan comptable) et des processus cœur métier (gestion des engagements, refonte du cycle de planification & reporting institutionnel).

Objectifs annuels 2022

La loi n'ayant pas encore été votée, les objectifs initialement prévus en 2021 sont reconduits en 2022. La première phase des travaux consistera, sur la base de l'étude préalable, à réaliser un appel d'offres pour l'analyse détaillée et la fourniture des services requis.

1921052 - EPH PRO - Aménagement des locaux sis Espace Tourbillon - subvention

CR 0616 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	2'600'000	0	0	1'300'000	50%	1'300'000

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation ouvrant un crédit de 2'600'000 francs au titre de subvention d'investissement en faveur de la Fondation PRO à l'Espace Tourbillon à Plan-les-Ouates pour réaliser l'aménagement des locaux et l'exploitation des ateliers de travail.

Objectifs annuels 2023

Verser la première tranche de subvention en fonction de l'avancement des travaux.

Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

1921053 - Refonte de l'application TAMI - "protection des personnes adultes sous curatelle"

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	7'300'000	0	0	1'300'000	18%	1'300'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation en vue de la refonte de l'application TAMI - "protection des personnes adultes sous curatelle.

Objectifs annuels 2023

Initialisation du projet et conception de la solution cible.

Objectifs annuels 2022

Crédit de renouvellement

2012455 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS

CR 0801 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	11'442'400	3'912'268	2'279'426	2'625'353	23%	345'927

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12455, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 18'044'605 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la cohésion sociale.

Un crédit de 11'442'400 francs est prévu au titre de la politique publique C, destiné notamment au financement des équipements dans les ateliers des Etablissements accueillant des personnes handicapées (EPH) et des Etablissements publics pour l'intégration (EPI).

Objectifs annuels 2023

Verser les tranches annuelles de subventions destinées au renouvellement de l'informatique, des équipements, du mobilier et de l'agencement des ateliers des EPH et des EPI.

Poursuivre le renouvellement du mobilier et des équipements de l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS), ainsi que ceux des services qui y sont rattachés, en fonction des besoins identifiés.

Objectifs annuels 2022

Verser les tranches annuelles de subventions destinées au renouvellement de l'informatique, des équipements, du mobilier et de l'agencement des ateliers des EPH et des EPI.

Poursuivre le renouvellement du mobilier et des équipements de l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS), ainsi que ceux des services qui y sont rattachés, en fonction des besoins identifiés.

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	3'550'000	68'005	928'129	1'082'253	30%	154'124

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Un crédit de 3'550'000 francs est prévu au titre de la politique publique C.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et améliorer en continu les actifs numériques relatifs à la politique publique "cohésion sociale" qui ne sont pas couverts par la loi 12386 - SIC Social 2019-2023.

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis par le Conseil d'Etat, dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

Objectifs annuels 2022

Renouveler et améliorer en continu les actifs numériques relatifs à la politique publique "Cohésion sociale" qui ne sont pas couverts par la loi 12386 - SIC Social 2019-2023.

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0616 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	2'611'210	658'717	700'000	700'000	27%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 2'611'210 francs est prévu au titre de la politique publique C.

Objectifs annuels 2023

Réaliser divers travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

Objectifs annuels 2022

Réaliser divers travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

2012463 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - HG

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	8'800'000	3'082'742	1'805'335	1'900'589	22%	95'254

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12463, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 8'800'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement de l'Hospice général.

Objectifs annuels 2023

Le remplacement des infrastructures physiques des centres informatiques sera poursuivi en 2023, et achevé en 2024 : remplacement des serveurs, du stockage, et des postes client-léger acquis en 2018, et mise en place des mesures techniques et de sécurité nécessaires pour l'utilisation progressive du Cloud. Au niveau applicatif, livraison de nouveaux lots de programmes (RDU et statistiques OFS).

Objectifs annuels 2022

Poursuivre le renouvellement des composants de l'infrastructure évolutive, dont une partie des serveurs physiques et du stockage.

Continuer la refonte du socle applicatif (compte utilisateurs, et partie documentaire du nouvel intranet).

Renforcer la sécurité informatique à travers des outils dédiés.

D - Culture, sport et loisirs

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants:

D01 Culture D02 Sport et loisirs

Principaux projets et priorités pour 2023

a) Bâtiments et constructions

Dans le cadre du crédit d'études en vue de la construction de la patinoire du Trèfle-Blanc à Lancy, réaliser le deuxième degré du concours d'architecture et lancer les études.

Verser une partie de la subvention dédiée aux travaux d'éclairage du Stade de Genève, ainsi qu'à la transformation des terrains des Evaux.

Poursuivre les travaux de rénovation (installations techniques, toitures) dans les bâtiments Pontet 33, Terrassière 44, et Quai de Cologny 9, et réaliser divers travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

b) Système d'information et de communication

Poursuivre l'évolution des applications informatiques nécessaires à la délivrance des prestations dans le domaine de la culture, du sport et des loisirs.

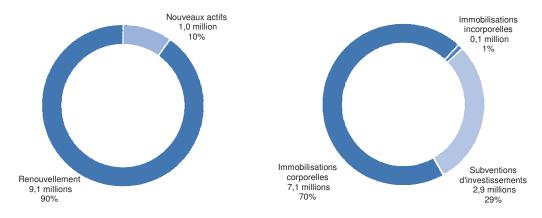
c) Equipements et autres investissements

Acquérir des œuvres mobiles auprès d'artistes genevois ou ayant un lien avec Genève destinées à la collection de l'Etat. Poursuivre le projet Mire avec des commandes de vidéos au sein des différentes gares du Léman express.

Financer des projets d'investissement des associations sportives genevoises à travers le fonds d'aide au sport.

Poursuivre le renouvellement du mobilier et des équipements de l'office cantonal de la culture et du sport (OCCS) et des résidences d'artistes (Maison Baron, Genthod et Berlin).

Répartition des investissements par catégorie et type Dépenses totales 2023 : 10,1 millions



D - Culture, sport et loisirs

Crédit d'ouvrage

1013007 - Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - étude

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	11'700'000	0	700'000	1'000'000	9%	300'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13007, votée le 28/01/2022, ouvrant un crédit d'étude de 11'700'000 francs, en vue de la construction de la patinoire du Trèfle-Blanc à Lancy.

Objectifs annuels 2023

Réaliser le deuxième degré du concours et lancer les études.

Objectifs annuels 2022

Réaliser la première phase du concours d'architecture.

Crédit de renouvellement

2012455 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS

CR 0801 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	6'442'205	3'074'243	1'380'283	993'878	15%	-386'405

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12455, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 18'044'605 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la cohésion sociale.

Un crédit de 6'442'205 francs est prévu au titre de la politique publique D.

Objectifs annuels 2023

Acquérir des œuvres mobiles, auprès d'artistes genevois ou ayant un lien avec Genève, destinées à la collection d'art de l'État.

Poursuivre le projet Mire avec des commandes de vidéos pour les gares du Léman express. Financer des projets d'investissement d'associations sportives genevoises via le fonds d'aide au sport. Renouveler le mobilier de l'office cantonal de la culture et du sport (OCCS).

Objectifs annuels 2022

Acquérir des œuvres mobiles destinées à la collection d'art de l'État et des œuvres intégrées à l'espace public (par exemple œuvres vidéos pour le projet Mire).

Financer des projets d'investissement d'associations sportives genevoises à travers le fonds d'aide au sport.

Renouveler le mobilier et le matériel de bureau de l'office cantonal de la culture et du sport (OCCS) et de résidences d'artistes.

D - Culture, sport et loisirs

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	500'000	127'441	124'106	144'715	29%	20'609

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Un crédit de 500'000 francs est prévu au titre de la politique publique D.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique "Culture, sport et loisirs". Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis par le Conseil d'Etat, dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

Objectifs annuels 2022

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique "Culture, sport et loisirs". Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	12'508'985	4'316'234	3'000'000	8'000'000	64%	5'000'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 12'508'985 francs est prévu au titre de la politique publique D.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les travaux de rénovation dans les bâtiments Pontet 33, Terrassière 44 et Cologny 9.

Réaliser divers travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

Verser les subventions pour la maintenance, l'éclairage et la vidéosurveillance du stade de Genève. Selon l'issue des recours, verser la subvention pour les terrains de football des Evaux.

Objectifs annuels 2022

Poursuivre les travaux de rénovation (installations techniques, toitures) dans les bâtiments Pontet 33, Terrassière 44, et Avenue du Mail 1.

Réaliser divers travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

Verser une partie de la subvention dédiée aux travaux de maintenance du Stade de Genève, ainsi qu'à la transformation des terrains des Evaux.

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants:

E01 Protection de l'environnement

E02 Energie

E03 Gestion des eaux

E04 Agriculture et nature

Principaux projets et priorités pour 2023

a) Infrastructures et constructions

Maintenir et renouveler les infrastructures portuaires, essentiellement le remplacement de chaines d'amarrages et la réparation des pontons dans les ports.

Procéder à des travaux de régénération des biotopes forestiers, maintenir et améliorer les infrastructures écologiques.

Effectuer des travaux et des aménagements de protection contre les dangers naturels.

Démarrer les travaux préparatoires et la réalisation de conduite d'adduction d'eau de la Drize entre Grange-Collomb et l'avenue de la Praille.

Finaliser les travaux d'aménagement et de plantation du projet "renaturation de l'Aire - étape 4".

Démarrer la première étape des aménagements de protection du port dans la zone portuaire et de loisirs du Vengeron.

Initier plusieurs projets pour concrétiser la mise en œuvre du plan d'actions biodiversité 2020-2030.

Effectuer les études d'avant-projet en vue du dépôt d'autorisations de construire du projet "Plantation d'arbres en milieu contraint".

Promouvoir les infrastructures agricoles durables en subventionnant des projets de développement régional et des ouvrages d'améliorations foncières et structurelles.

En lien avec le projet "Axe Stratégique réseaux (ASR)", réaliser l'ensemble des travaux de génie civil du secteur Casaï au puit de la Renfile.

Soutenir les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments par l'octroi des subventions à la rénovation du parc bâti et à la substitution des énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables.

Soutenir des projets collaboratifs dans les domaines de la production, du stockage, de la distribution et de l'usage de l'hydrogène.

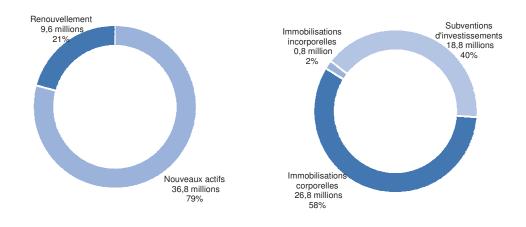
b) Système d'information et de communication

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information.

c) Equipements et autres investissements

Poursuivre le renouvellement des véhicules spécialisés, du mobilier, des équipements et du matériel métier.

Répartition des investissements par catégorie et type Dépenses totales 2023 : 46,4 millions



Crédit d'ouvrage

1011790 - Ouvrages de protection contre les dangers naturels

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	4'800'000	796'926	600'000	600'000	13%	0
Recettes	1'469'340	1'187'055	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11790, votée le 22/04/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 4'800'000 francs destiné à financer la construction et à la restauration d'ouvrages de protection contre les dangers naturels ainsi que pour permettre une gestion intégrée des risques géologiques au moyen de nouvelles données de base sur les dangers.

Objectifs annuels 2023

Surveillance des instabilités géologiques sur l'ensemble du territoire.

Carte des dangers naturels pour les coulées de boues.

Système de drainage des eaux du mur de Chancy.

Forage d'infiltration des eaux en amont du glissement de Champel.

Sécurisation du glissement du nant du Pont-du-centenaire.

Installation de filets et construction d'une passerelle à Saint-Jean.

Objectifs annuels 2022

Acquisition et mise à jour des données sur les dangers naturels :

- -surveillance des instabilités géologiques sur l'ensemble du territoire,
- -mise à jour du cadastre.

Ouvrages de protection :

- -drainage, surveillance du mur de Chancy,
- -glissement de Champel : surveillance hydrologique,
- -falaises de Saint-Jean : surveillance des belvédères, instrumentation et travaux de sécurisation.

1012195 - Axe stratégique réseaux - façade sud aéroport

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	16'014'960	1'691'284	5'351'163	4'509'000	28%	-842'163

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12195, votée le 23/03/2018, ouvrant un crédit d'investissement sous la forme d'une subvention d'investissement de 16'014'960 francs à la société Swissgrid SA et octroyant une autorisation de prêt du patrimoine financier de 16'014'960 francs à la société Meyrlis SA, en vue de financer l'enfouissement de la ligne électrique à très haute tension dans le cadre du projet d'Axe stratégique réseau développé sur la façade sud de l'aéroport.

Objectifs annuels 2023

Réaliser l'ensemble des travaux de génie civil du secteur Casaï au puit de la Renfile :

- travaux de fouille en tranchée et enfouissement des tubes au secteur Casaï,
- travaux de création d'un puit pour raccordement dans la galerie SIG au secteur Renfile.

Objectifs annuels 2022

Finaliser l'enfouissement des tubes sur le bas-côté de l'autoroute et attribuer des marchés réalisés en collaboration avec les Services Industriels de Genève (SIG).

Commencer les travaux en lien avec GéniLac.

1012671 - Renaturation de l'Aire étape 4 - Certoux

CR 0524 - Office cantonal de l'eau

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	5'335'000	1'971'617	2'100'000	1'400'000	26%	-700'000
Recettes	2'668'000	0	1'700'000	800'000	30%	-900'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12671, votée le 29/01/2021, ouvrant un crédit d'investissement de 5'335'000 francs pour la quatrième étape de la renaturation de l'Aire à Certoux : tronçon frontière – passerelle des Bis.

Ce projet constitue la suite de la réalisation de la 3ème étape dans le cadre du programme de renaturation des cours d'eau du canton. Ce grand projet de renaturation a été lancé en 2001. Il est réalisé en 4 étapes afin de répartir l'impact financier de l'ensemble de l'opération et de faciliter les nombreuses acquisitions foncières.

Les travaux de la 4ème et dernière étape de la renaturation concernent les aménagements hydrauliques, les ouvrages d'art ainsi que les chemins et placettes publiques.

Objectifs annuels 2023

Réaliser les travaux de création des promenades et placettes publiques, y compris les fontaines et le mobilier urbain.

Planter des arbres d'avenue, des haies arbustives et des plantes aquatiques.

Replier l'installation de chantier et remettre en état des terres agricoles.

Obtenir la dernière tranche de subvention de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

Objectifs annuels 2022

Finaliser les travaux d'aménagement de cours d'eau: terrassements des losanges, rampes de protection de l'oléoduc de la Sappro, consolidation des fondations du pont de Certoux.

Obtenir la deuxième tranche de subvention de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

1012936 - Développement d'un plan hydrogène cantonal - subvention

CR 0520 - Office cantonal de l'énergie (OCEN)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	10'000'000	0	0	2'000'000	20%	2'000'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12936, votée le 13/05/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 10'000'000 francs en faveur du développement d'un plan hydrogène cantonal.

Objectifs annuels 2023

Soutenir des projets collaboratifs d'investissements portés par des entités genevoises, dans les domaines de la production, du stockage, de la distribution, et de l'usage de l'hydrogène, en particulier pour des applications concernant les secteurs de la mobilité et du transport routier et lacustre, ainsi que le développement des compétences dans ces domaines.

Objectifs annuels 2022

1012968 - Zone portuaire et de loisirs du Vengeron

CR 0524 - Office cantonal de l'eau

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	55'503'000	0	600'000	7'500'000	14%	6'900'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12968, votée le 19/05/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 55'503'000 francs pour l'aménagement du site du Vengeron et octroyant à l'entreprise Cauderay Y. sàrl une concession d'occupation des eaux publiques d'une durée de 40 ans.

Ce projet consiste à réaménager le site du Vengeron, en réalisant un port professionnel, des accès à l'eau pour la baignade et les activités nautiques, ainsi qu'une zone nature d'envergure.

Le port professionnel permettra d'accueillir les entreprises lacustres ainsi que le chantier naval. Le nouveau bâtiment abritera l'école de voile, sa buvette et sa terrasse comprenant les sanitaires publics et des vestiaires.

Des râteliers, des rampes de mise à l'eau pour les activités nautiques ainsi que des espaces de stationnement pour la petite batellerie seront réalisés. La création d'une île permettra la revitalisation des milieux aquatiques, avec l'aménagement d'une roselière et de milieux diversifiés qui seront reconnectés avec l'embouchure de la rivière Le Vengeron.

Objectifs annuels 2023

Effectuer la procédure d'appel d'offres public.

Démarrer les travaux préparatoires et la première étape des aménagements de protections du port par la création des îles et des digues.

Objectifs annuels 2022

Le planning intentionnel de réalisation a été révisé début 2021.

Les travaux commenceront au plus tôt en septembre 2022, à la fin des travaux des SIG sur le site. Le budget 2022 prévoit la réalisation de l'appel d'offres et le démarrage de la première phase des travaux, principalement l'installation du chantier.

1013167 - Renaturation Aire et Drize du secteur PAV (étape 1 - Etoile/Boissonnas et études d'ensembles)

CR 0524 - Office cantonal de l'eau

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	61'443'000	0	0	7'700'000	13%	7'700'000

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13167, déposé le 24/08/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 50'487'000 francs et un crédit au titre de la subvention cantonale d'investissement de 10'956'000 francs pour la renaturation de l'Aire et de la Drize dans le périmètre Praille-Acacias-Vernets (PAV) (réalisation des travaux du secteur Etoile/Boissonnas et étude d'ensemble).

Le projet consiste à sécuriser les quartiers face aux risques d'inondations, en effectuant une remise à ciel ouvert des rivières (l'Aire et la Drize) dans le cadre du développement du PAV. Il se fera sur plusieurs dizaines d'années au fur et à mesure de l'avancement de ce grand projet. Il est prévu de déposer plusieurs projets de loi au fil des libérations foncières et de l'avancement des projets.

Objectifs annuels 2023

Effectuer la procédure d'appel d'offres public.

Démarrage de la première phase des travaux, qui comprend les travaux préparatoires et la réalisation de conduite d'adduction d'eau de la Drize entre Grange-Collomb et l'avenue de la Praille.

Objectifs annuels 2022

1921009 - Plan d'actions Biodiversité 2020-2030

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	20'260'000	0	500'000	1'000'000	5%	500'000

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit d'investissement de 20'260'000 francs destiné à financer la mise en œuvre de mesures issues du premier plan biodiversité 2020-2023 du canton de Genève dans sa partie investissement, puis les suivants (2024-2030). Ce plan matérialise la Stratégie Biodiversité Genève 2030 (SBG-2030) adoptée par le Conseil d'Etat en 2018.

Le projet concerne plus particulièrement la mise en œuvre de la stratégie d'arborisation cantonale sur les espaces avec le moins de contraintes.

Objectifs annuels 2023

Planter des arbres pour lutter contre les îlots de chaleur.

Aménagements pour les infrastructures écologiques (étangs, marais, prairies sèches, murs en pierres sèches, etc.).

Assainir les structures artificielles qui piègent la faune.

Objectifs annuels 2022

Dépôt du projet de loi prévu au quatrième trimestre 2021.

Planter des arbres pour lutter contre les îlots de chaleur.

Aménagement pour les infrastructures écologiques (étangs, marais, prairies sèches, murs en pierres sèches, etc.)

Assainir les structures artificielles qui piègent la faune.

1921038 - Etude d'une nouvelle décharge bioactive II

CR 0523 - Office cantonal de l'environnement

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	970'000	0	200'000	100'000	10%	-100'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit d'étude de 970'000 francs.

Compte tenu de l'épuisement du crédit d'étude octroyé en 2001 (loi 8269), il convient de le renouveler pour réaliser les investigations géotechniques sur le (les) site(s) retenu(s) en vue d'une nouvelle décharge bioactive et de réaliser le dossier de demande d'autorisation de construire et d'exploiter.

Objectifs annuels 2023

Si les investigations sont positives à Bourdigny, le service effectuera le plan de zone en 2023, dans le cas contraire, commencer les sondages et les essais géotechniques sur le site de Versoix.

Objectifs annuels 2022

Continuer les sondages et les essais géotechniques sur le site de Bourdigny (voir loi 8269), et le même type d'opération sur un autre site si les résultats sur Bourdigny ne devaient pas être concluants.

1921054 - Subvention pour l'assainissement énergétique

CR 0520 - Office
cantonal de l'énergie
(OCEN)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	200'000'000	0	0	10'000'000	5%	10'000'000

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation ouvrant un crédit d'investissement de 200'000'000 francs pour l'octroi de subventions énergétiques. Les subventions versées permettent d'augmenter le taux d'assainissement énergétique (par exemple enveloppe des bâtiments, remplacement des chaudières au mazout etc...) et de favoriser les économies d'énergie et les énergies renouvelables au sein du parc bâti.

Objectifs annuels 2023

Soutenir les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments du canton par l'octroi des subventions à la rénovation du parc bâti et à la substitution des énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables.

Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

1921055 - Transition écologique : Plantation d'arbres en milieu contraint

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	500'000'000	0	0	1'000'000	0%	1'000'000

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit d'investissement de 500'000'000 francs destiné à financer la plantations d'environ 150'000 arbres, de manière à augmenter le patrimoine arboré de l'aire urbaine de 300'000 à 450'000 arbres et d'atteindre ainsi un taux de canopée de 30%. Les investissements nécessaires à ces plantations seront réalisés prioritairement dans les secteurs de l'espace urbain soumis à de fortes contraintes techniques, telles que la présence des réseaux ou la présence de sol compacté et recouvert de bitume ou de béton.

Objectifs annuels 2023

Effectuer les études d'avant-projets en vue de dépôts d'autorisations de construire.

Planter les premiers arbres dans des secteurs ne nécessitant pas d'autorisation de construire.

Objectifs annuels 2022

1921056 - Infrastructures agricoles durables 2023-2033

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	19'000'000	0	0	1'000'000	5%	1'000'000

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, destiné à succéder à la loi 10850, et ouvrant un crédit d'investissement de 19'000'000 francs pour l'octroi de subventions d'investissement en vue de la modernisation des infrastructures de production agricole pour les années 2023-2033.

Objectifs généraux : Soutenir les investissements d'infrastructures agricoles permettant le développement d'une agriculture périurbaine compétitive, durable et respectueuse de l'environnement, dans un contexte de changement climatique.

Les dépenses consenties par le canton permettent d'obtenir un soutien financier de la Confédération sous forme de subventions à redistribuer.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre le subventionnement des mesures programmées dans le cadre des projets de développements régionaux (PDR), dans celui des améliorations structurelles et foncières (ASF) ainsi que dans celui des infrastructures pour la protection des eaux (IPE).

Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

Crédit de renouvellement

2012452 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	45'557'360	15'672'737	9'100'000	9'100'000	20%	0
Recettes	1'500'000	100'000	300'000	300'000	20%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12452, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 52'141'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire.

Un crédit de 45'557'360 francs est prévu au titre de la politique publique E.

Objectifs annuels 2023

Procéder à des travaux de régénération des biotopes forestiers, maintenir et améliorer l'infrastructure écologique, développer le tourisme rural (chemins de randonnée).

Changer les chaînes d'amarrage et réparer les pontons.

Réaliser des travaux suite aux crues de cours d'eau.

Renouveler les véhicules et le matériel métier.

Objectifs annuels 2022

Renouveler les véhicules et le matériel métier.

Procéder à des travaux de régénération des biotopes forestiers, maintenir et améliorer l'infrastructure écologique, développer le tourisme rural (chemins de randonnée).

Changer les chaînes d'amarrage et réparer les pontons.

Réaliser des travaux suite aux crues de cours d'eau.

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	1'780'000	539'885	360'998	420'945	24%	59'947

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Un crédit de 1'780'000 francs est prévu au titre de la politique publique E.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information "énergie" et "environnement".

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

Objectifs annuels 2022

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information "énergie" et "environnement".

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	551'235	94'369	100'000	100'000	18%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 551'235 francs est prévu au titre de la politique publique E.

Objectifs annuels 2023

Réaliser divers petits travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

Objectifs annuels 2022

Réaliser divers travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants:

F01 Enseignement obligatoire et orientation

F02 Enseignement secondaire II et formation continue

F03 Enseignement spécialisé et prestations médico-psychologiques

F04 Enfance, jeunesse et soutien à la parentalité

F05 Hautes écoles

F06 Prestations transversales liées à la formation

Principaux projets et priorités pour 2023

a) Bâtiments et constructions

Poursuivre les travaux de rénovation sur les bâtiments scolaires.

Finaliser la construction des étapes 5 et 6 du Centre médical universitaire avec notamment la poursuite des travaux pour les laboratoires et l'achèvement de l'animalerie.

Poursuivre les travaux de rénovation du collège Rousseau et débuter la deuxième étape.

Débuter les travaux intérieurs de reconstruction du bâtiment central d'Uni Bastions et réceptionner les décomptes finaux pour le bâtiment aile Jura.

Construire le pavillon modulaire pour le centre de formation professionnelle santé et social et lancer les appels d'offres pour la construction du nouveau bâtiment de la Haute école de santé à Champel. Effectuer les appels d'offres et démarrer les travaux d'extensions des cycles d'orientation (CO) Cayla et Aubépine pour une mise en service prévue à la rentrée 2024.

Poursuivre les études et lancer la procédure de demande d'autorisation de construire pour la réalisation d'un CO et des centres de formation professionnelle santé et social à Bernex.

b) Système d'information et de communication

Renouveler et améliorer en continu les actifs des SIC relatifs à la formation.

Suite à la validation du choix de la solution IS Academia et au dépôt du projet de loi de crédit supplémentaire (21 millions), démarrer la refonte du SIC du DIP visant à fournir un système cohérent et complet en matière de gestion, d'éducation et de formation.

Si les projets de loi 13010 (connectivité dans les écoles secondaires I et II) et 13011 (éducation au numérique) sont votés, effectuer les appels d'offres, débuter le déploiement des équipements numériques dans les écoles et installer le réseau sans fil dans tous les établissements secondaires.

c) Equipements et autres investissements

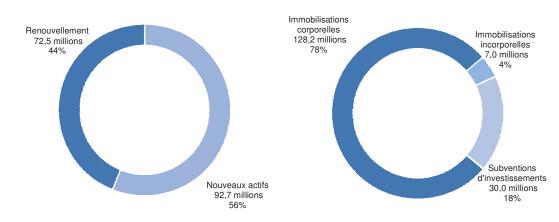
Renouveler des équipements pédagogiques et du mobilier scolaire afin de maintenir un niveau de sécurité et un accueil adéquat pour les élèves ; équiper de nouvelles structures de l'OMP et mettre aux normes de sécurité les laboratoires de sciences des établissements de l'ES II.

Poursuivre le renouvellement des équipements utilisés dans le cadre des activités d'enseignement et de recherche à l'Université de Genève et à la HES-SO Genève.

Poursuivre les travaux initiés par l'Université de Genève pour faire évoluer les infrastructures et services associés de calcul à haute performance et de stockage à long terme.

Développer les prestations numériques aux étudiants et étudiantes de l'Université de Genève et mettre en œuvre la stratégie numérique de la HES-SO Genève.

Répartition des investissements par catégorie et type Dépenses totales 2023 : 165,2 millions



Crédit d'ouvrage

1009995 - UNI - CMU 5ème étape

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	15'596'000	13'207'411	200'000	68'589	0%	-131'411

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9995, votée le 25/05/2007, ouvrant un crédit d'investissement de 193'483'000 francs en vue de la construction de la 5ème étape du Centre médical universitaire (CMU) (subvention d'équipement : 15'596'000 francs).

Objectifs annuels 2023

Poursuivre l'acquisition et l'installation des appareils scientifiques, du mobilier et des équipements.

Objectifs annuels 2022

Poursuivre l'acquisition et l'installation des appareils scientifiques, ainsi que des équipements à usage général et du mobilier.

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

		Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Ī	Dépenses	196'487'000	174'761'095	10'996'612	6'500'000	3%	-4'496'612
	Recettes	45'600'000	38'630'905	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9995, votée le 25/05/2007, ouvrant un crédit d'investissement de 193'483'000 francs en vue de la construction de la 5ème étape du Centre médical universitaire (CMU) (crédit de construction : 177'887'000 francs).

Construire la 5ème étape du CMU pour accueillir l'Ecole romande de pharmacie, la section de médecine dentaire et l'animalerie.

Un crédit d'investissement supplémentaire de 18'600'000 francs a été voté le 28/08/2020 (L 12606) portant le crédit total de la loi à 212'083'000 francs (crédit de construction : 196'487'000 francs). Une recette supplémentaire de 8'600'000 francs est également prévue.

Objectifs annuels 2023

Finaliser l'animalerie sans pathogène fixe (SPF) et les petits travaux restants pour une mise en service complète fin 2023.

Objectifs annuels 2022

Réaliser les études complémentaires de l'animalerie et débuter les travaux correspondants.

1010822 - UNI - CMU - 6ème étape

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	15'333'000	10'605'995	600'000	327'004	2%	-272'996

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10822, votée le 23/06/2011, ouvrant un crédit d'investissement de 148'937'000 francs en vue de la construction de la 6ème étape du Centre médical universitaire (CMU) (subvention d'équipement : 15'333'000 francs).

Objectifs annuels 2023

Poursuivre l'acquisition et l'installation des appareils scientifiques, du mobilier et des équipements.

Objectifs annuels 2022

Poursuivre l'acquisition et l'installation des appareils scientifiques, ainsi que des équipements à usage général et du mobilier.

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	133'604'000	115'623'862	9'000'000	5'400'000	4%	-3'600'000
Recettes	21'500'625	23'694'000	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10822, votée le 23/06/2011, ouvrant un crédit d'investissement de 148'937'000 francs en vue de la construction de la 6ème étape du Centre médical universitaire (CMU) (crédit de construction : 133'604'000 francs).

Construire la 6ème étape du Centre médical universitaire (CMU) pour accueillir l'investigation clinique, l'Institut des sciences du mouvement et de la médecine du sport (ISMMS) et compléter l'Ecole de pharmacie, la section de médecine dentaire et agrandir l'animalerie.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les travaux des laboratoires A3 / P3 et la zone aquatique de l'animalerie, pour une mise en service complète courant 2024.

Objectifs annuels 2022

Finaliser les travaux de la zone aquatique (aquariums) et réaliser ceux du laboratoire du métabolisme.

1010875 - Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	2'184'000	1'348'157	0	38'132	2%	38'132

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10875, votée le 16/03/2012, ouvrant un crédit d'investissement de 31'884'000 francs en vue des travaux de rénovation et d'agrandissement de l'ancienne école de médecine sise au 20, rue de l'Ecole-de-Médecine (subvention d'équipement : 2'184'000 francs).

Financer l'équipement mobilier et informatique dans le cadre de la rénovation et de l'agrandissement de l'ancienne école de médecine.

Objectifs annuels 2023

Finalisation de l'achat des équipements.

Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	29'700'000	28'595'266	50'000	50'000	0%	0
Recettes	7'000'000	4'550'000	1'238'539	1'238'539	18%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10875, votée le 16/03/2012, ouvrant un crédit d'investissement de 31'884'000 francs en vue des travaux de rénovation et d'agrandissement de l'ancienne école de médecine sise au 20, rue de l'Ecole-de-Médecine (crédit de construction : 29'700'000 francs).

Rénover et agrandir l'ancienne école de médecine sise au 20, rue de l'Ecole-de-Médecine (investissement propre).

Objectifs annuels 2023

Entreprendre les démarches auprès de la Confédération pour obtenir le solde de la subvention du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) et préparer le bouclement de la loi.

Objectifs annuels 2022

Entreprendre les démarches auprès de la Confédération pour récupérer le solde de la subvention du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) et préparer le bouclement de la loi.

1012080 - Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation (SIC EF)

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	9'959'000	1'018'612	3'400'000	5'000'000	50%	1'600'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12080, votée le 02/06/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 9'959'000 francs pour le remplacement du système d'information et de communication pour l'éducation et la formation (SIC EF).

La refonte du système d'information et de communication du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) vise à fournir un service en matière d'éducation et de formation. En synthèse, fournir un système cohérent et complet, remédier à l'obsolescence, construire un système évolutif, répondre aux exigences de protection des données, fournir un système ouvert et accessible au plus grand nombre.

Un projet de loi ouvrant un crédit d'investissement supplémentaire de 20'960'000 francs a été déposé le 17/08/2022 (PL 13162). N'étant pas encore voté, il n'est pas intégré au crédit total affiché dans la cartouche ci-dessus.

Objectifs annuels 2023

Les tests de performance ont validé le choix de la solution IS Academia.

Le projet de loi de crédit supplémentaire nécessaire a été déposé. Selon la suite de cette demande, la refonte du système d'information et de communication du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) démarrera par la mise en place des licences, du matériel et des infrastructures.

Objectifs annuels 2022

Les tests de performance ont été prolongés en raison de résultats non probants lors de la validation de la phase de conception.

Les problèmes ayant été résolus, démarrer la refonte du système d'information et de communication du département de l'instruction publique.

Dès la confirmation du projet, mettre en place les licences, le matériel et les infrastructures pour les premières installations.

1012146 - UNI - Service de la recherche

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	15'546'000	7'988'102	5'700'723	2'357'175	15%	-3'343'548

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12146, votée le 24/11/2017, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 15'546'000 francs pour financer l'évolution des infrastructures et services associés de calcul à haute performance et de stockage long terme afin d'optimiser et faciliter l'utilisation des données issues de la recherche dans les hautes écoles universitaires genevoises.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre le développement de la plateforme pour les humanités numériques "hedera".

Interconnecter la plateforme institutionnelle e-lab à Yareta (solution numérique d'archivage). Poursuivre le développement de Yareta.

Compléter le nouveau cluster de calcul. Développer des modules de formation destinés aux chercheurs afin de faciliter l'usage des nouveaux clusters de calcul.

Objectifs annuels 2022

Poursuivre les travaux initiés.

Mettre en place un nouveau cluster de calcul sur le site d'Uni Dufour.

Poursuivre des développements dans les domaines de l'anonymisation des données de recherche, des "digital humanities".

Proposer des solutions autour des "données sémantiques".

1012149 - Rénovation d'Uni Bastions

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	4'212'000	13'306	460'688	175'383	4%	-285'305

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12149, votée le 26/01/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 88'290'000 francs et une subvention d'équipement de 4'212'000 francs pour la rénovation d'Uni Bastions.

Le crédit prévu pour les équipements (subvention d'investissement en faveur de l'Université de Genève) est de 4'212'000 francs.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les commandes des bornes wifi et divers équipements liés à la sécurité, la téléphonie, le mobilier et la signalétique.

Objectifs annuels 2022

Commander des bornes wifi et divers équipements liés à la sécurité, la téléphonie, le mobilier et la signalétique.

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	64'800	0	0	10'000	15%	10'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12149, votée le 26/01/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 88'290'000 francs et une subvention d'équipement de 4'212'000 francs pour la rénovation d'Uni Bastions. Le crédit prévu pour l'informatique est de 64'800 francs.

Objectifs annuels 2023

Des travaux de tirage de fibre optique sont prévus en 2023.

Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	88'225'200	19'912'380	10'220'554	16'556'869	19%	6'336'315
Recettes	10'000'000	2'750'000	767'089	960'345	10%	193'256

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12149, votée le 26/01/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 88'290'000 francs et une subvention d'équipement de 4'212'000 francs pour la rénovation d'Uni Bastions. Le crédit prévu pour la construction est de 88'225'200 francs.

Objectifs annuels 2023

Réceptionner les décomptes finaux pour le bâtiment aile Jura.

Débuter les travaux intérieurs de reconstruction du bâtiment central.

Percevoir les subventions fédérales.

Objectifs annuels 2022

Finaliser les travaux dans l'aile Jura en vue d'une remise à l'utilisateur pour la rentrée 2022.

Débuter les travaux de façades et de démolitions intérieures dans le bâtiment central.

Percevoir les subventions fédérales.

1012184 - Ecole ES II à Meyrin - étude (Ecole Noëlla Rouget)

CR 0616 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	6'901'000	4'080'115	2'420'000	820'886	12%	-1'599'114

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12184, votée le 23/03/2018, ouvrant un crédit d'études de 5'801'000 francs pour la construction d'une nouvelle école de culture générale à Meyrin.

Un crédit supplémentaire de 1'100'000 francs a été octroyé par la commission des travaux du Grand Conseil le 25/08/2020 pour adapter les études à une demande du DIP de passer d'une capacité de 1'000 à 1'400 élèves.

Objectifs annuels 2023

Effectuer les appels d'offres pour le démarrage du chantier.

Objectifs annuels 2022

Poursuivre les études, établir le devis général et déposer la demande de l'autorisation de construire.

1012242 - HEAD - nouveau campus - travaux

CR 0616 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	14'000'000	10'397'410	2'869'320	1'602'590	11%	-1'266'730
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12242, votée le 27/04/2018, ouvrant un crédit d'investissement au titre de subvention cantonale de 14'000'000 francs destinée aux travaux de transformation des trois bâtiments existants qui forment le nouveau campus de la Haute école d'art et de design (HEAD) dans le quartier des Charmilles.

Objectifs annuels 2023

Verser la dernière tranche de la subvention aux HES et préparer le bouclement de la loi.

Objectifs annuels 2022

Verser le solde de la subvention aux HES et préparer le bouclement de la loi.

1012538 - Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études

CR 0616 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	15'823'000	949'029	6'100'000	4'500'000	28%	-1'600'000
Recettes	2'175'998	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12538, votée le 12/03/2020, ouvrant un crédit d'étude de 15'823'000 francs pour la réalisation d'un cycle d'orientation et d'un centre de formation professionnelle santé et social à Bernex.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les études et lancer la procédure de demande d'autorisation de construire.

Objectifs annuels 2022

Développer l'avant-projet et le projet issu du concours d'architecture.

1012743 - Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements

CR 0323 -
Enseignement
secondaire II

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	3'407'000	0	0	900'000	26%	900'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12743, votée le 27/11/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 65'950'000 francs pour la rénovation et la surélévation du collège Rousseau, avenue du Bouchet 16A, Petit-Saconnex. Le crédit prévu pour les équipements est de 3'407'000 francs.

Objectifs annuels 2023

Suite à la rénovation et transformation d'une partie des locaux et à la surélévation d'un demi-étage, il s'agira d'équiper les salles de classe et les salles informatiques, de musique, d'arts visuels, de sciences ainsi que tout le pôle administratif, qui font partie intégrante de cette partie du bâtiment.

Objectifs annuels 2022

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	725'000	0	0	334'100	46%	334'100

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12743, votée le 27/11/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 65'950'000 francs pour la rénovation et la surélévation du collège Rousseau, avenue du Bouchet 16A, Petit-Saconnex. Le crédit prévu pour l'informatique est de 725'000 francs.

Objectifs annuels 2023

Equiper les locaux concernés par du matériel réseau et téléphonie.

Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	61'818'000	4'362'813	23'000'000	18'000'000	29%	-5'000'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12743, votée le 27/11/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 65'950'000 francs pour la rénovation et la surélévation du collège Rousseau, avenue du Bouchet 16A, Petit-Saconnex. Le crédit prévu pour la construction est de 61'818'000 francs.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les travaux de la première étape et débuter dès septembre 2023 les travaux de la deuxième étape.

Objectifs annuels 2022

Démarrer la première étape (travaux intérieurs et toiture du bâtiment) de la rénovation du collège.

1012767 - UNI - SI pour les étudiants

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	12'000'000	77'791	3'500'000	3'500'000	29%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12767, votée le 30/04/2021, ouvrant un crédit de 12'000'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement pour financer la refonte des prestations numériques aux étudiants et étudiantes de l'Université de Genève couvrant cinq domaines : la mise en place d'un nouveau système d'information de gestion de la formation du corps estudiantin orientée autour du parcours de l'étudiante et de l'étudiant, l'amélioration et l'unification des plates-formes d'enseignement, la cybersécurité incluant la certification numérique, le développement des examens en ligne, l'enrichissement de l'application mobile de l'UNIGE.

Objectifs annuels 2023

Généralisation du module de gestion des candidatures à l'ensemble des facultés. Développer le module d'offre en formation et enseignement ainsi que le dossier numérique de l'étudiant.

Offrir de nouveaux services sur l'application mobile.

Développer les services numériques supportant les activités extra-académiques (sport, culture, santé).

Poursuivre les projets d'eLearning et eAssessment.

Objectifs annuels 2022

Etendre la mise en place de l'offre académique, des immatriculations, des admissions, de la gestion des personnes, du suivi des relations étudiants, des statistiques, du reporting et de la confiance numérique (sécurité et dématérialisation des diplômes).

Continuer la mise en place du e-assessment.

Continuer le projet de plates-formes d'enseignement.

1012977 - Stratégie numérique de la HES-SO Genève

CR 0325 - Haute école spécialisée de Genève

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	5'470'000	0	1'430'000	1'430'000	26%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12977, votée le 08/04/2022, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 5'470'000 francs pour financer la mise en œuvre de la stratégie numérique de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale — Genève (HES-SO Genève).

Il couvre les axes suivants :

- -les pratiques d'enseignement et d'apprentissage
- -les compétences numériques du personnel
- -les équipements numériques nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie
- -la gouvernance et le leadership numérique au travers de la mise en place d'une e-administration forte et digitalisée.

Objectifs annuels 2023

Démarrer les axes Equipements numériques en équipant les premières salles d'innovation au sein d'une école, Compétences numériques en identifiant l'outil de diagnostic et de développement des compétences numériques et Gouvernance et Leadership en initiant les premières analyses pour les e-Demarches des processus RH.

Objectifs annuels 2022

Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie numérique de la HES-SO Genève comprenant les axes suivants : Equipement numérique et Compétence numérique.

1012988 - ES II Confignon - étude

CR 0616 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	8'265'000	0	500'000	800'000	10%	300'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12988, votée le 08/04/2022, ouvrant un crédit d'étude de 8'265'000 francs en vue de la construction d'une école pour l'enseignement secondaire II à Confignon (au lieu-dit « Les Cherpines »).

Objectifs annuels 2023

Réaliser les deux degrés du concours d'architectures.

Objectifs annuels 2022

Lancer le concours d'architecture.

1013010 - Connectivité dans les écoles secondaires I et II

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	3'179'400	0	399'700	1'579'700	50%	1'180'000

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13010, déposé le 01/09/2021, ouvrant un crédit de 9'194'400 francs, pour installer du réseau sans fil dans tous les établissements secondaires I et II.

Un crédit de 3'179'400 est prévu pour l'acquisition et l'installation des antennes Wi-Fi et un crédit de 6'015'000 est prévu pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

Objectifs annuels 2023

Effectuer les appels d'offres et débuter le déploiement des infrastructures nécessaires.

Objectifs annuels 2022

Effectuer les appels d'offres et débuter le déploiement des infrastructures nécessaires.

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	6'015'000	0	325'000	2'845'000	47%	2'520'000

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13010, déposé le 01/09/2021, ouvrant un crédit de 9'194'400 francs, pour installer du réseau sans fil dans tous les établissements secondaires I et II.

Un crédit de 3'179'400 est prévu pour l'acquisition et l'installation des antennes Wi-Fi et un crédit de 6'015'000 est prévu pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

Objectifs annuels 2023

Démarrer les travaux de câblage et d'installation des antennes Wi-Fi dans les écoles.

Objectifs annuels 2022

Démarrage des travaux de câblage et d'installation des antennes Wi-Fi dans les écoles.

1013011 - Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP

CR 0313 - Services partagés et logistiques

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	2'282'000	0	456'400	684'600	30%	228'200

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13011, déposé le 01/09/2021, ouvrant un crédit de 9'019'000 francs, pour permettre la mise en œuvre des nouveaux plans d'études en science informatique (ES II) et en éducation numérique (EO) décidés par les instances intercantonales, les outils numériques des écoles doivent être actualisés, complétés et enrichis. Le projet vise à doter les écoles de l'éventail des outils nécessaires, allant du robot pédagogique à l'ordinateur fixe en passant par les cartes programmables, les tablettes ou les ordinateurs portables.

Un crédit de 2'282'000 est prévu pour les équipements dont l'acquisition relève directement du DIP (robots, cartes électroniques, matériel audiovisuel, mallettes d'objets).

Objectifs annuels 2023

Effectuer les appels d'offres et débuter le déploiement des équipements pour les premières écoles.

Objectifs annuels 2022

Effectuer les appels d'offres et débuter le déploiement des équipements pour les premières écoles.

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	6'737'000	0	1'347'400	2'021'100	30%	673'700

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13011, déposé le 01/09/2021, ouvrant un crédit de 9'019'000 francs, pour permettre la mise en œuvre des nouveaux plans d'études en science informatique (ES II) et en éducation numérique (EO) décidés par les instances intercantonales, les outils numériques des écoles doivent être actualisés, complétés et enrichis. Le projet vise à doter les écoles de l'éventail des outils nécessaires, allant du robot pédagogique à l'ordinateur fixe en passant par les cartes programmables, les tablettes ou les ordinateurs portables.

Un crédit de 6'737'000 est prévu pour l'informatique.

Objectifs annuels 2023

Fournir des ordinateurs portables aux élèves dans un premier temps.

Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2021.

1013100 - Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements

CR 0323 -Enseignement secondaire II

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	733'000	0	0	600'000	82%	600'000

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13100, déposé le 06/04/2022, ouvrant un crédit de 90'647'000 francs en vue de la construction de l'extension de la Haute école de santé (HEdS) à Champel et de la construction d'un pavillon modulaire pour le Centre de formation professionnelle santé et social (CFPS) à Lancy ainsi qu'une subvention d'équipement de 5'674'000 francs au titre de subvention d'investissement en faveur de la HES Genève pour l'équipement de la HEdS.

Ce projet de loi permettra également de reloger au préalable, de manière temporaire, le centre de formation professionnelle santé et social dans des pavillons modulaires à Lancy.

(Constructions : 89'724'000 francs; équipements du CFPS : 733'000 francs; équipement de la HEdS sous forme de subvention d'investissement à la HES-SO Genève : 5'674'000; informatique : 190'000 francs).

Objectifs annuels 2023

Dès la mise à disposition du pavillon, équiper l'ensemble des locaux dédiés aux filières de laborantins et techniciens en analyses biomédicales ES (tertiaires).

Objectifs annuels 2022

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	190'000	0	189'000	50'000	26%	-139'000

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13100, déposé le 06/04/2022, ouvrant un crédit de 90'647'000 francs en vue de la construction de l'extension de la Haute école de santé (HEdS) à Champel et de la construction d'un pavillon modulaire pour le Centre de formation professionnelle santé et social (CFPS) à Lancy ainsi qu'une subvention d'équipement de 5'674'000 francs au titre de subvention d'investissement en faveur de la HES Genève pour l'équipement de la HEdS.

Ce projet de loi permettra également de reloger au préalable, de manière temporaire, le centre de formation professionnelle santé et social dans des pavillons modulaires à Lancy.

(Constructions : 89'724'000 francs; équipements du CFPS : 733'000 francs; équipement de la HEdS sous forme de subvention d'investissement à la HES-SO Genève : 5'674'000 francs; informatique : 190'000 francs).

Objectifs annuels 2023

Des achats de matériel réseau et téléphonie sont prévus en 2023 afin d'équiper les locaux concernés.

Objectifs annuels 2022

Mettre en place une liaison par fibre optique, déployer l'équipement réseau pour le bâtiment ainsi que la fourniture d'équipements informatiques administratifs.

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	89'724'000	0	5'000'000	10'000'000	11%	5'000'000
Recettes	12'000'000	0	900'000	1'300'000	11%	400'000

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13100, déposé le 06/04/2022, ouvrant un crédit de 90'647'000 francs en vue de la construction de l'extension de la Haute école de santé (HEdS) à Champel et de la construction d'un pavillon modulaire pour le Centre de formation professionnelle santé et social (CFPS) à Lancy ainsi qu'une subvention d'équipement de 5'674'000 francs au titre de subvention d'investissement en faveur de la HES Genève pour l'équipement de la HEdS.

Ce projet de loi permettra également de reloger au préalable, de manière temporaire, le centre de formation professionnelle santé et social dans des pavillons modulaires à Lancy.

(Constructions : 89'724'000 francs; équipements du CFPS : 733'000 francs; équipement de la HEdS sous forme de subvention d'investissement à la HES-SO Genève : 5'674'000 francs; informatique : 190'000 francs).

Objectifs annuels 2023

Construire le pavillon modulaire pour le centre de formation professionnelle santé et social (CFPS) pour décembre 2023 et lancer les appels d'offres pour le bâtiment HEdS.

Objectifs annuels 2022

Démarrer les travaux d'installation du pavillon pour le centre de formation santé et social (CFPS) après l'adoption du projet de loi.

1921012 - Extension Lullier HEPIA et CFPne - études

CR 0616 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	2'000'000	0	0	500'000	25%	500'000

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation ouvrant un crédit d'étude de 2'000'000 francs pour la construction d'un nouveau pavillon scolaire pour l'HEPIA et le Centre de formation professionnelle nature et environnement (CFPne) à Lullier.

Objectifs annuels 2023

Réaliser le concours d'architecture.

Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

1921016 - UNI - sciences de l'université Grand Centre - études

CR 0616 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	17'600'000	0	0	1'000'000	6%	1'000'000

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation ouvrant un crédit d'étude de 17'500'000 francs pour la réalisation du Grand Centre des Sciences de l'Université de Genève.

Ce projet doit permettre le regroupement de plusieurs disciplines universitaires sur le site des Sciences.

Objectifs annuels 2023

Lancer la première phase du concours d'architecture.

Objectifs annuels 2022

1921043 - CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	64'040'000	0	8'300'000	5'000'000	8%	-3'300'000

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi, déposé le 31/08/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 65'500'000 francs en vue de la construction de 2 pavillons et 5 extensions modulaires pour le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), sur des sites existants, communes de Genève, Chêne-Bougeries, Thônex, Meyrin et Versoix.

(Constructions: 64'040'000 francs; équipements: 1'330'000 francs; informatique: 130'000 francs).

Objectifs annuels 2023

Effectuer les appels d'offres et démarrer les travaux pour les cycles d'orientation Cayla et Aubépine pour une mise en service à la rentrée 2024.

Objectifs annuels 2022

Démarrer les travaux pour les trois premiers pavillons des cycles d'orientation Golette, Sécheron et Cayla.

Crédit de renouvellement

2012450 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DIP

CR 0311 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	41'685'200	13'917'112	9'087'627	8'157'345	20%	-930'282

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12450, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 41'729'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse.

Un crédit de 41'685'200 francs est prévu pour la politique publique F.

Objectifs annuels 2023

Les objectifs 2023 sont dans la continuité des exercices précédents, soit le renouvellement des équipements pédagogiques, du mobilier scolaire et des véhicules pour l'ensemble des entités du DIP, la poursuite de la mise aux normes de sécurité des laboratoires de sciences à l'ES II et répondre aux besoins d'ouvertures de nouvelles structures à l'office médico-pédagogique.

Objectifs annuels 2022

En tenant compte d'une démographie d'élèves en augmentation pour la rentrée 2022, l'objectif est de maintenir un niveau de sécurité adéquat afin de garantir des conditions de travail satisfaisantes pour les élèves et les collaborateurs du DIP.

Il s'agit principalement de renouveler des équipements pédagogiques, du mobilier scolaire et des véhicules et de financer des extensions dans les CFP.

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0615 - Office
cantonal des
systèmes
d'information et du
numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	11'150'000	2'706'841	2'604'636	3'037'158	27%	432'522

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Un crédit de 11'150'000 francs est prévu au titre de la politique publique F.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs à la formation. Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis par le Conseil d'Etat, dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

Objectifs annuels 2022

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs à la formation. Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	222'102'184	118'951'535	46'000'000	44'000'000	20%	-2'000'000
Recettes	2'000'000	0	400'000	500'000	25%	100'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 222'102'184 francs est prévu au titre de la politique publique F.

Objectifs annuels 2023

Procéder aux travaux de rénovation (conformité des installations techniques, assainissement des polluants, sécurité, toitures, plan lumière, pavillons) à Tambourine 2, CMU, CO Vuillonex et Grandes Communes, EC Nicolas Bouvier, etc.

A la demande du DIP/UNI et des HES, finaliser et réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments.

Verser à la SGIPA la subvention pour le bâtiment de Conches.

Objectifs annuels 2022

Procéder aux travaux de rénovation (conformité des installations techniques, assainissement des polluants, sécurité, toitures, plan lumière, pavillons) au Collège Claparède, CMU, CO Vuillonex, CFPNE Lullier, etc.

A la demande du DIP/UNI et des HES, réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments.

Verser les subventions aux communes concernées et percevoir les subventions fédérales.

2012461 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - HES

CR 0325 - Haute
école spécialisée de
Genève

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	15'370'000	5'340'763	3'310'685	3'343'079	22%	32'394

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12461, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 15'370'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement de la HES-SO Genève.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre le renouvellement des équipements/instruments scientifiques et artistiques, des machines/gros outillages, des appareils audiovisuels, du mobilier et du matériel informatique (serveurs, salles de cours équipées d'ordinateurs dédiés au Dessin Assisté par Ordinateur - Conception Assistée par Ordinateur) selon les moyens alloués.

Objectifs annuels 2022

Poursuivre le renouvellement des équipements et instruments scientifiques et artistiques, des machines et gros outillages, des appareils audiovisuels, du mobilier et du matériel informatique (serveurs, salles de cours équipées d'ordinateurs dédiés au Dessin Assisté par Ordinateur - Conception Assistée par Ordinateur).

2012462 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - UNI

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	69'950'000	23'768'317	14'000'000	14'000'000	20%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12462, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 69'950'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement de l'Université de Genève.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre le renouvellement des équipements utilisés dans le cadre des activités d'enseignement et de recherche.

Objectifs annuels 2022

Poursuivre le renouvellement d'équipements utilisés dans le cadre des activités d'enseignement et de recherche.

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants:

- G01 Logement et planification foncière
- G02 Aménagement du territoire et conformité des constructions et des chantiers
- G03 Information du territoire et garantie des droits réels
- G04 Protection du patrimoine bâti et des sites

Principaux projets et priorités pour 2023

a) Bâtiments et constructions

Acquérir des parcelles, doter les fondations immobilières et participer au financement d'opérations afin de permettre la réalisation de logements d'utilité publique (LUP) en vue d'atteindre l'objectif des 20% de LUP sur le parc locatif cantonal fixé par la loi pour la construction de logements d'utilité publique (I 4 06).

Participer avec les communes au développement urbain en permettant le financement d'infrastructures publiques liées à la réalisation de nouveaux logements.

Lancer les aménagements du projet "Cool City" au cycle d'orientation de Sécheron en vue de son adaptation climatique.

Verser la subvention cantonale en fonction de l'avancement des travaux du musée archéologique de l'Esplanade de Saint-Antoine.

Mettre en place les systèmes de mise hors gel des conduites d'eau du projet "relogement des forains et gens du voyage", pour autant que les prototypes installés en 2022 donnent satisfaction.

b) Système d'information et de communication

Renouveler et améliorer en continu les systèmes d'information relatifs à l'aménagement et au logement.

Lancer la conception et la phase une de la numérisation complète des processus "Post Autorisation" de l'Office des autorisations de construire.

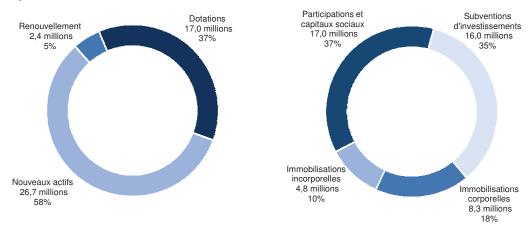
Démarrer la mise en œuvre des réquisitions électroniques du projet "Dématérialisation des processus du Registre foncier".

Adapter, améliorer la qualité, compléter et mettre à jour les données de référence du territoire (mensuration officielle, BIM, modèle d'altitude, orthophotos à haute résolution, données 3D, données SIG, notamment).

c) Équipements et autres investissements

Renouveler et compléter le mobilier et les équipements.

Répartition des investissements par catégorie et type Dépenses totales 2023 : 46,1 millions



Crédit d'ouvrage

1010460 - Constructions de logements d'utilité publique - LUP II

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	0	83'750'918	18'000'000	18'000'000		0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10460, votée le 14/05/2009, prévoyant l'attribution annuelle de 35'000'000 francs à un fonds propre affecté pour la constitution d'un parc de logements d'utilité publique (fonds LUP) jusqu'à ce que dernier atteigne 20% du parc locatif cantonal.

Acquérir des terrains, construire, acquérir et gérer des logements d'utilité publique, financer toute opération destinée à concourir à la réalisation du parc de logements d'utilité publique par l'Etat ou, au moyen de dotations de l'Etat, par des fondations de droit public ou des communes. Le projet considéré ici porte sur une partie seulement des objectifs de la loi, soit l'acquisition de terrains et/ou droit distinct et permanent (DDP) par l'Etat permettant à terme la réalisation de LUP.

L'attribution annuelle de 35'000'000 francs au fonds a d'abord été financée par la loi 10008 ouvrant un crédit d'investissement de 300'000'000 francs (LUP I) jusqu'à son épuisement en 2015. La loi 10460 permet la continuité de la politique de constitution d'un parc de LUP en assurant le financement de l'attribution annuelle au fonds.

Le fonds peut bénéficier d'attributions financières supplémentaires au montant annuel de 35'000'000 francs, pour autant qu'il soit compensé sur une durée de 5 ans, sous réserve du solde disponible du fonds. Les budgets annuels prévus pour le développement des LUP se répartissent entre crédits d'ouvrage (projet 1010460) et dotations (3010460).

Objectifs annuels 2023

Acquérir des parcelles permettant de développer des logements d'utilité publique, notamment dans les grands périmètres d'urbanisation et la zone villa déclassée de la première couronne urbaine :

Etat : acquisition d'environ 5'000 m² de terrain.

Communes : financement de 3 à 5 projets communaux.

Objectifs annuels 2022

Acquérir des parcelles permettant de développer des logements d'utilité publique, notamment dans les grands périmètres d'urbanisation et la zone villa déclassée de la première couronne urbaine : Etat : acquisition d'environ $5'000 \text{ m}^2$ de terrain.

Communes : financement de 3 à 5 projets communaux.

1010673 - Relogement des forains et gens du voyage

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	12'777'000	11'850'559	100'000	491'442	4%	391'442

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10673, votée le 19/11/2010, ouvrant un crédit d'investissement de 12'777'000 francs pour l'aménagement des terrains de la Bécassière permettant le relogement des forains et des gens du voyage, pour la construction d'un parking en surface destiné aux forains à la route du Bois-Brûlé et pour le démontage des installations sur le site du Molard à Versoix.

Objectifs annuels 2023

Mettre en place les systèmes de mise hors gel des conduites d'eau, pour autant que les prototypes installés en 2022 donnent satisfaction puis préparer le bouclement de la loi.

Objectifs annuels 2022

Réceptionner les dernières factures et préparer le bouclement de la loi.

1011941 - Contribution du canton au fonds de développement urbain

CR	051	5 -	Office	de
PHI	rhan	icn	20	

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	20'000'000	9'999'998	2'500'000	2'500'000	13%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11941, votée le 4/11/2016, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 20'000'000 francs au Fonds intercommunal pour le développement urbain pour le financement d'infrastructures publiques rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements.

Loi 12893, votée le 30/04/2021, modifiant la loi sur le Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) autorisant une contribution complémentaire de 500'000 francs à compter du 01/01/2022.

Objectifs annuels 2023

Participer au développement urbain en collaboration avec l'Association des communes genevoises (ACG).

Objectifs annuels 2022

Participer au développement urbain en collaboration avec l'Association des communes genevoises (ACG).

1012703 - Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	4'600'000	0	2'000'000	500'000	11%	-1'500'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12703, votée le 27/11/2020, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 4'600'000 francs en faveur de la Ville de Genève pour l'étude et la réalisation du musée du site archéologique de Saint-Antoine.

Objectifs annuels 2023

Verser la subvention en fonction de l'avancement des travaux.

Objectifs annuels 2022

Verser la subvention en fonction de l'avancement des travaux.

1013074 - Projet Cool City - CO de Sécheron

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	5'721'090	0	200'000	2'200'000	38%	2'000'000

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13074, déposé le 23/02/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 5'646'777 francs et un crédit au titre de la subvention cantonale d'investissement de 74'313 francs pour le projet Cool City d'adaptation climatique du cycle d'orientation de Sécheron en ville de Genève.

Objectifs annuels 2023

Préparer l'ouverture des chantiers. Effectuer les travaux de défrichement et de démolition des éléments bétons et des réseaux d'eaux pluviales.

Effectuer les travaux de la construction de réseaux enterrés et des canalisations.

Débuter les premiers aménagements.

Objectifs annuels 2022

La rédaction du projet de loi est prévue au quatrième trimestre 2021.

Il est prévu de déposer l'autorisation de construire et de commencer les travaux fin 2022.

1013140 - Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	4'325'000	0	400'000	865'000	20%	465'000

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13140, déposé le 08/06/2022, ouvrant un crédit de 4'325'000 francs, pour dématérialiser des processus du Registre foncier (RF). Ce crédit permettra à l'office du RF de développer sa stratégie de transformation numérique en faisant évoluer sa solution de gestion, le programme intercantonal CAPITASTRA, et d'élaborer une feuille de route permettant de dématérialiser ses processus.

Objectifs annuels 2023

Sous réserve du vote de la loi, concevoir et développer une prestation en ligne pour déposer les réquisitions au format électronique tout en se conformant aux obligations fiscales de déclaration de bien immobilier via l'e-démarche sécurisée.

Contribuer à l'adaptation de l'outil CAPITASTRA conformément aux décisions prises sur le plan intercantonal.

Objectifs annuels 2022

Concevoir et développer une prestation en ligne pour déposer les réquisitions au format électronique tout en se conformant aux obligations fiscales de déclaration de bien immobilier via l'e-démarche sécurisée.

Contribuer à l'adaptation de l'outil CAPITASTRA conformément aux décisions prises sur le plan intercantonal.

1921035 - Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	11'980'000	0	2'500'000	2'096'000	17%	-404'000

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi déposé le 31/8/2022, ouvrant un crédit de 11'980'000 francs, pour doter les offices d'outils mutualisés permettant le contrôle des chantiers pour surveiller le respect des autorisations de construire et de poursuivre les infractions.

Objectifs annuels 2023

En 2023, ce projet de 4 ans démarrera ses activités par une phase de conception permettant de poser les bases des développements devant principalement intervenir en 2024, 2025 et 2026.

Objectifs annuels 2022

Initialisation, conception et première phase de la dématérialisation des processus post autorisation de l'Office des autorisations de construire.

Mise en production des optimisations de la plateforme de gestion des maquettes numériques pour la partie post autorisation.

Crédit de renouvellement

2012452 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	6'218'640	1'772'336	1'200'000	1'200'000	19%	0
Recettes	1'373'240	415'383	275'000	275'000	20%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12452, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 52'141'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire

Un crédit de 6'218'640 francs est prévu au titre de la politique publique G.

Objectifs annuels 2023

Adapter, améliorer la qualité, compléter et mettre à jour les données de référence du territoire (mensuration officielle, BIM, modèle d'altitude, orthophotos à haute résolution, données 3D et données SIG).

Maintenance évolutive concernant le Cadastre RDPPF.

Améliorer la qualité et de la complétude des données du SITG.

Renouveler le mobilier et les équipements des offices.

Objectifs annuels 2022

Renouveler le mobilier et les équipements pour les offices concernés.

Adapter, améliorer la qualité, compléter et mettre à jour les données de référence du territoire (mensuration officielle, BIM, modèle d'altitude, orthophotos à haute résolution, données 3D et données SIG).

Maintenance évolutive concernant le Cadastre RDPPF.

Améliorer la qualité et de la complétude des données du SITG.

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	4'710'000	1'554'280	1'011'649	1'179'432	25%	167'783

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Un crédit de 4'710'000 francs est prévu au titre de la politique publique G.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs à l'aménagement et au logement. Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis par le Conseil d'Etat, dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

Objectifs annuels 2022

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs à l'aménagement et au logement. Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	980'865	18'956	30'000	20'000	2%	-10'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 980'865 francs est prévu au titre de la politique publique G.

Objectifs annuels 2023

Réaliser divers travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

Sous réserve du démarrage des travaux, verser la subvention pour la rénovation du temple de la Fusterie.

Objectifs annuels 2022

Réaliser divers travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

Le projet de rénovation du Temple de la Fusterie (subvention) est retardé à 2023 ou 2024.

Dotations

3010460 - Constructions de logements d'utilité publique - LUP II

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	0	63'194'303	17'000'000	17'000'000		0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10460, votée le 14/05/2009, prévoyant l'attribution annuelle de 35'000'000 francs à un fonds propre affecté pour la constitution d'un parc de logements d'utilité publique (fonds LUP) jusqu'à ce que dernier atteigne 20% du parc locatif cantonal.

Acquérir des terrains, construire, acquérir et gérer des logements d'utilité publique, financer toute opération destinée à concourir à la réalisation du parc de logements d'utilité publique par l'Etat ou, au moyen de dotations de l'Etat, par des fondations de droit public ou des communes. Le projet considéré ici porte sur une partie seulement des objectifs de la loi soit l'octroi de dotations permettant aux fondations de droit public et aux communes d'acquérir des terrains nus et/ou des immeubles ou de construire des logements d'utilité publique.

L'attribution annuelle de 35'000'000 francs au fonds a d'abord été financée par la loi 10008 ouvrant un crédit d'investissement de 300'000'000 francs (LUP I) jusqu'à son épuisement en 2015. La loi 10460 permet la continuité de la politique de constitution d'un parc de LUP en assurant le financement de l'attribution annuelle au fonds.

Le fonds peut bénéficier d'attributions financières supplémentaires au montant annuel de 35'000'000 francs, pour autant qu'il soit compensé sur une durée de 5 ans, sous réserve du solde disponible du fonds

Les budgets annuels prévus pour le développement des LUP se répartissent entre crédits d'ouvrage (projet 1010460) et dotations (3010460).

Objectifs annuels 2023

Doter la FPLC et les fondations immobilières de droit public pour acquérir des terrains, réaliser de nouveaux logements et/ou acquérir des logements existants :

- FPLC: env. 5'000m² de terrains.
- FIDP : env. 200 logements pour de nouveaux projets et/ou l'acquisition de logements existants.

Objectifs annuels 2022

Dans les limites de l'alimentation du fonds, doter la FPLC et les fondations immobilières de droit public pour acquérir des terrains, réaliser de nouveaux logements et/ou acquérir des logements existants :

- FPLC: env. 5'000m² de terrains.
- FIDP: env. 200 logements pour de nouveaux projets et/ou l'acquisition de logements existants.

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants:

H01 Sécurité publique

H02 Privation de liberté et mesures d'encadrement

H03 Population, droit de cité et migration

H04 Sécurité civile et armée

Principaux projets et priorités pour 2023

a) Bâtiments et constructions

Finaliser les travaux du centre d'instruction des troupes de sauvetage à Epeisses.

Réaliser les études complémentaires et débuter les travaux spéciaux en vue de la construction du bâtiment de la Police internationale (PI) et du Centre de coopération policière et douanière francosuisse (CCPD).

Poursuivre des travaux de rénovation et de mise en conformité des bâtiments de la police et de la détention (Champ-Dollon), ainsi que réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments accueillant les offices mettant en œuvre la politique publique H.

b) Système d'information et de communication

Réceptionner les dernières cabines de prises de données pour le Centre cantonal de biométrie. Obtenir les crédits en vue de réaliser les projets de refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos), de renouvellement du système d'aide à l'engagement de la police (SAE) et d'évolution du système de gestion des amendes d'ordre et des

contraventions et engager les premières dépenses se rapportant à ces projets.

Effectuer les dernières dépenses afférentes aux lois pour la lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité (L 11788), et la modernisation des systèmes d'information de la police cantonale (L 12147).

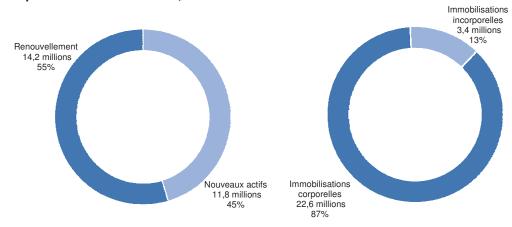
c) Equipements et autres investissements

Finaliser les achats d'équipements pour les sites ayant remplacé la caserne des Vernets (Mategnin et Epeisses) ainsi que pour le centre logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville.

Acquérir les derniers éléments de mobilier pour le Centre cantonal de biométrie.

Renouveler les équipements spécifiques et les véhicules des offices mettant en œuvre la politique publique H.

Répartition des investissements par catégorie et type Dépenses totales 2023 : 26,0 millions



Crédit d'ouvrage

1011580 - Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction

CR 0414 - Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	1'985'000	409'801	500'000	787'599	40%	287'599

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11580, votée le 16/04/2015, ouvrant un crédit d'ouvrage de 20'869'000 francs pour la reconstruction d'un bâtiment de stationnement de troupe sur le site de Meyrin-Mategnin contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements.

Le crédit prévu pour les équipements est de 1'985'000 francs.

Objectifs annuels 2023

Finaliser les acquisitions de matériel pour l'extérieur.

Objectifs annuels 2022

Les principaux investissements 2022 porteront essentiellement sur les extérieurs :

- installations pour mâts de drapeaux,
- structures métalliques pour le dépôt de machines d'entretien extérieur,
- armature de sectorisation des déchets,
- mobilier d'accueil pour les espaces de récupération des déchets.

1011788 - Lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	1'200'000	964'955	0	210'000	18%	210'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11788, votée le 22/04/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 1'200'000 francs pour la lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les achats de logiciels spécifiques permettant de meilleures investigations sur les smartphones, les ordinateurs et les cryptomonnaies.

Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

1012084 - Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements

CR 0414 - Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	852'525	255	596'000	256'000	30%	-340'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12084, votée le 31/08/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 34'467'400 francs pour la construction du centre d'instruction des troupes de sauvetage à Epeisses contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements.

Le crédit prévu pour les équipements est de 852'525 francs.

Objectifs annuels 2023

Les principales dépenses prévues en 2023 concerneront :

- les travaux d'implantation des installations d'instruction du CIFP,
- l'aménagement d'un quai de chargement et d'une déchèterie,
- du mobilier et des équipements pour les ateliers,
- des sèche-cheveux pour les douches.

Objectifs annuels 2022

Les investissements 2022 porteront principalement sur :

- mobilier pour la partie cantonale de la caserne (bureaux, salles de théorie, vestiaires, local technique),
- installations pour mâts de drapeaux,
- structures métalliques pour le dépôt des machines d'entretien extérieur,
- armature sectorisation des déchets,
- machines à laver et séchoir.

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	40'032'060	20'764'108	12'716'440	5'030'512	13%	-7'685'928
Recettes	12'700'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12084, votée le 31/08/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 34'467'400 francs pour la construction du centre d'instruction des troupes de sauvetage à Epeisses contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements.

Le crédit prévu pour la construction est de 33'532'060 francs.

Un crédit supplémentaire a été voté le 07/04/2022 pour un montant de 6'500'000 francs (Loi 12622).

Objectifs annuels 2023

Finaliser les travaux et réceptionner les décomptes finaux.

Objectifs annuels 2022

Terminer les travaux et mettre en service le bâtiment en fin d'année 2022.

1012085 - Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville

CR 0414 - Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	1'880'000	249'294	600'000	815'353	43%	215'353

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12085, votée le 31/08/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 24'950'600 francs en vue de la transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire (CLCM) d'Aire-la-Ville contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements. Le crédit prévu pour les équipements est de 1'880'000 francs.

Objectifs annuels 2023

Les principales acquisitions prévues en 2023 concerneront :

- un équipement pour le lavage des véhicules et des roues,
- des machines pour le montage des pneus et l'équilibrage de ceux-ci,
- une balayeuse.

Objectifs annuels 2022

Les principaux investissements 2022 porteront essentiellement sur des équipements qui permettront d'augmenter le champ d'action des activités du CLCM :

- matériel de vidéoconférence de la salle de conduite,
- chambres froides.
- palan de 1'000 kg devant la serrurerie,
- structures de stockage de matériaux,
- armature de sectorisation des déchets.

1012147 - Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	4'540'000	2'839'552	1'022'000	420'000	9%	-602'000
Recettes	380'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12147, votée le 03/11/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 4'160'000 francs pour le développement du système d'information de la police et son adaptation aux dispositions de la nouvelle loi sur la police.

Un crédit supplémentaire de 380'000 francs a été accordé par la commission des travaux le 22/03/2022 pour l'acquisition de licences supplémentaires qui sont financées en totalité par l'Association des communes genevoises.

Objectifs annuels 2023

Finaliser la gestion documentaire informatisée et mettre en place les derniers processus en lien avec les affaires de la police.

Objectifs annuels 2022

Assurer une gestion documentaire informatisée des affaires de la police.

Poursuivre la mise en œuvre de processus harmonisés avec d'autres polices cantonales.

Finaliser la mise à disposition d'une solution centralisée pour les drones polices.

1012633 - Centre cantonal de biométrie

CR 0402 - Office cantonal de la population et des migrations

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	342'586	10'080	0	100'000	29%	100'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12633, votée le 26/06/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 1'715'000 francs pour la création d'un Centre cantonal de biométrie et l'acquisition de ses équipements.

Ce crédit permettra l'acquisition de nouvelles cabines de saisie biométrique à l'office cantonal de la population et des migrations (OCPM).

Le crédit prévu pour les équipements de l'office cantonal de la population et des migrations est de 342'586 francs.

Objectifs annuels 2023

Ce montant est destiné à l'achat de mobilier pour le personnel qui mettra en œuvre les nouvelles cabines qui seront livrées en 2023.

Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	1'372'414	415'027	839'000	410'000	30%	-429'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12633, votée le 26/06/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 1'715'000 francs pour la création d'un Centre cantonal de biométrie et l'acquisition de ses équipements.

Ce crédit permettra l'acquisition de nouvelles cabines de saisie biométrique à l'office cantonal de la population et des migrations (OCPM).

Le crédit prévu pour les équipements de l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique est de 1'372'414 francs.

Objectifs annuels 2023

Installer les nouvelles cabines biométriques et clore le projet.

Objectifs annuels 2022

Aménager le nouveau centre cantonal de biométrie, tant au niveau du réseau que des postes de travail.

Procéder aux évolutions fonctionnelles qui permettront aux usagers d'obtenir leurs documents d'identité sous format biométrique.

1012994 - Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	71'914'000	0	2'000'000	2'000'000	3%	0
Recettes	237'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 12994, déposé le 30/06/2021, ouvrant un crédit d'investissement de 77'000'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment pour la Police Internationale (PI) et le Centre de Coopération policière et douanière franco-suisse (CCPD) sur la commune du Grand-Saconnex.

Objectifs annuels 2023

Réaliser les études complémentaires nécessaires pour adapter le projet selon l'amendement voté en commission des travaux visant à supprimer la détention administrative.

Elaborer les soumissions et démarrer les travaux spéciaux.

Objectifs annuels 2022

Obtenir le crédit d'investissement et lancer les appels d'offres.

1013155 - Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos)

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	3'500'000	0	200'000	600'000	17%	400'000

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13155, déposé le 06/07/2022, ouvrant un crédit de 3'500'000 francs, pour remplacer les solutions de gestion du personnel de la police et de la détention.

Ces solutions, actuellement obsolètes, mettent en péril la bonne gestion horaire de ce personnel travaillant en 24/7, et la mobilisation du personnel policier.

La future solution permettra également de sécuriser la gestion des autorisations du personnel policier.

Objectifs annuels 2023

Démarrer le projet et l'installation technique de l'application.

Objectifs annuels 2022

Démarrer la conception de la nouvelle solution.

1921045 - Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE)

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	6'000'000	0	500'000	700'000	12%	200'000

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit de 6'000'000 francs, pour mettre à jour la plateforme à court terme avec la base de données et le logiciel applicatif, deux éléments structurants pour cette plateforme critique.

Il est également prévu de renouveler à moyen terme des actifs d'exploitation, des serveurs de stockage, de la téléphonie d'urgence et des postes de travail en 2025 et 2026.

Objectifs annuels 2023

Démarrer le projet, et en particulier le premier lot de mise à jour des bases de données.

Objectifs annuels 2022

Commander les premiers éléments nécessaires à l'installation de la nouvelle version du système d'aide à l'engagement (SAE).

1921047 - Evolution du système de gestion des amendes d'ordre et des contraventions

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	2'950'000	0	100'000	515'000	17%	415'000

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit de 2'950'000 francs, pour réaliser des évolutions technologiques afin de simplifier les traitements, augmenter la sécurité des données ou alors apporter plus de qualité dans les prestations du Service des Contraventions (SdC).

Objectifs annuels 2023

Démarrer le projet, en particulier de nouvelles interfaces facilitant la communication avec d'autres systèmes d'information.

Objectifs annuels 2022

Démarrer les premiers travaux permettant d'optimiser le traitement des amendes d'ordre, selon la priorisation établie par le Service des Contraventions (SdC).

Crédit de renouvellement

2012451 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES

CR 0401 -
Présidence,
secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	42'765'000	9'954'824	8'982'000	7'464'000	17%	-1'518'000
Recettes	2'500'000	450'000	500'000	500'000	20%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12451, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 45'995'500 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé.

Un crédit de 42'765'000 francs est prévu pour la politique publique H.

Objectifs annuels 2023

Procéder au renouvellement du matériel, mobilier, équipements spécifiques et véhicules des différents offices mettant en œuvre la politique publique H "Sécurité et population".

Objectifs annuels 2022

Procéder au renouvellement du matériel, mobilier, équipements spécifiques et véhicules des différents offices mettant en œuvre la politique publique H "Sécurité et population".

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	6'140'000	3'574'011	1'066'177	1'243'225	20%	177'048

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit de 6'140'000 francs est prévu au titre de la politique publique H.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique "Sécurité et population". Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis par le Conseil d'Etat, dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

Objectifs annuels 2022

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique "Sécurité et population". Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	24'944'925	17'268'854	5'000'000	5'500'000	22%	500'000
Recettes	0	568'994	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 24'944'925 francs est prévu au titre de la politique publique H.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les travaux de rénovation (mise en conformité des installations techniques, sécurité, toitures, surveillance...) sur les bâtiments de police et de détention (nouvel hôtel de police, Berne 6, Champ-Dollon...).

Sur demande du DSPS, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qui les concernent.

Objectifs annuels 2022

Poursuivre les travaux de rénovation (mise en conformité des installations techniques, sécurité, toitures, surveillance...) sur les postes de police et bâtiments de détention (Champ-Dollon,...). Sur demande du DSPS (anciennement DSES), réaliser des travaux de transformation dans les

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants:

- I01 Impôts, taxes et droits
- 102 Production et perception des impôts
- 103 Administration de la fortune, de la dette et de la RPT
- 104 Exécution des poursuites et faillites

Principaux projets et priorités pour 2023

a) Système d'information et de communication

Poursuivre l'amélioration du système d'information fiscal : développer la notification électronique depuis les e-demarches pour les personnes physiques, traiter l'obsolescence technologique du système de gestion électronique de documents et améliorer la qualité et la gestion de la correspondance vers les contribuables.

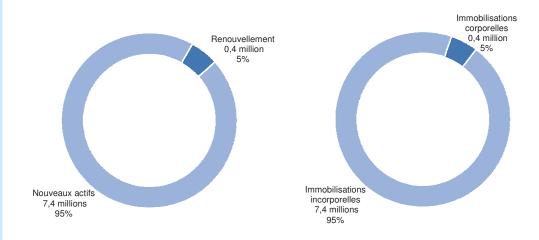
Simplifier l'espace numérique des impôts en ligne : faciliter la déclaration de certains profils de contribuables, améliorer l'ergonomie de la démarche en ligne pour les demandes de délai des déclarations fiscales et faciliter les interactions de l'administration fiscale avec les notaires.

Poursuivre les travaux en vue de la stabilisation et l'évolution du système d'information de l'office cantonal des poursuites : mettre en conformité l'application OPUS avec la nouvelle organisation de la direction de l'exécution, mettre en œuvre la nouvelle solution de gestion des guichets et développer l'offre e-démarches à disposition des usagers.

b) Equipements et autres investissements

Mettre en place un environnement de travail favorisant l'échange, la polyvalence et les besoins sanitaires pour l'administration fiscale cantonale et les offices cantonaux des poursuites et des faillites.

Répartition des investissements par catégorie et type Dépenses totales 2023 : 7,8 millions



Crédit d'ouvrage

1012623 - AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	11'800'000	4'610'339	2'500'000	2'800'000	24%	300'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12623, votée le 12/05/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 11'800'000 francs pour les évolutions du système d'information et de communication (SIC) fiscal de 2020 à 2024.

Objectifs annuels 2023

Afin d'être en conformité avec le règlement sur l'administration en ligne (RAeL), il est nécessaire de développer la notification électronique depuis les e-démarches pour les personnes physiques. Traiter l'obsolescence technologique du système de gestion électronique de documents.

Améliorer la qualité et la gestion de la correspondance vers les contribuables.

Objectifs annuels 2022

Simplifier la taxation ordinaire ultérieure pour les contribuables assujettis à l'impôt à la source. Automatiser les échanges d'information concernant les ventes immobilières avec les notaires. Compléter l'offre de documents fiscaux disponibles pour le contribuable dans son espace numérique.

1012946 - Evolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS)

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	5'100'000	128'281	2'500'000	2'443'000	48%	-57'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12946, votée le 03/09/2021, ouvrant un crédit de 5'100'000 francs en vue de la stabilisation et l'évolution du système d'information de l'office cantonal des poursuites.

Objectifs annuels 2023

Mettre l'application OPUS en conformité avec la nouvelle organisation décidée à la direction de l'exécution.

Mettre en œuvre la nouvelle solution de gestion des guichets et files d'attente.

Débuter le développement de l'offre de e-démarches à disposition des usagers-personnes physiques.

Objectifs annuels 2022

Intégrer au sein du nouvel espace numérique usager de l'administration cantonale les e-démarches déjà offertes par l'office cantonal des poursuites (OCP).

Réaliser les demandes prioritaires permettant d'améliorer la productivité de l'OCP.

Adapter le système d'information aux modifications légales, réglementaires et jurisprudentielles récentes.

1013067 - Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	6'400'000	0	700'000	2'110'000	33%	1'410'000

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13067, déposé le 02/02/2022, ouvrant un crédit de 6'400'000 francs afin de disposer de services toujours plus simples et ergonomiques pour les contribuables, facilitant leurs interactions avec l'administration fiscale cantonale (AFC).

Objectifs annuels 2023

Faciliter la déclaration d'impôts de certains profils de contribuables (par ex. les usagers n'ayant pas de revenu).

Améliorer l'ergonomie de la démarche en ligne de demande de délai pour rendre sa déclaration.

Faciliter les interactions de l'administration fiscale avec les notaires en leur permettant de déposer électroniquement des actes.

Objectifs annuels 2022

Débuter les travaux visant à simplifier la déclaration pour les contribuables indépendants.

Faciliter la déclaration d'impôts de certains profils de contribuables (étudiants...).

Concevoir la future solution de déclaration d'impôt pour les contribuables-personnes physiques.

Crédit de renouvellement

2012449 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF

CR 0221 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	1'600'000	237'697	345'000	345'000	22%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12449, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 2'100'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances et des ressources humaines.

Un crédit de 1'600'000 francs est prévu au titre de la politique publique I. Ce montant est composé du crédit initial de 1'100'000 francs prévu au titre de la politique publique I et du crédit initial de 500'000 francs prévu au titre de la politique publique L.

Ces deux derniers ont été alloués à la politique publique I suite à la réorganisation administrative du 30/04/2021 et le transfert du programme "Exécution des poursuites et faillites" de la politique publique L à la politique publique I.

Objectifs annuels 2023

Répondre aux demandes de mise en place d'un environnement de travail favorisant l'échange, la polyvalence et les besoins sanitaires auprès de l'administration fiscale cantonale et les offices cantonaux des poursuites et des faillites

Objectifs annuels 2022

Mettre en place un environnement de travail favorisant l'échange, la polyvalence et les besoins sanitaires auprès de l'administration fiscale cantonale et les offices cantonaux des poursuites et des faillites

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	0	1'205'779	0	10'000		10'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et améliorer en continu les actifs des de la politique "Impôts et finances" qui ne sont pas couverts par des crédits spécifiques (OPUS et divers SIC en relation avec la fiscalité). Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis par le Conseil d'Etat, dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

J - Justice

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants:

J01 Pouvoir judiciaire

Principaux projets et priorités pour 2023

a) Bâtiments et constructions

Poursuivre les travaux d'adaptation et d'entretien des surfaces mises à disposition du pouvoir judiciaire.

Réaliser des études techniques spécifiques préalables en préparation des travaux d'assainissement dans les locaux les plus anciens.

Initier les travaux de rénovations de l'actuel Palais de justice et aménager les surfaces relais mises à disposition.

b) Système d'information et de communication

Participer au financement du projet fédéral Justitia 4.0 et réaliser des prototypes.

Lancer la phase de conception dans le projet "eDossier judiciaire" de dématérialisation du dossier judiciaire.

Lancer la phase d'analyse et de conception du projet de refonte de l'application de gestion des inventaires de valeurs et biens saisis sur décision des autorités judiciaires pénales et conservés par l'Etat, utilisée par la police et le pouvoir judiciaire.

Moderniser la chaîne de production de documents des procédures judiciaires depuis l'application métier

Adapter le système d'information du tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant selon les évolutions définies dans le cadre des projets de réforme menés par le pouvoir judiciaire et l'administration cantonale.

Améliorer et compléter les outils de gestion et de réservation des salles d'audience.

Participer à la mise en œuvre d'une interface informatique entre le service des contraventions et le service d'application des peines et mesures.

c) Equipements et autres investissements

Poursuivre l'aménagement des places de travail et des espaces communs de la justice.

Adapter ergonomiquement les bureaux pour deux juridictions par année.

Améliorer le niveau de sécurité des bâtiments et des salles d'audiences, ainsi que la circulation des différents publics, notamment par l'acquisition d'outils de contrôle.

Améliorer l'acoustique et la sonorisation des salles d'audience.

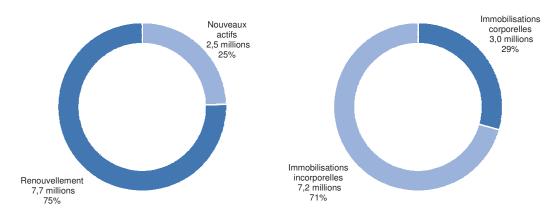
Diffuser largement l'usage du double écran au gré du développement de la gestion électronique des documents.

Déployer une signalétique d'orientation des justiciables à l'intérieur des locaux.

Réaliser des aménagements spécifiques répondant aux besoins ponctuels des juridictions.

Financer les réparations et maintenances d'équipements non pris en charge par l'office cantonal des bâtiments (câblages électriques, etc...).

Répartition des investissements par catégorie et type Dépenses totales 2023 :10.2 millions



J - Justice

Crédit d'ouvrage

1921058 - Justitia 4.0

CR 1401 -	
Administra	ation du
Pouvoir ju	diciaire

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	26'800'000	0	0	2'500'000	9%	2'500'000

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours d'élaboration ouvrant un crédit d'investissement de 26'800'000 francs visant à financer la transition numérique de la justice genevoise par le passage au dossier judiciaire électronique, dans le cadre du projet fédéral et inter-cantonal de dématérialisation des autorités judiciaire suisses (Justitia 4.0).

Objectifs annuels 2023

Phase de conception du eDossier judiciaire et acquisition des premiers équipements, tels que serveurs, postes de travail et écrans.

Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

Crédit de renouvellement

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0616 -	Office
cantonal	des
bâtiment	S

		Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dép	enses	43'807'226	10'365'861	8'500'000	3,000,000	7%	-5'500'000
Rece	ettes	0	145	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 43'807'226 francs est prévu au titre de la politique publique J.

Objectifs annuels 2023

Sur les bâtiments du Pouvoir judiciaire (PJ) en Vieille-Ville et à Glacis de Rive, continuer les travaux de rénovation (toitures, façades, sureté, mise en conformité des installations techniques...).

Sur demande du PJ, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qui les concernent.

Objectifs annuels 2022

Sur les bâtiments du Pouvoir judiciaire (PJ) en Vieille-Ville, continuer les travaux de rénovation initiés dans le crédit de renouvellement 2015-2019 (toitures, façades, sureté, mise en conformité des installations techniques...).

Sur demande du PJ, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qui les concernent.

J - Justice

2012470 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - PJ

CR 1401 -	
Administration	du
Pouvoir judiciai	re

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	17'000'000	3'709'717	3'823'667	4'733'308	28%	909'641

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12470, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 17'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du Pouvoir judiciaire.

Objectifs annuels 2023

Aménager les places de travail et les espaces communs.

Améliorer l'accueil des personnes ainsi que le niveau de sécurité des bâtiments et personnes.

Concrétiser les projets informatiques conformément à la priorisation faite par le comité de direction du Pouvoir judiciaire.

Objectifs annuels 2022

Aménager les places de travail et les espaces communs.

Améliorer l'accueil des personnes ainsi que le niveau de sécurité des bâtiments et personnes.

Concrétiser les projets informatiques conformément à la priorisation faite par le Comité ad hoc interne au Pouvoir judiciaire.

K - Santé

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants:

- K01 Réseau de soins et actions en faveur des personnes âgées
- K02 Régulation et planification sanitaire
- K03 Sécurité sanitaire, promotion de la santé et prévention

Principaux projets et priorités pour 2023

a) Bâtiments et constructions

Verser les subventions relatives à la rénovation et à l'agrandissement des blocs opératoires (phase 2 ou projet HYBOU), ainsi qu'à la 4ème étape de rénovation de la maternité.

Entretenir les bâtiments mis à disposition des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) par l'Etat et ceux propres à cette entité.

Démarrer les travaux relatifs au regroupement des unités forensiques en milieu ouvert, à la sécurisation du tunnel de Beau-Séjour et à la route du domaine de Belle-Idée.

b) Système d'information et de communication

Assurer la maintenance des applications et le renouvellement des équipements informatiques des HUG.

Poursuivre l'intégration des solutions d'archive neutre et du dossier des patients en anesthésie, soins intensifs adultes et pédiatriques dans le système d'information des HUG.

Démarrer les développements relatifs à la santé numérique avec les partenaires du réseau. Obtenir les crédits et démarrer les travaux préparatoires relatifs à l'équipement d'un deuxième datacenter aux HUG.

Poursuivre le développement du socle applicatif du système d'information de l'institution genevoise de maintien à domicile (IMAD).

c) Equipements et autres investissements

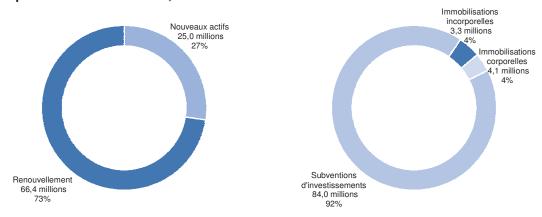
Poursuivre le renouvellement du mobilier, des appareils de sécurité et des équipements de l'Imad. Poursuivre le renouvellement des équipements biomédicaux des HUG.

Poursuivre le renouvellement du mobilier, des véhicules et des équipements de la direction générale de la santé et des services qui lui sont rattachés.

Poursuivre l'acquisition des équipements d'imagerie aux blocs opératoires des HUG.

Procéder au renouvellement des équipements lourds des Hôpitaux universitaires de Genève.

Répartition des investissements par catégorie et type Dépenses totales 2023 : 91,4 millions



Crédit d'ouvrage

1011957 - Crédits d'ouvrage 2016-2019 - HUG

CR 0430 - Direction générale de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	28'500'000	7'327'424	1'500'000	2'800'000	10%	1'300'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11957, votée le 02/06/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 28'500'000 francs au titre de subvention d'investissement aux hôpitaux universitaires de Genève pour financer les crédits d'ouvrage suivants :

- système d'automation de la microbiologie (5'500'000 francs)
- développement des équipements d'imagerie aux blocs opératoires (13'000'000 francs)
- rénovation et réaffectation de la « Maison du personnel » de la clinique de Joli-Mont (10'000'000 francs)

La disponibilité du crédit relatif aux équipements d'imagerie aux blocs opératoires a été prorogée jusqu'à fin 2024 de manière à coordonner l'avancement de ce projet avec celui qui porte sur la rénovation et l'agrandissement des blocs opératoires (Loi 12724).

Objectifs annuels 2023

Dans le cadre du projet de développement des équipements d'imagerie au bloc, procéder à l'adjudication et la commande des salles hybrides pour des installations finalisées à l'été 2024. Pour l'urologie, il est prévu une installation à l'été 2023.

Objectifs annuels 2022

L'objectif de la tranche 2022 est l'installation et la facturation d'une salle de radiologie interventionnelle et la poursuite des travaux préparatoires aux salles hybrides pour des installations finales en deux temps : au premier semestre 2023 pour l'urologie puis au second semestre 2023 pour les blocs opératoires.

1012039 - Equipement IEPA (IMAD)

CR 0430 - Direction générale de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	4'620'000	557'896	4'062'104	500'000	11%	-3'562'104

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12039, votée le 07/04/2017 ouvrant un crédit d'investissement de 4'620'000 francs au titre de subvention d'investissement à l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) pour l'équipement d'immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA).

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les investissements (matériel informatique, appareils de sécurité, mobilier) pour les nouveaux IEPA mis en exploitation en 2023 : Résidence Campanules à Vernier (164 logements), IEPA Meyrin 14 à la Servette (32 logements).

Objectifs annuels 2022

Poursuivre les investissements (matériel informatique, appareils de sécurité, mobilier) pour les nouveaux IEPA mis en exploitation en 2022 : Bourdonnette 1 et 2 à Vernier (167 logements), IEPA Jardins de Graman à Puplinge (14 logements), IEPA Meyrin 14 à la Servette (32 logements).

1012295 - Informatique IMAD 2018-2021 - subvention

CR 0430 - Direction générale de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	3'956'000	1'120'779	1'191'279	1'643'942	42%	452'663

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12295, votée le 30/08/2018, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 3'956'000 francs, pour les exercices 2018 à 2021, destiné à la digitalisation des services du système d'information au regard de l'évolution des prestations de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD).

La disponibilité du crédit d'investissement s'éteint à fin 2023.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre le déploiement du système de gestion de la relation client (CRM) reposant sur la mise en œuvre du dossier client numérisé (DCN) regroupant tous les documents relatifs à la prise en charge des clients, DCN alimenté par les informations provenant des différents systèmes d'informations de l'imad.

Initier le déploiement d'outils permettant un renforcement du travail collaboratif.

Objectifs annuels 2022

Mettre en place un système de gestion de la relation client (CRM) reposant sur la gestion électronique des documents (GED) alimentée par les informations provenant des différents systèmes d'information de l'IMAD.

Poursuivre le développement du socle technique de dématérialisation des documents et des processus associés.

1012529 - HUG - Solution d'archive neutre (VNA - Vendor Neutral Archive)

CR 0430 - Direction générale de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	7'500'000	2'141'504	3'000'000	1'800'000	24%	-1'200'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12529, votée le 28/02/2020, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 7'500'000 francs au bénéfice des HUG pour l'acquisition d'une solution d'archive neutre.

Il s'agit de développer une nouvelle plateforme informatique globale de gestion de tous les supports présents dans le dossier du patient : images, vidéos chirurgicales, signaux électrophysiologiques et rapports écrits.

Objectifs annuels 2023

Développement et intégration des outils permettant :

- le suivi des photos de plaie du patient, leur annotation et le partage des images postopératoires,
- le stockage des vidéos de chirurgie,
- le partage d'information d'imagerie médicale,
- le stockage des lames de pathologie numérisées afin d'automatiser la distribution des examens aux unités de diagnostic et au DPI,
- l'interprétation radiologie.

Objectifs annuels 2022

Poursuivre l'intégration de l'archive neutre (phase 2) dans le système d'information des HUG, continuer le renouvellement des postes et des écrans de diagnostic, et enfin étendre le stockage pour la pathologie et les vidéos opératoires.

1012724 - HUG - Subvention rénovation et agrandissement des blocs opératoires - phase 2

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	2022 - 2023
20'000'000	1'324'306	11'520'000	7'155'694	36%	-4'364'306
	total	total 31/12/2021	total 31/12/2021 2022	total 31/12/2021 2022 2023	total 31/12/2021 2022 2023 total

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12724, votée le 30/10/2020, ouvrant un crédit de 20'000'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement au bénéfice des Hôpitaux universitaires de Genève pour la rénovation de 3 salles d'opération et la création de 2 salles d'opération multimodales.

Objectifs annuels 2023

Verser la subvention en fonction de l'avancement des travaux et de l'acquisition d'équipement.

Objectifs annuels 2022

Verser la subvention en fonction de l'avancement des travaux et de l'acquisition d'équipement.

1012855 - HUG - Dossier Patient Informatisé (soins intensifs et anesthésie)

CR 0430 - Direction générale de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	10'656'000	0	2'800'000	2'188'000	21%	-612'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12855, votée le 13/04/2021, ouvrant un crédit de 10'656'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement aux HUG pour l'acquisition d'une solution informatique unique et commerciale répondant aux besoins de prise en charge des patients en anesthésie, aux soins intensifs adultes, aux soins intensifs de pédiatrie et en néonatologie.

Objectifs annuels 2023

Le projet SIMAAP se poursuit en 2023 avec la définition des besoins, développements et intégration hors production pour les soins intensifs pédiatriques et néonatologie.

Fin 2023, le logiciel sera installé et paramétré en production pour les soins intensifs pédiatriques et néonatologie, intégré avec l'ensemble des outils existants.

Objectifs annuels 2022

La tranche 2022 de ce crédit vise à sélectionner la solution informatique par l'appel d'offres, de réaliser les études d'intégration avec le fournisseur, de sélectionner la première unité à équiper (intégrations informatiques, installation de matériel, paramétrage à effectuer), de débuter le paramétrage d'une unité et de former des super utilisateurs au sein des équipes.

1012980 - HUG - Maternité 4ème étape

CR 0616 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	52'000'000	0	3'000'000	3'500'000	7%	500'000

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 12980, déposé le 02/06/2021, ouvrant un crédit de 52'000'000 francs au titre de subvention d'investissement au bénéfice des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) pour la rénovation et l'équipement du bâtiment principal de la Maternité, étape 4. La part du crédit relative aux travaux est de 45'000'000 francs.

Objectifs annuels 2023

Verser la subvention en fonction de l'avancement des travaux.

Objectifs annuels 2022

Verser la subvention en fonction de l'avancement des travaux.

1013004 - Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)

CR 0430 - Direction générale de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	7'557'000	0	1'527'000	1'527'000	20%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13004, déposé le 23/06/2021, ouvrant un crédit d'investissement de 7'523'000 francs et deux crédits au titre de subventions cantonales d'investissement de 6'077'000 francs en faveur des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et de 1'300'000 francs en faveur de l'institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) pour la période 2021-2026 dans la santé numérique, soit un total de 14'900'000 francs.

Le crédit présenté dans cette cartouche couvre les subventions cantonales d'investissement pour un montant total de 7'377'000 francs et une portion du crédits d'investissement pour la direction générale de la santé d'un montant de 180'000 francs.

Objectifs annuels 2023

Démarrage des projets permettant l'intégration dans les solutions institutionnelles existantes d'outils :

- de gestion et de visualisation des itinéraires clinique en réseau,
- de plan de soins partagés,
- permettant la collecte de résultats rapportés par les patients,
- de réservation en ligne de prestations de soins commun aux institutions,
- de télémédecine.

Objectifs annuels 2022

Verser les subventions aux HUG et à l'IMAD pour :

Mettre en place l'infrastructure de base permettant une identification et une authentification sécurisée des usagers dans le domaine de la santé. Développer un référentiel commun facilitant l'échange d'informations entre les systèmes d'information partenaire. Développer un plan de soins partagés et un outil de gestion des itinéraires cliniques.

K - Santé

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	7'343'000	0	1'973'000	2'933'000	40%	960'000

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13004, déposé le 23/06/2021, ouvrant un crédit d'investissement de 7'523'000 francs et deux crédits au titre de subventions cantonales d'investissement de 6'077'000 francs en faveur des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et de 1'300'000 francs en faveur de l'institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) pour la période 2021-2026 dans la santé numérique, soit un total de 14'900'000 francs.

Le crédit présenté dans cette cartouche couvre une portion du crédit d'investissement de 7'343'000 francs.

Objectifs annuels 2023

Développer la santé numérique autour du dossier électronique du patient (DEP), en collaboration avec les HUG et l'IMAD. Les projets qui seront lancés dans le cadre de ce projet de loi seront priorisés par un comité de programme.

Objectifs annuels 2022

Mettre en place l'infrastructure de base permettant une identification et une authentification sécurisée des usagers dans le domaine de la santé.

Développer un référentiel commun facilitant l'échange d'informations entre les systèmes d'information partenaires.

Développer un plan de soins partagés et un outil de gestion des itinéraires cliniques.

1921044 - HUG Datacenter II

CR 0430 - Direction générale de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	8'900'000	0	1'200'000	1'000'000	11%	-200'000

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de rédaction, ouvrant un crédit d'investissement de 8'900'000 francs pour le renouvellement d'un deuxième datacenter aux HUG.

Objectifs annuels 2023

Déposer le projet de loi et obtenir le crédit.

Sélectionner l'hébergeur de ce datacenter via un appel d'offres. Les travaux préparatoires à la migration devraient démarrer fin 2023.

Objectifs annuels 2022

Il est prévu de déposer le projet de loi au Conseil d'Etat d'ici la fin de l'année 2021.

Le budget 2022 vise à sélectionner les fournisseurs pour certains matériels informatiques par une procédure d'appel d'offres, et d'acquérir les premiers éléments matériels en parallèle à la préparation du déménagement.

K - Santé

Crédit de renouvellement

2012451 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES

CR 0401 -
Présidence,
secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	2'500'000	710'042	507'500	545'000	22%	37'500

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12451, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 45'995'500 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé.

Un crédit de 2'500'000 francs est prévu pour la politique publique K.

Objectifs annuels 2023

Renouveler le mobilier, le matériel et les équipements de la direction générale de la santé et de ses services rattachés.

Objectifs annuels 2022

Renouveler le mobilier, le matériel et les équipements de la direction générale de la santé et de ses services rattachés.

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	1'710'000	696'609	425'141	485'739	28%	60'598

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit de 1'710'000 francs est prévu au titre de la politique publique K.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs à la santé. Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis par le Conseil d'Etat, dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

Objectifs annuels 2022

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs à la santé. Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0616 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	824'685	2'970'824	20'000	20'000	2%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 824'685 francs est prévu au titre de la politique publique K.

Objectifs annuels 2023

Réaliser des travaux de transformation à la demande du département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS).

Objectifs annuels 2022

Réaliser des travaux de transformation à la demande du département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS) (ex-DSES).

2012464 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - HUG

CR 0430 - Direction générale de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	207'225'000	62'077'670	54'913'587	51'439'806	25%	-3'473'781
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12464, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 179'225'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).

Un crédit supplémentaire de 28'000'000 francs a été accordé par le Grand Conseil lors du vote de la loi 13001, le 02/09/2021. Il est destiné à financer les projets suivants n'atteignant pas le seuil de matérialité prévu à l'article 22, alinéa 2, lettre a, du règlement sur la planification et la gestion financière des investissements (RPGFI) :

- Regroupement des unités forensiques en milieu ouvert (RUFO),
- Mise aux normes du tunnel de Beau-Séjour,
- Réfection des routes de Belle-Idée,
- Accueil du site de Cluse Roseraie (NACRE),
- Rénovation des locaux dans l'ancien bâtiment des laboratoires.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les projets de renouvellement et de maintenance du parc immobilier, informatique et des équipements des HUG.

Terminer la dernière tranche de rénovation et d'agrandissement des urgences adultes.

Démarrer les travaux du regroupement des unités forensiques du milieu ouvert, la sécurisation du tunnel de Beau-Séjour, et la rénovation de la route de Belle-Idée.

Objectifs annuels 2022

Poursuivre le renouvellement et la maintenance du parc immobilier, informatique et des équipements des HUG, selon le programme défini par les commissions et validé par le Comité de direction.

Rénover et agrandir les urgences adultes, travaux prévus jusqu'en 2023.

Démarrer les travaux financés par le crédit supplémentaire.

Solder les engagements résiduels liés au Covid.

2012465 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - IMAD

CR 0430 - Direction générale de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	9'000'000	1'873'280	2'200'000	2'200'000	24%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12465, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 9'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement de l'Institution genevoise de maintien à domicile (anciennement Institution de maintien, d'aide et de soins à domicile) (IMAD).

Objectifs annuels 2023

Dans le cadre de la poursuite du renouvellement usuel, remplacer les équipements et le mobilier des locaux ainsi que le matériel informatique des équipes de terrain et de support.

Poursuivre le renouvellement du socle applicatif notamment pour les collaborateurs de terrain ainsi que le remplacement des appareils de sécurité au domicile des clients et des IEPA.

Objectifs annuels 2022

Remplacer les équipements et le mobilier des locaux ainsi que le matériel informatique des équipes de terrain et des fonctions de support.

Poursuivre le renouvellement des espaces collaboratifs ainsi que du socle applicatif notamment pour les collaborateurs du terrain ainsi que le remplacement des appareils de sécurité au domicile des clients et des IEPA.

2921023 - HUG - Crédit de renouvellement supplémentaire 2020-2024 - équipements lourds

CR 0430 - Direction générale de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	21'600'000	0	9'000'000	11'700'000	54%	2'700'000

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi déposé le 31/08/2022, ouvrant un crédit de 21'600'000 francs, supplémentaire à la loi 12464 ouvrant un crédit de 179'225'000 francs pour les investissements de renouvellement 2020-2024 des HUG. Il vise à octroyer des subventions cantonales d'investissements aux HUG afin de leur permettre de résorber le retard pris dans le renouvellement des équipements lourds.

Objectifs annuels 2023

L'objectif principal de la première tranche de ce projet de loi est de consolider la programmation de renouvellements des équipements médicaux lourds des HUG, puis d'initier les appels d'offres concernant ces équipements selon les procédures AIMP. L'objectif est d'installer en 2023 trois IRM, deux Spect CT, une salle d'angiographie et un scanner durant l'année.

Objectifs annuels 2022

Ce projet de loi est en cours de rédaction et doit être déposé au courant de l'été 2021. L'objectif principal de la première tranche de ce projet de loi est de consolider la programmation de renouvellements des équipements médicaux lourds des HUG, puis d'initier les appels d'offres concernant ces équipements. L'objectif est d'installer deux IRM, deux Spect/CT et un scanner durant l'année.

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants:

- L01 Réinsertion des demandeurs d'emploi
- L02 Surveillance du marché du travail et régulation du commerce
- L04 Promotion économique et tourisme

Principaux projets et priorités pour 2023

a) Bâtiments et constructions

Réalisation des divers travaux de transformation dans les locaux occupés par les offices participant à la mise en œuvre de cette politique publique.

b) Système d'information et de communication

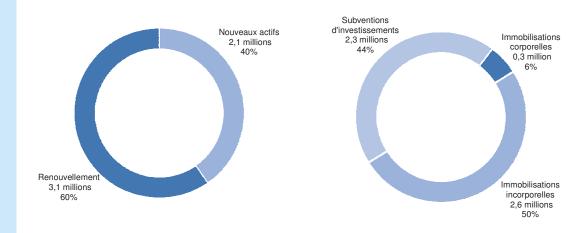
Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs au marché du travail et au commerce.

c) Equipements et autres investissements

Renouveler le mobilier, les véhicules et les équipements des offices participant à la mise en œuvre de cette politique publique.

Participer au remplacement ou à la mutualisation des équipements de production des entreprises afin de favoriser la transition de l'économie vers la durabilité.

Répartition des investissements par catégorie et type Dépenses totales 2023 : 5,2 millions



Crédit d'ouvrage

1921063 - Subventions en faveur des entreprises pour le remplacement et la mutualisation d'équipements de production

CR 0730 - Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	66'000'000	0	0	2'100'000	3%	2'100'000

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours d'élaboration visant une contribution financière à destination des entreprises pour le remplacement des équipements de production actuels par de nouveaux plus propres et écologiques soit moins intensifs en émissions polluantes ainsi qu'en consommation de ressources énergétiques et de matières.

Objectifs annuels 2023

Début de la mise en œuvre des dispositions d'aides aux entreprises.

Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

Crédit de renouvellement

2012451 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES

CR 0750 - Présidence - DEE

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	497'500	117'712	88'600	118'600	24%	30'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12451, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 45'995'500 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé.

Un crédit de 497'500 francs est prévu pour la politique publique L.

Objectifs annuels 2023

Renouveler le mobilier, le matériel et les équipements de l'office cantonal de l'emploi (OCE - part cantonale) et des services rattachés à l'office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT).

Objectifs annuels 2022

Renouveler le mobilier, le matériel et les équipements de l'office cantonal de l'emploi (OCE - part cantonale) et des services rattachés à l'office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT).

2012454 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DDE

CR 0750 - Présidence - DEE

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	825'000	2'484	155'000	275'000	33%	120'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12454, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 900'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département du développement économique.

Un crédit de 825'000 francs était initialement prévu au titre de la politique publique A. Ce dernier a été transféré dans la politique publique L suite à la réorganisation administrative du 30 avril 2021.

Objectifs annuels 2023

Procéder au renouvellement du matériel et mobilier ainsi que des équipements scientifiques de la Fondation Genevoise pour l'Innovation Technologique (FONGIT)

Objectifs annuels 2022

Procéder au renouvellement du matériel et mobilier ainsi que des équipements scientifiques de la FONGIT (fondation genevoise pour l'innovation technologique).

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	9'280'000	762'764	2'195'126	2'559'646	28%	364'520

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit de 9'280'000 francs est prévu au titre de la politique publique L.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs au marché du travail et au commerce. Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis par le Conseil d'Etat, dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

Objectifs annuels 2022

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs au marché du travail et au commerce.

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	1'198'080	117'771	100'000	100'000	8%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 1'198'080 francs est prévu au titre de la politique publique L.

Objectifs annuels 2023

Réaliser divers travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

Objectifs annuels 2022

Réaliser divers travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

Description succincte

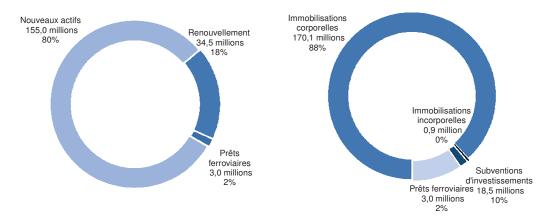
Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants:

- M01 Transport et mobilité
- M02 Infrastructures routières et de transports publics
- M03 Admission à la circulation routière et à la navigation

Principaux projets et priorités pour 2023

- 1. Mettre en œuvre les mesures de la loi sur une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE).
- 2. Renforcer le développement du réseau des transports publics :
- Transports ferroviaires régionaux :
 - Poursuivre les études sur le développement du réseau ferroviaire (loi H 1 60) dans le cadre du programme Léman 2030, dont celles de la gare souterraine de Cornavin, et achever les travaux de la gare de Vernier permettant le développement de l'offre sur la ligne de la Plaine.
 - Débuter les études préliminaires pour la diamétrale ferroviaire sur deux axes, l'un reliant la gare de Lancy Pont-Rouge aux Cherpines et l'autre Cornavin à l'Aéroport et la gare ZIMEYSA.
- Lignes de tramways :
 - Tram Saint-Julien en deux étapes : poursuivre les travaux du tronçon Palettes-Ziplo et démarrer les travaux entre Ziplo-Perly après obtention de la décision d'approbation des plans.
 - Tram des Nations : obtenir la décision d'approbation des plans et initier les travaux.
 - Etudier la poursuite du développement du réseau à l'horizon 2028-2035.
- Autobus, trolleybus et bus à recharge rapide :
 - Bus à haut niveau de service (BHNS) : obtenir l'autorisation de construire et débuter les travaux entre Meyrin-Hôpital de La Tour et le centre de Vernier; mener les procédures en vue de l'obtention des autorisations de construire pour les différents secteurs du projet entre Vernier et Genève; démarrer les travaux de l'axe Frontenex et du BHNS jusqu'à Veyrier.
 - Réaménagement route de Saint-Julien : obtenir l'autorisation de construire pour la 1ère phase.
 - Débuter le versement de la subvention aux TPG pour l'électrification de sa flotte.
- 3. Assurer le développement et l'entretien du réseau routier :
 - Poursuivre les études et réalisations d'infrastructures cantonales de transport issues des projets d'agglomération de première, deuxième et troisième générations : tunnel et route des Nations, jonction autoroutière du Grand-Saconnex, boulevard des Abarois, aménagements routiers pour l'amélioration de la desserte des transports collectifs et des mobilités douces, requalifications du quai de Cologny et mesures paysagères.
 - Compléter les études de la traversée du Lac en vue de présenter le dossier à la confédération dans le cadre du programme stratégique de développement (PRODES).
 - Poursuivre les études du barreau routier Montfleury afin de déposer les autorisations de construire et réaliser des aménagements de mobilité douce sur la commune de Satigny.
 - Continuer à mener l'assainissement du bruit des routes cantonales (mesures OPB).
 - Poursuivre l'entretien et le renouvellement des infrastructures du réseau cantonal.
 - Finaliser la mise en œuvre des mesures inscrites dans le plan d'actions du réseau routier.
- 4. Poursuivre le développement d'infrastructures destinées à la mobilité douce :
 - Réaliser les aménagements cyclables inscrits dans les plans d'actions pour la mobilité douce.
 - Débuter les études pour la réalisation d'axes forts vélos.

Répartition des investissements par catégorie et type Dépenses totales 2023 : 192,5 millions



Crédit d'ouvrage

1000150 - Construction lignes de transports publics (H 1 50)

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	77'145'000	22'351'612	16'800'000	6'960'000	9%	-9'840'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 50, votée le 17/03/1988. L'ensemble des modes de transports collectifs et semi-collectifs est organisé de manière à offrir un réseau complet au service des déplacements des personnes. D'entente avec les entreprises exploitant des lignes de transports publics, le Conseil d'Etat établit un plan directeur du réseau qui détermine son évolution pour une période pluriannuelle.

Renforcer le réseau des transports publics dans le but d'améliorer la desserte urbaine, régionale et transfrontalière de l'agglomération et de façon à augmenter significativement la capacité d'accueil. Développer des lignes de tramway par étapes, partout où cela est possible en site protégé, tout en réservant des possibilités d'extension aux extrémités et d'interconnexion de lignes supplémentaires. Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 12553, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 903'800'000 francs. Cette modification a été effectuée afin d'actualiser les montants des projets inscrits dans la loi et d'ouvrir les crédits alloués conformément aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière (LGAF).

Objectifs annuels 2023

Tram des Nations Grand-Saconnex : obtenir la décision d'approbation des plans (DAP) en fin d'année 2023.

Bus à haut niveau de service (BHNS) Genève-Vernier-ZIMEYSA (GVZ) : poursuivre le processus des autorisations de construire sur les autres secteurs (Ville de Genève et Vernier).

Requalification Louis-Casaï : démarrer le mandat d'études parallèles.

Objectifs annuels 2022

Tram de Saint-Julien : obtenir la décision d'approbation des plans (DAP) pour le tronçon ZIPLO-Perly (étape 2).

Tram des Nations-Grand-Saconnex : obtenir la DAP.

Amandolier: obtenir la DAP.

Bus à haut niveau de service (BHNS) Genève-Vernier-ZIMEYSA (GVZ) : finaliser les études de projet et obtenir l'autorisation de construire sur le secteur de Meyrin.

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	826'655'000	132'162'555	97'805'000	57'440'000	7%	-40'365'000
Recettes	166'780'000	28'929'657	17'800'000	20'000'000	12%	2'200'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 50, votée le 17/03/1988. L'ensemble des modes de transports collectifs et semi-collectifs est organisé de manière à offrir un réseau complet au service des déplacements des personnes. D'entente avec les entreprises exploitant des lignes de transports publics, le Conseil d'Etat établit un plan directeur du réseau qui détermine son évolution pour une période pluriannuelle.

Renforcer le réseau des transports publics dans le but d'améliorer la desserte urbaine, régionale et transfrontalière de l'agglomération et de façon à augmenter significativement la capacité d'accueil. Développer des lignes de tramway par étapes, partout où cela est possible en site protégé, tout en réservant des possibilités d'extension aux extrémités et d'interconnexion de lignes supplémentaires. Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 12553, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 903'800'000 francs. Cette modification a été effectuée afin d'actualiser les montants des projets inscrits dans la loi et d'ouvrir les crédits alloués conformément aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière (LGAF).

Objectifs annuels 2023

Tram Saint-Julien : terminer les travaux entre Palettes et ZIPLO (étape 1) et démarrer les travaux entre ZIPLO et Saint-Julien (étape 2).

Bus à haut niveau de service (BHNS) Genève-Vernier-ZIMEYSA (GVZ) : débuter les travaux sur le secteur de Meyrin.

BHNS Grands-Esserts : démarrer les travaux sur la route de Veyrier. Axe Frontenex : démarrer les travaux et le versement de la subvention.

Objectifs annuels 2022

Tram Saint-Julien : poursuivre les travaux du tronçon entre Palettes et ZIPLO (étape 1) et démarrer les travaux du tronçon entre ZIPLO et Saint-Julien (étape 2) après l'obtention de l'autorisation de construire.

Débuter les aménagements pour les projets de Bus à haut niveau de service (BHNS) de Vernier et Grands Esserts.

Percevoir les subventions fédérales.

1000160 - Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60)

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	32'605'000	8'571'056	3'110'000	4'420'000	14%	1'310'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi LDIF-GE (rsGE H 1 60), votée le 27/01/2011, sur le développement des infrastructures ferroviaires. Favoriser le développement de l'offre et des infrastructures ferroviaires bénéficiant et susceptibles de bénéficier de financements fédéraux, notamment dans le cadre du nouveau Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) suite à l'entrée en vigueur du Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF).

Financer la participation cantonale aux différents projets sous forme de subventions ou de prêts remboursables sous conditions.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 11912, votée le 22/09/2016, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 425'280'000 francs relatif à l'extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève.

La loi H 1 60 a été actualisée pour tenir compte des nouvelles bases légales fédérales et l'étape 2025 du programme de développement stratégique (PRODES), qui prévoit notamment le financement fédéral de l'extension de capacité du nœud de Genève (gare souterraine à Cornavin).

Objectifs annuels 2023

Extension nœud de Genève : finaliser les études de projet de construction pour le projet principal et préparer le dossier de procédure d'approbation des plans (PAP) d'ici 2024.

Halte de Châtelaine : poursuivre les études pour une réalisation du projet à l'horizon 2035.

Objectifs annuels 2022

Extension nœud de Genève : finaliser les études de projet de construction pour le projet principal et préparer la PAP. Obtenir la DAP du dernier secteur (Montbrillant) pour les travaux anticipés. Quais Genève - La Plaine : coordonner le projet de la halte de Vernier avec la voie verte rive droite.

Halte de Châtelaine : poursuivre les études pour une réalisation du projet à l'horizon 2035.

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	16'090'000	7'981'712	1'940'000	390'000	2%	-1'550'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi LDIF-GE (rsGE H 1 60), votée le 27/01/2011, sur le développement des infrastructures ferroviaires avec les objectifs suivants :

Favoriser le développement de l'offre et des infrastructures ferroviaires bénéficiant et susceptibles de bénéficier de financements fédéraux, notamment dans le cadre du nouveau Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) suite à l'entrée en vigueur du Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF).

Financer la participation cantonale aux différents projets sous forme de subventions ou de prêts remboursables sous conditions.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 11912, votée le 22/09/2016, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 425'280'000 francs relatif à l'extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève.

La loi H 1 60 tient compte des nouvelles bases légales fédérales et l'étape 2025 du programme de développement stratégique (PRODES) qui prévoit notamment le financement fédéral de l'extension de capacité du nœud de Genève (gare souterraine à Cornavin).

Objectifs annuels 2023

Extension de la capacité du nœud de Genève : terminer et mettre en service l'enclenchement ainsi que l'installation de lavage.

Halte Chambésy: clôturer le projet.

Quais Genève-La Plaine : réaliser les travaux de la gare de Vernier pour sa mise en service.

Objectifs annuels 2022

Extension de capacité du nœud de Genève : terminer les travaux de déplacement de la station de lavage et de renouvellement de l'enclenchement (appareils de signalisation autorisant ou non le passage d'un mouvement sur les différentes voies).

Quais Genève - La Plaine : mettre en service la halte de Meyrin.

1000170 - Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	68'438'860	62'660'391	4'100'000	5'500'000	8%	1'400'000
Recettes	16'087'000	21'322'845	2'140'000	460'000	3%	-1'680'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27 janvier 2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1ère génération.

Objectifs annuels 2023

Lancy-Bachet : terminer la réalisation des espaces publics devant les bâtiments de Trèfle d'Or et de la Cité de Pesay.

Pont-Rouge : réaliser les travaux de la dernière phase, côté route des Jeunes.

Chêne-Bourg : débuter les travaux de la 3ème étape de la mesure et percevoir l'avant-dernière tranche de la subvention fédérale.

Voie Verte Fonderie (Carouge) : poursuivre et terminer les travaux.

Objectifs annuels 2022

Pont-Rouge : obtenir l'autorisation de construire au secteur route des Jeunes et lancer l'appel d'offres. Chêne-Bourg : finaliser les aménagements (étape 2) avant l'arrêt de chantier dû à la co-activité avec les autres constructeurs. Le chantier reprendra dès que ceux-ci le permettent.

Voie Verte Fonderie (Carouge) : poursuivre les travaux. Percevoir les subventions fédérales et communales.

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	14'000'000	10'807'271	3'519'684	840'000	6%	-2'679'684
Recettes	2'090'000	486'000	860'000	300'000	14%	-560'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27 janvier 2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1ère génération.

Objectifs annuels 2023

Finaliser les travaux de la mesure 34-4 de requalification de la route de Chancy autour de la ferme urbaine, et percevoir l'avant-dernière tranche de la subvention fédérale. Réception des dernières plantations du parc agro urbain.

Réaliser la troisième étape de travaux de la mesure d'accompagnement paysager (MAP) Foron, entre Moillesulaz et l'embouchure du Foron dans l'Arve.

Objectifs annuels 2022

Poursuivre les travaux de la mesure 34-4 de requalification de la route de Chancy ainsi que ceux du parc agro-urbain de Bernex (mesure MAP 34) et percevoir les subventions fédérales.

Réaliser les travaux de la deuxième étape des tronçons entre Belle-Idée et Moillesulaz le long du Foron pour le cheminement paysager de la mesure d'accompagnement paysager (MAP) Foron.

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	2'990'000	122'138	0	200'000	7%	200'000
Recettes	140'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27 janvier 2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1ère génération.

Objectifs annuels 2023

Démarrer les travaux de balisage pour l'aménagement d'une liaison rurale mode doux entre St-Julienen-Genevois, Certoux et Genève.

Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	199'585'000	173'934'644	36'594'000	19'800'000	10%	-16'794'000
Recettes	32'703'000	8'431'889	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27 janvier 2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1ère génération.

Objectifs annuels 2023

Tunnel et route des Nations : terminer les derniers travaux d'aménagements intérieurs, d'installation des équipements d'électromécanique et de signalisations lumineuses.

Jonction autoroutière du Grand-Saconnex (JAG) : clôturer les travaux en coordination avec la route des Nations.

Aménagement cyclable rte de Thonon : finaliser les négociations foncières et le dépôt de l'autorisation de construire.

Objectifs annuels 2022

Tunnel et route des Nations : finaliser les travaux de génie civil et débuter l'installation des équipements d'électromécanique et de signalisation lumineuse.

Jonction autoroutière du Grand-Saconnex (JAG) : poursuivre les travaux.

Route de Thonon : continuer les travaux d'aménagement cyclable.

1008644 - Mesures OPB

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	85'000'000	75'027'084	2'600'000	3'600'000	4%	1'000'000
Recettes	21'500'000	17'280'884	450'000	650'000	3%	200'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8644, votée le 28/03/2003, ouvrant un crédit d'investissement de 85'000'000 francs sur une période de 11 ans (2002-2012) avec subvention pour les études et les mesures d'assainissement des nuisances sonores des routes cantonales et nationales.

Son but est d'assainir les nuisances sonores des routes cantonales et nationales en application de la loi sur la protection de l'environnement (LPE) du 7 octobre 1983 et de l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) du 15 décembre 1986.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les études et la mise en place des mesures préconisées pour 2023, notamment par la pose d'enrobés phonoabsorbants, la modération de trafic, les murs antibruit, pour assainir les tronçons des routes du réseau cantonal selon le programme pluriannuel et la convention de programme entre l'État de Genève et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

Objectifs annuels 2022

Poursuivre les études et la mise en place des mesures préconisées pour 2022, notamment par la pose d'enrobés phonoabsorbants, la modération de trafic, les murs antibruit, pour assainir les tronçons des routes du réseau cantonal selon le programme pluriannuel et la convention de programme entre l'État de Genève et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

1011679 - Aménagement autour des interfaces CEVA

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	6'346'540	364'990	500'000	500'000	8%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11679, votée le 18/12/2015, ouvrant un crédit de 41'039'601 francs, destiné à la mise en œuvre de l'aménagement des nouveaux quartiers urbains autour des gares et haltes du réseau express régional, dont 30'508'863 francs pour la politique publique G et 10'530'738 francs pour la politique publique M.

Ces aménagements visent à permettre le développement de l'urbanisation et les interconnexions avec le Léman Express et les autres réseaux de transport.

Objectifs annuels 2023

Mettre en service les derniers carrefours autour des gares et haltes du réseau express régional.

Objectifs annuels 2022

Mise en service des derniers carrefours autour des gares et haltes du réseau express régional.

1011758 - Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	16'299'000	6'157'051	4'000'000	4'000'000	25%	0
Recettes	3'499'000	1'267'000	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11758, votée le 29/01/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 11'989'000 francs pour l'aménagement des infrastructures de mobilité nécessaires au développement du quartier de l'Etang et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 4'310'000 francs versés aux CFF destiné à la reconstruction et la conservation du pont CFF franchissant le chemin Philibert-de-Sauvage à Vernier.

Objectifs annuels 2023

Adaptation du carrefour autoroutier A1 à Meyrin : débuter les travaux et installer les équipements de signalisation lumineuse selon l'état des négociations sur l'emprise foncière.

Quartier Etang : installer les équipements de signalisation lumineuse.

Objectifs annuels 2022

Mise en service des derniers carrefours autour des gares et haltes du réseau express régional.

1011791 - Mobilités douces (amélioration des déplacements piétons et vélos) - H1 80

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	7'835'000	815'298	4'000'000	2'184'703	28%	-1'815'297
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11791, votée le 4/11/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 8'000'000 francs pour la réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2015-2018. Un crédit de 7'835'000 francs est prévu pour les travaux de génie civil.

Objectifs annuels 2023

Finaliser les travaux sur la route de Jussy et sur l'avenue A.-F.-Dubois.

Objectifs annuels 2022

Achever les travaux de la route de Peney.

Débuter les aménagements de la route de Jussy.

Obtenir l'autorisation de construire et débuter les travaux sur l'avenue A.-F.-Dubois.

1011863 - Projet d'agglomération de deuxième génération

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	103'960'000	0	1'080'000	3'300'000	3%	2'220'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Objectifs annuels 2023

Verser la subvention cantonale aux communes de :

- Meyrin et Vernier : première tranche de subvention pour la réalisation de la section centre de Vernier-route du Mandement et halte de Vernier de la Voie Verte d'agglomération Rive Droite.
- Chêne-Bourg : deuxième tranche de subvention pour la réalisation des aménagements mobilité douce et paysagers du Parc Peillonex.

Objectifs annuels 2022

Verser la subvention cantonale aux communes de :

- Meyrin pour la réalisation des aménagements paysagers du domaine de Feuillasse.

Vernier pour les études d'avant-projet de la passerelle mobilité douce au-dessus de l'avenue de l'Ain. -

- Chêne-Bourg pour la réalisation des aménagements mobilité douce et paysagers du Parc Peillonex (report du versement de 2021 suite à un retard des travaux).

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	24'820'000	1'460'851	1'800'000	1'550'000	6%	-250'000
Recettes	5'250'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Un crédit de 24'820'000 francs est prévu pour les études et les travaux de l'Office de l'Urbanisme.

Objectifs annuels 2023

Voie Verte Rive Droite (VVA RD) tronçons "Genève-Centre de Vernier", "Gare de Vernier" et "ZIMEYSA": terminer la phase projet d'ouvrage et déposer les autorisations de construire.

VVA RD tronçon Vernier-Meyrin-Satigny: démarrer les travaux sur le secteur 2 situé entre les gares de Vernier et de Meyrin.

Optimisation gare de Satigny et Voie Verte Bernex-Bâtie: poursuivre les études d'avant-projet.

Objectifs annuels 2022

Voie Verte tronçons "Genève-Centre de Vernier" et "Gare de Vernier" : poursuivre le projet d'ouvrage et déposer les autorisations de construire.

Voie Verte Vernier-Meyrin-Satigny: obtenir l'autorisation de construire.

Voie Verte Bernex-Bâtie : réaliser l'avant-projet.

Optimisation gare de Satigny : suite au concours, démarrer l'avant-projet des espaces publics.

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	12'370'000	3'971'570	2'014'900	1'500'000	12%	-514'900
Recettes	0	1'063'000	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Un crédit de 12'370'000 francs est prévu pour les mesures réalisées par l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature.

Objectifs annuels 2023

Connexion biologique Bois de Jussy : finaliser les travaux suite à un retard du projet.

Parc de Vuillonnex : débuter la phase projet.

Promenade de la paix - cours des Nobel : poursuivre les études d'avant-projet sur le secteur Château Pictet, terminer les travaux sur le secteur Mont-Riant et mettre en service le secteur Grand Morillon - Rigot.

Objectifs annuels 2022

Connexion biologique Bois de Jussy et domaine de Feuillasse : réaliser les travaux pour une mise en service à la fin de l'année 2022.

Projet de paysage prioritaire de l'Arve : terminer les travaux d'aménagement du chemin de Conches. Cours des Nobel : continuer les travaux de liaison mobilité douce sur la promenade de la Paix au niveau des domaines du Grand Morillon et Rigot.

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	23'540'000	1'020'887	550'000	600'000	3%	50'000
Recettes	2'470'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Un crédit de 23'540'000 francs est prévu pour les mesures réalisées par l'Office cantonal des transports.

Objectifs annuels 2023

Terminer la phase de projet d'ouvrage concernant les espaces publics pour l'accessibilité à la gare de Cornavin en collaboration avec la Ville de Genève, et déposer les documents pour le lancement de la procédure d'approbation des plans (PAP) à l'Office fédéral des transports (OFT).

Objectifs annuels 2022

Poursuivre les études des espaces publics pour l'accessibilité à la gare de Cornavin, sur la base des discussions avec la ville.

Débuter les avant-projets pour la mobilité douce dans la centralité des Trois-Chêne, pour la réorganisation de l'accessibilité routière du quartier de la Concorde et pour la requalification de l'axe entre les places Nation et Charmilles.

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	105'920'000	6'870'279	4'050'000	4'400'000	4%	350'000
Recettes	13'970'000	0	1'050'000	790'000	6%	-260'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Un crédit de 105'920'000 francs est prévu pour les mesures réalisées par l'Office cantonal du génie civil.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les travaux de la requalification de la route Suisse et percevoir la première tranche de subvention fédérale.

Débuter les travaux de la requalification du quai de Cologny et du passage inférieur entre le parc Chuit et Pont-Rouge.

Continuer les études dans le secteur de l'aéroport (passerelles de franchissement de l'autoroute A1-route de Pré-Bois et façade sud de l'aéroport).

Objectifs annuels 2022

Réaliser les travaux du passage inférieur entre le parc Chuit et Pont-Rouge, ainsi que ceux de la requalification de la route Suisse et du quai de Cologny.

Continuer les études du boulevard des Abarois et finaliser celles du barreau de Montfleury.

Débuter les études de projet des dessertes TC et mobilité douce de la façade sud de l'aéroport et des tronçons Satigny-Russin, Corsier et Vésenaz-Chens.

1011868 - Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	50'000'000	35'990'856	7'578'655	6'320'000	13%	-1'258'655

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11868, votée le 23/09/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 50'000'000 francs pour la réalisation de mesures d'exploitation inscrites dans le plan d'actions du réseau routier (PARR) 2015-2018 : déploiement d'une nouvelle régulation lumineuse, d'une centrale régionale de gestion du trafic (CRGT) dont l'installation de panneaux à messages variables (PMV) et la mise en conformité de la signalisation directionnelle avec le schéma directeur du jalonnement.

Objectifs annuels 2023

Finaliser:

- Le déploiement de la nouvelle stratégie de régulation en zones I et II du PARR.
- L'installation des outils et caméras de la centrale de régulation du trafic sur le réseau des routes cantonales.
- Le déploiement du jalonnement cantonal pour une meilleure utilisation de la moyenne ceinture.

Objectifs annuels 2022

Poursuivre:

- La rénovation de la signalisation lumineuse en déployant la nouvelle stratégie de régulation en zones I et II du PARR.
- Le déploiement des outils de la CRGT sur le réseau des routes cantonales, en ajoutant des caméras de surveillance du trafic et en finalisant les plans de gestion du trafic.
- Le déploiement du jalonnement cantonal pour une meilleure utilisation de la moyenne ceinture.

1011912 - Extension de capacité du noeud ferroviaire de Genève

CR 0611 - Office	
cantonal du génie	e
civil	

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	405'000'000	0	0	3'720'000	1%	3'720'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11912, votée le 22/09/2016, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 425'280'000 francs pour la réalisation de l'extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève.

Objectifs annuels 2023

Débuter les travaux de reconfiguration des voies situées à l'entrée de la gare (faisceau de voies B) et débuter l'installation d'une base logistique pour mener les travaux.

Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

1012164 - Etudes d'avant-projet pour la Traversée du Lac

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	6'300'000	1'912'622	500'000	500'000	8%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12164, votée le 22/03/2019, ouvrant un crédit d'étude d'avant-projet de 6'300'000 francs pour la Traversée du Lac en vue de financer une première tranche des études du bouclement autoroutier et des mesures d'accompagnement associées.

Objectifs annuels 2023

Études complémentaires pour présentation du dossier à la confédération en vue de l'intégration au programme de développement stratégique (PRODES) des routes nationales. Remise de dossier prévue pour 2025.

Objectifs annuels 2022

Approfondir les études en fonction des demandes de l'office fédéral des routes (OFROU).

1012484 - Jonction autoroutière de Vernier Canada et barreau routier Montfleury

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	97'077'584	1'095'834	1'900'000	1'280'000	1%	-620'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12484, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit d'investissement de 97'077'584 francs pour la réalisation de la jonction autoroutière de Vernier Canada et le barreau routier Montfleury.

Objectifs annuels 2023

Barreau de Montfleury : déposer le dossier d'autorisation de construire au premier trimestre 2023 en vue de son obtention en 2024. Le début des travaux sera conditionné à l'obtention par l'OFROU de l'autorisation de construire pour la demi-jonction annoncée pour 2026.

Mesures Connexes Satigny : obtenir l'autorisation de construire pour débuter les travaux d'aménagement de mobilité douce.

Objectifs annuels 2022

Déposer les demandes d'autorisation du barreau et des mesures connexes, traiter les remarques et poursuivre les négociations foncières.

Obtenir l'autorisation pour la reconstruction des jardins familiaux.

Accompagner l'office fédéral des routes (OFROU) dans la suite des études de la demi-jonction autoroutière.

Assurer la concomitance des mises en service de ces différents projets.

1012551 - Projet d'agglomération de troisième génération

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	11'010'000	408'984	400'000	400'000	4%	0
Recettes	560'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les études de projet d'ouvrage pour l'aménagement d'une Voie Verte de Versoix à Prégny-Chambésy et déposer la demande d'autorisation de construire du premier secteur situé entre Prégny-Chambésy et Genthod.

Objectifs annuels 2022

Valider l'avant-projet de la Voie Verte de Versoix à Pregny-Chambésy et réaliser le projet d'ouvrage.

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	12'070'000	293'147	800'000	200'000	2%	-600'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.

Objectifs annuels 2023

Parc linéaire des Ecoles entre Etang et Châtelaine : finaliser les études d'avant-projet et de projet pour la création du parc, en coordination avec le projet du cycle d'orientation du Renard.

Objectifs annuels 2022

Parc des franchises : déposer des demandes définitives (DD) en vue de la préparation de la phase de travaux.

Parc linéaire des Ecoles entre Etang et Châtelaine : poursuivre les études d'avant-projet et de projet. Contrat corridors Mandement - Pays de Gex : finir les travaux et mettre en service.

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	26'930'000	114'162	1'000'000	200'000	1%	-800'000
Recettes	0	0	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les études de la nouvelle interface multimodale située au niveau du P+R P47-P49 en coordination avec la réalisation de l'axe tram.

Continuer les études pour la restructuration multimodale dans le cœur d'agglomération, secteur Pailly-Casaï-Meyrin (moyenne ceinture).

Objectifs annuels 2022

Poursuivre les études de la restructuration multimodale du réseau routier de la ZIMEYSAVER et dans le cœur d'agglomération ainsi que celles du réaménagement de la place de Carantec à Grand-Saconnex. Initier les études de la nouvelle interface multimodale au niveau du P+R P47 à proximité de l'aéroport.

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	155'331'000	2'512'760	2'600'000	900'000	1%	-1'700'000
Recettes	8'250'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.

Objectifs annuels 2023

Continuer les études d'aménagements de mobilité douce dans les secteurs route de Bois-Chatton – Collex et celles du nouvel ouvrage Pont Pavillon.

Débuter les études pour le réaménagement multimodal du réseau routier cantonal dans la ZIMEYSA ainsi que celles pour l'amélioration de l'itinéraire mode doux entre la gare de Lancy et le chemin Grange-Collomb.

Objectifs annuels 2022

Démarrer les études d'aménagements de mobilité douce dans les secteurs route de Bois-Chatton – Collex et Pinchat-Val d'Arve.

Continuer la restructuration du réseau routier dans le cœur d'agglomération, au carrefour avenue du Pailly et Louis-Casaï et la route de Meyrin.

Initier les études de la nouvelle interface multimodale au niveau du P+R P47 à proximité de l'aéroport.

1012554 - Infrastructures TP en lien avec modification H1 50

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	53'000'000	55'650	300'000	2'000'000	4%	1'700'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12554, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 53'000'000 francs relatifs au réaménagement du nœud tramway de Cornavin, à l'amélioration des transports publics (TP) sur la route de Saint-Julien et au déploiement de deux nouvelles lignes de bus électriques à recharge rapide.

Objectifs annuels 2023

Interface tramway Cornavin: déposer le dossier de procédure d'approbation des plans (PAP).

Axe TP route de Saint-Julien : finir les études sur tous les tronçons et réaliser les travaux du tronçon 1. Ligne de bus électriques Rive - Aéroport : déposer le dossier d'autorisation de construire.

Objectifs annuels 2022

Interface tramway Cornavin : déposer le dossier de procédure d'approbation des plans (PAP) en milieu d'année.

Axe TP route de Saint-Julien : poursuivre les études sur tous les tronçons et démarrer les travaux du troncon 1.

Ligne de bus électriques Rive - Aéroport : déposer le dossier d'autorisation de construire, et adjudication de la technologie (matériel roulant et infrastructure).

1012759 - Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	1'600'000	0	0	340'000	21%	340'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12759, votée le 03/09/2021, ouvrant un crédit d'investissement de 20'653'000 francs pour la réalisation d'aménagements et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 340'000 francs en faveur de la commune de Russin pour la réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023.

Objectifs annuels 2023

Passerelle mobilité douce Allondon : verser la subvention à la commune suite à la réalisation de la passerelle.

Routes de l'Etraz et Bellebouche : étudier la mise en conformité des bandes cyclables.

Route de Presinge : étudier le prolongement des pistes cyclables existantes.

Task force vélo : améliorer la signalisation lumineuse pour les axes identifiés.

Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	19'393'000	0	2'000'000	3'000'000	15%	1'000'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12759, votée le 03/09/2021, ouvrant un crédit d'investissement de 20'653'000 francs pour la réalisation d'aménagements et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 340'000 francs en faveur de la commune de Russin pour la réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023.

Objectifs annuels 2023

VéloSTRAIL : déployer et mettre en service le dispositif antichute sur quatre emplacements (rue des Deux Ponts, pont de l'Ile, route de Saint-Julien et rond-point de la Jonction).

Objectifs annuels 2022

Démarrer les travaux suite à l'adoption du projet de loi.

1012814 - Requalification multimodale de la moyenne ceinture (Pont de Lancy) - études

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	5'800'000	0	2'500'000	2'500'000	43%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12814, votée le 24/02/2022, ouvrant un crédit d'étude de 5'800'000 francs pour des travaux et aménagements du pont de Lancy.

Ce projet est prioritaire pour la mise en œuvre de la loi cantonale pour une mobilité cohérente et équilibrée (H 1.21 - LMCE) car ce pont est actuellement un des points "noirs" des futurs axes routiers structurants pour garantir la fluidité des transports dans le cadre de la LMCE.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les études d'avant-projet.

Objectifs annuels 2022

Débuter les études d'avant-projet suite à l'adoption du projet de loi.

1013059 - Electrification de la flotte de véhicules des TPG - subvention

CR 0611	- O	ffice	
cantonal	du	gén	ie
civil			

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	350'000'000	0	0	10'000'000	3%	10'000'000

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13059, déposé le 12/04/2022, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 350'000'000 francs en faveur des Transports publics genevois (TPG), pour participer à l'acquisition et au remplacement de véhicules en vue de l'électrification intégrale de la flotte de véhicules.

Objectifs annuels 2023

Débuter le versement de la subvention aux Transports Publics Genevois (TPG) dans le cadre de leur commande de 104 bus et 19 trolleybus prévue en 2023.

Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

1013061 - Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal

CR 0603 - Office
cantonal des
transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	20'150'000	0	0	5'500'000	27%	5'500'000

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13061, déposé le 12/01/2022, ouvrant un crédit d'études de 20'150'000 francs en vue de financer les études pour la mise en œuvre d'axes forts vélos permettant de relier efficacement les différentes centralités du canton et d'améliorer la performance des déplacements à vélo.

Objectifs annuels 2023

Débuter les études préliminaires pour l'ensemble des 12 axes identifiés (Cornavin – Versoix, Jonction – Meyrin, Jonction – Satigny, Jonction – Chancy, Bachet – Perly, Jonction – Croix de Rozon, Champel – Veyrier, Eaux-Vives – Thônex, Eaux-Vives – Anières, Sécheron – Bachet, Pregny – Plan les Ouates, Bachet – Eaux-Vives)

Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

1921039 - Étude pour la diamétrale ferroviaire

CR 0	603 -	Office
cant	onal	des
trans	sport	s

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	30'000'000	0	500'000	500'000	2%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi, en cours d'élaboration, pour le financement des études et la réalisation de la branche nord (Cornavin-Aéroport-ZIMEYSA) de la diamétrale ferroviaire.

Les lignes ferroviaires étant de la compétence de la Confédération, des discussions interviendront avec l'Office fédéral des transports (OFT) concernant le remboursement des dépenses effectuées par le canton de Genève.

Objectifs annuels 2023

Débuter les études préliminaires et lancer les mandats d'études.

Objectifs annuels 2022

Débuter les études après adoption de la loi par le Grand Conseil.

1921059 - Projet d'agglomération de quatrième génération

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	267'210'000	0	0	500'000	0%	500'000
Recettes	14'830'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement ainsi qu'un crédit au titre de la subvention cantonale d'investissement d'un total d'environ 267'210'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de quatrième génération (PA4)

Objectifs annuels 2023

Initier les études des mesures d'amélioration de la gestion du trafic à l'intérieur de la zone 1 (hypercentre) et de la zone 2 (centres urbains) dans l'agglomération centrale en lien avec la Loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE), dès que le projet de loi sera voté par le Grand Conseil. Ces études seront menées par l'Office cantonal des transports.

Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

Crédit de renouvellement

2012453 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI

CR 0601 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	16'660'000	6'087'203	3'491'300	3'491'300	21%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12453, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 20'260'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département des infrastructures.

Un crédit de 16'660'000 francs est prévu au titre de la politique publique M et concerne le renouvellement, l'adaptation et le remplacement de signaux lumineux, de sécurité et signalisation routière ainsi que le renouvellement de mobilier des offices cantonaux des transports (OCT), du génie civil (OCGC) et des véhicules (OCV).

Objectifs annuels 2023

Poursuivre le plan de renouvellement et de modernisation de la signalisation lumineuse et de la signalisation routière.

Objectifs annuels 2022

Poursuivre le renouvellement et la modernisation de la signalisation lumineuse et de la signalisation routière.

2012458 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCGC

CR 0611 - Office	
cantonal du génie	•
civil	

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	166'400'000	71'422'967	31'000'000	30'000'000	18%	-1'000'000
Recettes	11'000'000	4'324'922	2'200'000	2'200'000	20%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12458, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 166'400'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement de l'office cantonal du génie civil.

Objectifs annuels 2023

Réaliser les études et les travaux correspondants à la tranche annuelle 2023 pour les chaussées (12,3 millions), pour les ouvrages d'art (4,2 millions), pour les infrastructures et transports publics (12,8 millions) et le remplacement des véhicules et engins (0,7 millions).

Percevoir les recettes de la Confédération.

Objectifs annuels 2022

Réaliser les études et les travaux correspondants à la tranche annuelle 2022 pour les chaussées (12,6 millions), pour les ouvrages d'art (4,8 millions), pour les infrastructures et transports publics (11,6 millions) et le remplacement des véhicules et engins (2,0 millions).

Percevoir les recettes de la Confédération.

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	3'720'000	1'145'926	793'114	924'817	25%	131'703

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Un crédit de 3'720'000 francs est prévu au titre de la politique publique M.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et améliorer en continu les actifs du système d'information relatif à la mobilité. Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis par le Conseil d'Etat, dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

Objectifs annuels 2022

Renouveler et améliorer en continu les actifs du système d'information relatif à la mobilité.

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0616 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	3'980'305	1'515'174	100'000	100'000	3%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 3'980'305 francs est prévu au titre de la politique publique M.

Objectifs annuels 2023

Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qui les concernent.

Objectifs annuels 2022

Réaliser des travaux de rénovation pour la voirie cantonale et l'office cantonal des véhicules (mise en conformité des installations techniques).

Sur demande de ces offices, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qui les concernent.

Prêts ferroviaires

4010444 - Liaison CEVA

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses Recettes	478'970'000	653'841'791	4'000'000	3'000'000	1%	-1'000'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10444, votée le 26/06/2009, ouvrant un crédit complémentaire de 113'470'000 francs à la loi 8719, votée le 26/08/2002, ouvrant un crédit de 365'500'000 francs en vue de la réalisation de la liaison ferroviaire Cornavin - Annemasse via La Praille - les Eaux-Vives (CEVA) par les chemins de fer fédéraux (CFF).

Ce prêt doit permettre de couvrir la partie des coûts supplémentaires incombant au canton de Genève. Ils se décomposent de la manière suivante : améliorations du projet - renforcement des mesures de lutte contre les vibrations et les sons solidiens - renforcement de la dalle de couverture - charges de l'office fédéral des transports.

Objectifs annuels 2023

Terminer les travaux sur le pont de la Seymaz et à la halte de Chêne-Bourg. Finaliser les décomptes finaux.

Objectifs annuels 2022

Débuter les travaux sur le pont de la Seymaz et à la halte de Chêne-Bourg. Poursuivre les décomptes finaux.

Récapitulations chiffrées

Libellé		Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Projet de Budget 2023	% crédit	Variation 2023-2022
A - AUTORITÉS ET GOUVERNANCE							
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	Investissements Nets	123'975'000 28'300'000 95'675'000	30'349'560 8'381'117 21'968'443	25'895'169 6'700'000 19'195'169	24'513'125 3'232'008 21'281'117	20% 11% 22%	-1'382'044 -3'467'992 2'085'948
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISIT	ΓΙΟΝ - 1						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	Investissements Nets	98'191'000 28'300'000 69'891'000	24'971'026 8'381'117 16'589'909	20'139'655 6'700'000 13'439'655	18'840'000 3'232'008 15'607'992	19% 11% 22%	-1'299'655 -3'467'992 2'168'337
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2							
5 Dépenses d'investissement	Investissements Nets	25'784'000 25'784'000	5'378'534 5'378'534	5'755'514 5'755'514	5'673'125 5'673'125	22% 22%	-82'389 -82'389
01 - CHANCELLERIE D'ETAT							
5 Dépenses d'investissement	Investissements Nets	1'520'000 1'520'000	165'827 165'827	150'000 150'000	150'000 150'000	10% 10%	
02 - FINANCES ET RESSOURCES HU!	MAINES						
5 Dépenses d'investissement	Investissements Nets	50'000 50'000	101 101	10'000 10'000	10'000 10'000	20% 20%	
06 - INFRASTRUCTURES 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	Investissements Nets	119'692'000 28'300'000 91'392'000	29'349'565 8'381'117 20'968'448	25'455'769 6'700'000 18'755'769	23'540'725 3'232'008 20'308'717	20% 11% 22%	-1'915'044 -3'467'992 1'552'948
11 - GRAND CONSEIL							
5 Dépenses d'investissement	Investissements Nets	2'513'000 2'513'000	830'834 830'834	200'000 200'000	750'000 750'000	30% 30%	550'000 550'000
12 - COUR DES COMPTES							
5 Dépenses d'investissement	Investissements Nets	200'000 200'000	3'233 3'233	79'400 79'400	62'400 62'400	31% 31%	-17'000 -17'000
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISI	TION - 1						
CR: 01 Chancellerie d'Etat							
1012632 Bâtiment pour les archives d'Et CR 0104 Archives d'Etat de Genève 5 Dépenses d'investissement	at de Genève (AEG)	920'000					
CR: 06 Infrastructures							
1011472 Transformation des bâtiments d CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	de l'Hôtel de Ville	67'000	16'565				
1011472 Transformation des bâtiments o							
CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	5	18'276'000	14'501'683	5'339'655 200'000	900'000	5%	-4'439'655 -200'000
1012543 AIGLE - Refonte du système d' CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	information	6'335'000	377'259	2'800'000	1'715'000	27%	-1'085'000
1012632 Bâtiment pour les archives d'Et CR 0615 OCSIN	at de Genève (AEG)						
5 Dépenses d'investissement 1012632 Bâtiment pour les archives d'Et CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement		230'000 61'100'000 28'300'000	9'415'297 8'381'117	10'000'000 6'500'000	15'000'000 3'232'008	25% 11%	5'000'000 -3'267'992
1013062 Refonte du système d'informati communication des droits politiques CR 0615 OCSIN	on et de						
5 Dépenses d'investissement CR: 11 Grand Conseil		10'250'000		2'000'000	1'225'000	12%	-775'000
1011472 Transformation des bâtiments d CR 1101 Grand Conseil	de l'Hôtel de Ville						
5 Dépenses d'investissement		1'013'000	660'222				

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Projet de Budget 2023	% crédit	Variation 2023-2022
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 01 Chancellerie d'Etat						
2012448 Crédit de renouvellement 2020-2024 - PRE CR 0101 Chancellerie d'Etat 5 Dépenses d'investissement	600,000	165'827	150'000	150'000	25%	
CR: 02 Finances et ressources humaines						
2012449 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF CR 0221 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	50'000	101	10'000	10'000	20%	
CR: 06 Infrastructures						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	10'120'000	2'630'482	2'316'114	2'700'725	27%	384'611
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	13'314'000	2'408'279	3'000'000	2'000'000	15%	-1'000'000
CR: 11 Grand Conseil						
2012456 Crédit de renouvellement 2020-2024 - GC CR 1101 Grand Conseil 5 Dépenses d'investissement	1'500'000	170'612	200'000	750'000	50%	550'000
CR: 12 Cour des comptes						
2012457 Crédit de renouvellement 2020-2024 - CdC CR 1201 Cour des comptes 5 Dépenses d'investissement	200'000	3'233	79'400	62'400	31%	-17'000

NSVERSALES		31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit	Variation 2023-2022
MOVENDALES						
stissements Nets	603'169'100 18'000'000 585'169'100	111'247'106 4'208'638 107'038'468	77'040'740 2'500'000 74'540'740	81'007'495 2'500'000 78'507'495	13% 14% 13%	3'966'755 3'966'755
1						
stissements Nets	347'726'000 18'000'000 329'726'000	20'572'067 4'208'638 16'363'429	25'379'500 2'500'000 22'879'500	23'226'000 2'500'000 20'726'000	7% 14% 6%	-2'153'500 -2'153'500
stissements Nets	255'443'100 255'443'100	90'675'039 90'675'039	51'661'240 51'661'240	57'781'495 57'781'495	23% 23%	6'120'255 6'120'255
S						
stissements Nets	14'610'000 14'610'000	208'526 208'526	120'000 120'000	2'360'000 2'360'000	16% 16%	2'240'000 2'240'000
ET JEUNESSE						
stissements Nets	43'800 43'800	7'559 7'559	8'760 8'760	8'760 8'760	20% 20%	
	233'000	23'971	45'000	45'000	19%	
stissements Nets	233'000	23'971	45'000	45'000	19%	
	265,000	1011070	70,000	77'600	040/	4'600
stissements Nets	365'000	131'973	73'000	77'600	21%	4'600
stissements Nets	587'682'300 18'000'000 569'682'300	110'852'703 4'208'638 106'644'065	76'741'253 2'500'000 74'241'253	78'442'345 2'500'000 75'942'345	13% 14% 13%	1'701'092 1'701'092
stissements Nets	75'000 75'000	3'679 3'679	15'000 15'000	22'000 22'000	29% 29%	7'000 7'000
stissements Nets	160'000 160'000	18'695 18'695	37'727 37'727	51'790 51'790	32% 32%	14'063 14'063
· 1						
de l'Etat par des	14'160'000			2'240'000	160/	2'240'000
	14 160 000			2 240 000	10%	2 240 000
	35'000'000 18'000'000	14'930'306 4'208'638	3'900'000 2'500'000	3'900'000 2'500'000	11% 14%	
						-3'420'000
les bâtiments						0.2000
		2200022				518'000
				0 000 000	0176	-291'500
dministration						-1'200'000
	stissements Nets stissements Nets stissements Nets stissements Nets ET JEUNESSE stissements Nets stissements Nets stissements Nets stissements Nets de l'Etat par des des bâtiments indispensables ale dministration	18'000'000 585'169'100 18'000'000 18'000'000 329'726'000 18'000'000 329'726'000 255'443'100 255'443'100 255'443'100 255'443'100 255'443'100 255'443'100 255'443'100 255'443'100 233'000 14'610'000 233'000 233'000 233'000 365'000 365'000 365'000 369'682'300 369'682'300 369'682'300 360'000 35'000'000	### 18'000'000	18'000'000	stissements Nets 18:000'000 107038468 2:500'000 78'507'495 1 347'726'000 18'00'000 4'208'38 2'500'000 2'500'000 2'500'000 4'208'38 2'500'000 2'500'000 2'500'000 4'208'38 2'500'000 2'500'000 2'500'000 4'208'386 2:500'000 2'500'000 2'500'000 2'500'000 2'500'000 2'500'000 4'208'38 2'500'000	stissements Nets

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Projet de Budget 2023	% crédit	Variation 2023-2022
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 02 Finances et ressources humaines						
2012449 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF CR 0221 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	450'000	208'526	120'000	120'000	27%	
CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse						
2012450 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DIP CR 0311 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	43'800	7'559	8'760	8'760	20%	
CR: 04 Sécurité, emploi et santé						
2012451 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES CR 0401 Présidence, secrétariat général 5 Dépenses d'investissement CR: 05 Territoire	233'000	23'971	45'000	45'000	19%	
on. 00 remone						
2012452 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	365'000	131'973	73'000	77'600	21%	4'600
CR: 06 Infrastructures						
2012453 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	3'600'000	218'781	720'000	1'979'000	55%	1'259'000
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	177'340'000	67'003'732	35'141'753	40'977'345	23%	5'835'592
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	73'176'300	23'058'123	15'500'000	14'500'000	20%	-1'000'000
CR: 07 Economie et emploi						
2012454 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DDE CR 0750 Présidence - DEE 5 Dépenses d'investissement	75'000	3'679	15'000	22'000	29%	7'000
CR: 08 Cohésion sociale						
2012455 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS CR 0801 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	160'000	18'695	37'727	51'790	32%	14'063

Libellé		Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Projet de Budget 2023	% crédit	Variation 2023-2022
C - COHÉSION SOCIALE							
5 Dépenses d'investissement Investis	ssements Nets	63'699'060 63'699'060	19'151'962 19'151'962	11'412'890 11'412'890	13'416'195 13'416'195	21% 21%	2'003'305 2'003'305
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1							
5 Dépenses d'investissement Investis CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2	ssements Nets	37'295'450 37'295'450	11'430'230 11'430'230	5'700'000 5'700'000	7'108'000 7'108'000	19% 19%	1'408'000 1'408'000
		26'403'610	7!701!700	F!710!000	612001405	0.40/	FOFIOOF
5 Dépenses d'investissement Investis	ssements Nets	26'403'610	7'721'732 7'721'732	5'712'890 5'712'890	6'308'195 6'308'195	24% 24%	595'305 595'305
06 - INFRASTRUCTURES							
5 Dépenses d'investissement Investis	ssements Nets	33'875'970 33'875'970	10'645'680 10'645'680	5'828'129 5'828'129	6'762'253 6'762'253	20% 20%	934'124 934'124
08 - COHÉSION SOCIALE							
5 Dépenses d'investissement Investis	ssements Nets	29'823'090 29'823'090	8'506'282 8'506'282	5'584'761 5'584'761	6'653'942 6'653'942	22% 22%	1'069'181 1'069'181
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1							
CR: 06 Infrastructures							
1012079 Subventions d'investissement aux EPI CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement		7'789'760	4'326'557	2'000'000	1'150'000	15%	-850'000
1012386 SIC social 2019-2023 CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement		10'025'000	5'592'401	2'200'000	1'230'000	12%	-970'000
1921052 EPH PRO - Aménagement des locaux sis E Tourbillon - subvention CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	space	2'600'000			1'300'000	50%	1'300'000
1921053 Refonte de l'application TAMI - "protection d' adultes sous curatelle" CR 0615 OCSIN	les personnes	710001000			410001000	100/	410001000
5 Dépenses d'investissement CR: 08 Cohésion sociale		7'300'000			1'300'000	18%	1'300'000
1012079 Subventions d'investissement aux EPI CR 0802 OAIS							
5 Dépenses d'investissement		1'380'690	1'451'391				
1012641 HG - Evolution SIC 2020-2023 CR 0802 OAIS							
5 Dépenses d'investissement		3'700'000	59'881	1'300'000	1'300'000	35%	
1921002 HG - Transformation numérique des service CR 0802 OAIS	es	4/500/000		200'000	999'000	100/	608,000
5 Dépenses d'investissement CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2		4'500'000		200 000	828'000	18%	628'000
CR: 06 Infrastructures							
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCS	IN						
CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement		3'550'000	68'005	928'129	1'082'253	30%	154'124
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCB. CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	A	2'611'210	658'717	700'000	700'000	27%	
CR: 08 Cohésion sociale							
2012455 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS CR 0801 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement		11'442'400	3'912'268	2'279'426	2'625'353	23%	345'927
2012463 Crédit de renouvellement 2020-2024 - HG			33.2200	22,0420	_ 020 000	2370	0.0021
CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement		8'800'000	3'082'742	1'805'335	1'900'589	22%	95'254

Libellé		Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Projet de Budget 2023	% crédit	Variation 2023-2022
D - CULTURE, SPORT ET LOISIRS							
5 Dépenses d'investissement	Investissements Nets	31'151'190 31'151'190	7'517'918 7'517'918	5'204'389 5'204'389	10'138'593 10'138'593	33% 33%	4'934'204 4'934'204
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITIO	N - 1						
5 Dépenses d'investissement	Investissements Nets	11'700'000 11'700'000		700'000 700'000	1'000'000 1'000'000	9% 9%	300'000 300'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2							
5 Dépenses d'investissement	Investissements Nets	19'451'190 19'451'190	7'517'918 7'517'918	4'504'389 4'504'389	9'138'593 9'138'593	47% 47%	4'634'204 4'634'204
06 - INFRASTRUCTURES							
5 Dépenses d'investissement	Investissements Nets	24'708'985 24'708'985	4'443'675 4'443'675	3'824'106 3'824'106	9'144'715 9'144'715	37% 37%	5'320'609 5'320'609
08 - COHÉSION SOCIALE							
5 Dépenses d'investissement	Investissements Nets	6'442'205 6'442'205	3'074'243 3'074'243	1'380'283 1'380'283	993'878 993'878	15% 15%	-386'405 -386'405
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITIO	N - 1						
CR: 06 Infrastructures							
1013007 Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	– étude	11'700'000		700'000	1'000'000	9%	300'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT – 2							
CR: 06 Infrastructures							
2012459 Crédit de renouvellement 2020-20: CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	24 – OCSIN	500'000	127'441	124'106	144'715	29%	20'609
2012460 Crédit de renouvellement 2020-20 CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	24 – OCBA	12'508'985	4'316'234	3'000'000	8'000'000	64%	5'000'000
CR: 08 Cohésion sociale							
2012455 Crédit de renouvellement 2020-20: CR 0801 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	24 – DCS	6'442'205	3'074'243	1'380'283	993'878	15%	-386'405

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Projet de Budget 2023	% crédit	<i>Variation</i> 2023-2022
E - ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement Investissements Net	962'694'555 5'637'340 957'057'215	33'531'753 1'455'055 32'076'698	20'292'161 2'000'000 18'292'161	46'429'945 1'100'000 45'329'945	5% 20% 5%	26'137'784 -900'000 27'037'784
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement Investissements Net	914'805'960 4'137'340 910'668'620	17'224'762 1'355'055 15'869'707	10'731'163 1'700'000 9'031'163	36'809'000 36'009'000	4% 19% 4%	26'077'837 -900'000 26'977'837
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement Investissements Net	47'888'595 1'500'000 46'388'595	16'306'991 100'000 16'206'991	9'560'998 300'000 9'260'998	9'620'945 300'000 9'320'945	20% 20% 20%	59'947 59'947
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement Investissements Net	960'363'320 5'637'340 954'725'980	32'897'499 1'455'055 31'442'444	19'831'163 2'000'000 17'831'163	45'909'000 1'100'000 44'809'000	5% 20% 5%	26'077'837 -900'000 26'977'837
06 - INFRASTRUCTURES 5 Dépenses d'investissement Investissements Net	2'331'235 2'331'235	634'254 634'254	460'998 460'998	520'945 520'945	22% 22%	59'947 59'947
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 05 Territoire						
1008269 Etude nouvelle décharge bioactive CR 0523 Office cantonal de l'environnement 5 Dépenses d'investissement	780'000	505'948	100'000			-100'000
1010850 Infrastructures agricoles durables CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	15'700'000	12'258'987 168'000	1'080'000			-1'080'000
1011790 Ouvrages de protection contre les dangers naturels CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	4'800'000 1'469'340	796'926 1'187'055	600'000	600'000	13%	
1012195 Axe stratégique réseaux - façade sud aéroport CR 0515 Office de l'Urbanisme 5 Dépenses d'investissement	16'014'960	1'691'284	5'351'163	4'509'000	28%	-842'163
1012671 Renaturation de l'Aire étape 4 - Certoux CR 0524 Office cantonal de l'eau 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	5'335'000 2'668'000	1'971'617	2'100'000 1'700'000	1'400'000 800'000	26% 30%	-700'000 -900'000
1012936 Développement d'un plan hydrogène cantonal - subvention CR 0520 Office cantonal de l'énergie (OCEN) 5 Dépenses d'investissement	10'000'000			2'000'000	20%	2'000'000
1012968 Zone portuaire et de loisirs du Vengeron CR 0524 Office cantonal de l'eau 5 Dépenses d'investissement	55'503'000		600'000	7'500'000	14%	6'900'000
1921006 Renaturation Aire et Drize du secteur PAV (étape 1 - Etoile/Boissonnas et études d'ensembles) CR 0524 Office cantonal de l'eau 5 Dépenses d'investissement	61'443'000			7'700'000	13%	7'700'000
1921009 Plan d'actions Biodiversité 2020-2030 CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement	20'260'000		500'000	1'000'000	5%	500'000
1921010 Frein à l'extension de forêt sur zone agricole - délimitation de zone forêt / agricole CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement	5'000'000		200'000			-200'000
1921038 Etude nouvelle décharge bioactive II CR 0523 Office cantonal de l'environnement 5 Dépenses d'investissement	970'000		200'000	100'000	10%	-100'000
1921054 Subvention pour l'assainissement énergétique CR 0520 Office cantonal de l'énergie (OCEN) 5 Dépenses d'investissement	200'000'000			10'000'000	5%	10'000'000
1921055 Transition écologique : Plantation d'arbres en milieu contraint						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement	500'000'000			1'000'000	0%	1'000'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Projet de Budget 2023	% crédit	<i>Variation</i> 2023-2022
1921056 Infrastructures agricoles durables 2023-2033 CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement	19'000'000			1'000'000	5%	1'000'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 05 Territoire						
2012452 Crédit de renouvellement 2020-2024 – DT CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement CR: 06 Infrastructures	45'557'360 1'500'000	15'672'737 100'000	9'100'000 300'000	9'100'000 300'000	20% 20%	
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCSIN CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'780'000	539'885	360'998	420'945	24%	59'947
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCBA CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	551'235	94'369	100'000	100'000	18%	

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Projet de Budget 2023	% crédit	Variation 2023-2022
F - FORMATION						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement Investissements Nets	1'325'771'784 104'332'623 1'221'439'161	582'297'945 69'624'905 512'673'040	186'541'052 3'305'628 183'235'424	165'188'710 3'998'884 161'189'826	12% 4% 13%	-21'352'342 693'256 -22'045'598
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement Investissements Nets	965'514'400 102'332'623 863'181'777	417'613'377 69'624'905 347'988'472	111'538'104 2'905'628 108'632'476	92'651'128 3'498'884 89'152'244	10% 3% 10%	-18'886'976 593'256 -19'480'232
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement Investissements Nets	360'257'384 2'000'000 358'257'384	164'684'568 164'684'568	75'002'948 400'000 74'602'948	72'537'582 500'000 72'037'582	20% 25% 20%	-2'465'366 100'000 -2'565'366
03 - INSTRUCTION PUBLIQUE, FORMATION ET JEUNESSE						
5 Dépenses d'investissement Investissements Nets	214'895'200 214'895'200	76'969'225 76'969'225	38'746'123 38'746'123	35'581'307 35'581'307	17% 17%	-3'164'816 -3'164'816
06 - INFRASTRUCTURES						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement Investissements Nets	1'110'876'584 104'332'623 1'006'543'961	505'328'720 69'624'905 435'703'815	147'794'929 3'305'628 144'489'301	129'607'403 3'998'884 125'608'519	12% 4% 12%	-18'187'526 693'256 -18'880'782
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse						
1009995 UNI - CMU 5ème étape CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	15'596'000	13'207'411	200'000	68'589	0%	-131'411
1010822 UNI - CMU - 6ème étape CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	15'333'000	10'605'995	600'000	327'004	2%	-272'996
1010875 Ancienne Ecole de médecine - rénovation et						
agrandissement CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	2'184'000	1'348'157		38'132	2%	38'132
1011973 Rénovation du CO Budé CR 0320 Enseignement Obligatoire 5 Dépenses d'investissement	863'000	702'271				
1012146 UNI - Service de la recherche CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	15'546'000	7'988'102	5'700'723	2'357'175	15%	-3'343'548
1012149 Rénovation d'Uni Bastions CR 0326 Université						
5 Dépenses d'investissement 1012741 Futur CO sis à Balexert	4'212'000	13'306	460'688	175'383	4%	-285'305
CR 0320 Enseignement Obligatoire 5 Dépenses d'investissement	3'260'000					
1012743 Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements CR 0323 Enseignement secondaire II 5 Dépenses d'investissement	3'407'000			900'000	26%	900'000
1012767 UNI - SI pour les étudiants CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	12'000'000	77'791	3'500'000	3'500'000	29%	
1012977 Stratégie numérique de la HES-SO Genève CR 0325 Haute école spécialisée de Genève		77731				
5 Dépenses d'investissement 1013011 Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP CR 0313 Services partagés et logistiques	5'470'000		1'430'000	1'430'000	26%	
5 Dépenses d'investissement 1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	2'282'000		456'400	684'600	30%	228'200
CR 0323 Enseignement secondaire II 5 Dépenses d'investissement	733'000			600'000	82%	600'000
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements CR 0325 Haute école spécialisée de Genève 5 Dépenses d'investissement	5'674'000					

Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Projet de Budget 2023	% crédit	Variation 2023-2022
1'330'000					
196'487'000 45'600'000	174'761'095 38'630'905	10'996'612	6'500'000	3%	-4'496'612
133'604'000 21'500'625	115'623'862 23'694'000	9'000'000	5'400'000	4%	-3'600'000
29'700'000 7'000'000	28'595'266 4'550'000	50'000 1'238'539	50'000 1'238'539	0% 18%	
107'000	103'110				
23'730'000	23'832'328	72'707			-72'707
9'959'000	1'018'612	3'400'000	5'000'000	50%	1'600'000
64'800			10'000	15%	10'000
88'225'200 10'000'000	19'912'380 2'750'000	10'220'554 767'089	16'556'869 960'345	19% 10%	6'336'315 193'256
6'901'000	4'080'115	2'420'000	820'886	12%	-1'599'114
14'000'000	10'397'410	2'869'320	1'602'590	11%	-1'266'730
15'823'000 2'175'998	949'029	6'100'000	4'500'000	28%	-1'600'000
1'089'000					
90'511'000 4'056'000	34'324	8'000'000			-8'000'000
725'000			334'100	46%	334'100
61'818'000	4'362'813	23'000'000	18'000'000	29%	-5'000'000
8'265'000		500'000	800'000	10%	300'000
3'179'400		399'700	1'579'700	50%	1'180'000
6'015'000		325'000	2'845'000	47%	2'520'000
6'737'000		1'347'400	2'021'100	30%	673'700
	1'330'000 196'487'000 45'600'000 133'604'000 21'500'625 29'700'000 7'000'000 107'000 64'800 88'225'200 10'000'000 6'901'000 14'000'000 15'823'000 2'175'998 1'089'000 90'511'000 4'056'000 725'000 61'818'000 8'265'000 3'179'400 6'015'000	1'330'000 196'487'000	Crédit total CUMIN 31/12/2021 Budget 2022 1'330'000 174'761'095 38'630'905 10'996'612 133'604'000 115'623'862 23'694'000 9'000'000 29'700'000 28'595'266 4'550'000 50'000 1'238'539 107'000 103'110 72'707 9'959'000 1'018'612 3'400'000 64'800 1'018'612 3'400'000 88'225'200 19'912'380 767'089 10'220'554 767089 6'901'000 4'080'115 2'420'000 14'000'000 10'397'410 2'869'320 15'823'000 949'029 6'100'000 2'175'998 949'029 6'100'000 725'000 34'324 8'000'000 8'265'000 4'362'813 23'000'000 8'265'000 500'000 3'179'400 325'000	Crédit total Crédit total Calmina de 2022 Budget 2023 1'330'000 174'761'095 38'630'905 10'996'612 6'500'000 6'500'000 133'604'000 45'600'000 115'623'862 23'694'000 9'000'000 5'400'000 5'400'000 29'700'000 7'000'000 28'595'266 50'000 1'238'539 50'000 1'238'539 1'238'539 107'000 103'110 72'707 103'110 5'000'000 5'000'000 64'800 10'000 23'832'328 72'707 16'556'869 960'345 16'556'869 960'345 16'556'869 960'345 16'556'869 960'345 16'556'869 960'345 16'901'000 4'080'115 2'420'000 820'886 14'000'000 10'397'410 2'869'320 1'602'590 1'602'590 15'823'000 949'029 6'100'000 4'500'000 4'500'000 4'500'000 4'500'000 4'500'000 4'500'000 4'500'000 4'500'000 4'500'000 4'500'000 10'00'000 4'500'000 4'500'000 10'00'000 4'500'000 10'00'000 4'500'000 10'00'000 10'00'000 10'00'000 10'00'000 10'00'000 10'00'000 10'00'000 10'00'000 10'00'000 10'00'000 10'00'000 10'00'000 10'00'000 10'00'000	Crédit total 31/12/2021 Budget 2023 Budget 2023 Sedetit 1'330'000 174'761'095 10'996'612 6'500'000 3% 133'604'000 115'623'862 9'000'000 5'400'000 4% 29'700'000 28'595'266 50'000 5'000'00 0% 7'000'000 103'110 5'000'00 5'00'000 18% 107'000 103'110 10'000 5'00'000 50% 64'800 10'108'612 3'400'000 5'00'000 50% 64'800 10'220'554 16'556'869 19% 10% 6'901'000 4'080'115 2'420'000 820'886 12% 14'000'000 10'397'410 2'869'320 1'602'590 11% 15'823'000 949'029 6'100'000 4'500'000 28% 1'089'000 34'324 8'000'000 18'00'000 29% 6'26'000 4'362'813 23'000'000 18'000'000 29% 6'26'000 334'320 500'000 800'000 10%

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Projet de Budget 2023	% crédit	Variation 2023-2022
1013060 ETM - subvention à l'enseignement artistique de base CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	7'000'000		7'000'000			-7'000'000
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	190'000		189'000	50'000	26%	-139'000
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	89'724'000 12'000'000		5'000'000 900'000	10'000'000 1'300'000	11% 11%	5'000'000 400'000
1921012 Extension Lullier HEPIA et CFPne - études CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	2'000'000			500'000	25%	500'000
1921016 UNI - sciences de l'université Grand Centre - études CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	17'600'000			1'000'000	6%	1'000'000
1921043 CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	130'000					
1921043 CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	64'040'000		8'300'000	5'000'000	8%	-3'300'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2 CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse						
2012450 Crédit de renouvellement 2020-2024 – DIP						
CR 0311 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	41'685'200	13'917'112	9'087'627	8'157'345	20%	-930'282
2012461 Crédit de renouvellement 2020-2024 – HES CR 0325 Haute école spécialisée de Genève 5 Dépenses d'investissement	15'370'000	5'340'763	3'310'685	3'343'079	22%	32'394
2012462 Crédit de renouvellement 2020-2024 – UNI CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	69'950'000	23'768'317	14'000'000	14'000'000	20%	
CR: 06 Infrastructures						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCSIN CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	11'150'000	2'706'841	2'604'636	3'037'158	27%	432'522
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCBA CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	222'102'184 2'000'000	118'951'535	46'000'000 400'000	44'000'000 500'000	20% 25%	-2'000'000 100'000

Libellé		Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Projet de Budget 2023	Libellé	Crédit total
G - AMÉNAGEMENT ET LOGEMENT							
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	Investissements Nets	109'601'458 7'261'553 102'339'905	204'542'403 2'815'851 201'726'552	47'041'649 275'000 46'766'649	46'051'874 275'000 45'776'874	42% 4% 45%	-989'775 -989'775
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION	N - 1						
5 Dépenses d'investissement	Investissements Nets	75'578'286 75'578'286	117'871'607 117'871'607	27'530'000 27'530'000	26'652'442 26'652'442	35% 35%	-877'558 -877'558
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2							
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	Investissements Nets	11'909'505 1'373'240 10'536'265	3'345'572 415'383 2'930'189	2'241'649 275'000 1'966'649	2'399'432 275'000 2'124'432	20% 20% 20%	157'783 157'783
DOTATIONS - 3							
5 Dépenses d'investissement	Investissements Nets		63'194'303 63'194'303	17'000'000 17'000'000	17'000'000 17'000'000		
PRETS FERROVIAIRES - 4							
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	Investissements Nets	22'113'667 5'888'313 16'225'354	20'130'921 2'400'468 17'730'453	270'000 270'000			-270'000 -270'000
05 – TERRITOIRE							
5 Dépenses d'investissement		61'790'123	184'169'497	38'900'000	40'900'000	66%	2'000'000
6 Recettes d'investissement	Investissements Nets	6'603'083 55'187'040	2'396'319 181'773'178	275'000 38'625'000	275'000 40'625'000	4% 74%	2'000'000
06 - INFRASTRUCTURES							
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement		47'811'335 658'470	20'372'906 419'532	8'141'649	5'151'874	11%	-2'989'775
	Investissements Nets	47'152'865	19'953'374	8'141'649	5'151'874	11%	-2'989'775
CR: 05 Territoire 1010460 Construction de logements d'utilité CR 0506 Office cantonal du logement et de foncière							
5 Dépenses d'investissement			83'750'918	18'000'000	18'000'000		
1011679 Aménagement autour des interface CR 0515 Office de l'Urbanisme 5 Dépenses d'investissement	es CEVA	8'395'196	6'254'572				
1011941 Contribution du canton au fond de CR 0515 Office de l'Urbanisme	développement urbain	20'000'000	010001000	0/500/000	2'500'000	100/	
5 Dépenses d'investissement 1013074 Projet Cool City - CO de Sécheron		20 000 000	9'999'998	2'500'000	2 300 000	13%	
CR 0515 Office de l'Urbanisme 5 Dépenses d'investissement		5'721'090		200'000	2'200'000	38%	2'000'000
CR: 06 Infrastructures							
1010673 Relogement des forains et gens du CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	voyage	12'777'000	11'850'559	100'000	491'442	4%	391'442
1012145 Refonte du SIC des autorisations d CR 0615 OCSIN	e construire	717001000	0104 515 00	410001000			410001000
5 Dépenses d'investissement 1012703 Site archéologique de l'Esplanade	Saint-Antoine -	7'780'000	6'015'560	1'830'000			-1'830'000
subvention CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement		4'600'000		2'000'000	500'000	11%	-1'500'000
1013140 Evolution du SIC de l'office du regis 2027	stre foncier de 2023 -						
CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement		4'325'000		400'000	865'000	20%	465'000
1921035 Numérisation complète des proces projets de construction, des contrôles de cor des infractions							
CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement		11'980'000		2'500'000	2'096'000	17%	-404'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Projet de Budget 2023	Libellé	Crédit total
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 05 Territoire						
2012452 Crédit de renouvellement 2020-2024 – DT CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	6'218'640 1'373'240	1'772'336 415'383	1'200'000 275'000	1'200'000 275'000	19% 20%	
CR: 06 Infrastructures						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCSIN CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	4'710'000	1'554'280	1'011'649	1'179'432	25%	167'783
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCBA CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	980'865	18'956	30'000	20'000	2%	-10'000
DOTATIONS - 3						
CR: 05 Territoire						
3010460 Construction de logements d'utilité publique – LUP II CR 0506 Office cantonal du logement et de la planification foncière 5 Dépenses d'investissement		63'194'303	17'000'000	17'000'000		
PRETS FERROVIAIRES - 4						
CR: 05 Territoire						
4011679 Aménagement autour des interfaces CEVA (prêts) CR 0515 Office de l'Urbanisme 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	21'455'197 5'229'843	19'197'370 1'980'936				
CR: 06 Infrastructures						
4011679 Aménagement autour des interfaces CEVA (prêts) CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	658'470 658'470	933'551 419'532	270'000			-270'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Projet de Budget 2023	% crédit	Variation 2023-2022
H - SÉCURITÉ ET POPULATION						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement Investissements Nets	328'835'925 57'117'000 271'718'925	164'307'263 1'018'994 163'288'269	34'546'869 500'000 34'046'869	26'051'689 500'000 25'551'689	8% 1% 9%	-8'495'180 -8'495'180
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement Investissements Nets	254'986'000 54'617'000 200'369'000	133'509'574 133'509'574	19'498'692 19'498'692	11'844'464 11'844'464	5% 6%	-7'654'228 -7'654'228
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement Investissements Nets	73'849'925 2'500'000 71'349'925	30'797'689 1'018'994 29'778'695	15'048'177 500'000 14'548'177	14'207'225 500'000 13'707'225	19% 20% 19%	-840'952 -840'952
04 - SÉCURITÉ, POPULATION ET SANTÉ						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement Investissements Nets	52'481'631 2'500'000 49'981'631	12'606'851 450'000 12'156'851	10'886'252 500'000 10'386'252	9'422'952 500'000 8'922'952	18% 20% 18%	-1'463'300 -1'463'300
06 - INFRASTRUCTURES 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement Investissements Nets	276'354'294 54'617'000 221'737'294	151'700'412 568'994 151'131'418	23'660'617 23'660'617	16'628'737 16'628'737	6% 7%	-7'031'880 -7'031'880
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Sécurité, emploi et santé						
1011272 Brenaz +100 (extension de 100 places)						
CR 0405 Office cantonal de la détention 5 Dépenses d'investissement	2'352'520	1'961'268	208'252			-208'252
1011580 Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin – construction CR 0414 Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires 5 Dépenses d'investissement	1'985'000	409'801	500'000	787'599	40%	287'599
1012084 Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses – construction et équipements CR 0414 Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires 5 Dépenses d'investissement	852'525	255	596'000	256'000	30%	-340'000
1012085 Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville CR 0414 Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires 5 Dépenses d'investissement	1'880'000	249'294	600'000	815'353	43%	215'353
1012147 Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police CR 0404 Corps de police						
5 Dépenses d'investissement 1012633 Centre cantonal de biométrie		21'329				
CR 0402 Office cantonal de la population et des migrations 5 Dépenses d'investissement 1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD —	342'586	10'080		100'000	29%	100'000
construction et équipement CR 0405 Office cantonal de la détention 5 Dépenses d'investissement	2'304'000					
CR: 06 Infrastructures						
1011272 Brenaz +100 (extension de 100 places) CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	302'380	230'696				
1011272 Brenaz +100 (extension de 100 places) CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	67'299'100 32'000'000	64'189'906				
1011580 Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin – construction CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	148'000	125'559				
1011580 Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin – construction CR 0616 Office cantonal des bâtiments		3 333				
5 Dépenses d'investissement	18'736'000	18'627'388				

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Projet de Budget 2023	% crédit	Variation 2023-2022
1011788 Lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'200'000	964'955		210'000	18%	210'000
1012084 Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses – construction et équipements CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	82'815	84'295	17'000			-17'000
1012084 Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses – construction et équipements ¹ CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	40'032'060	20'764'108	12'716'440	5'030'512	13%	-7'685'928
6 Recettes d'investissement 1012085 Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	12'700'000	20704100	12710440	3 000 312	1070	7 000 020
CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement 1012085 Transformation des infrastructures du centre de	183'849	185'916				
logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	22'886'751 9'300'000	22'430'145				
1012147 Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police ² CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	4'540'000	2'839'552	1'022'000	420'000	9%	-602'000
6 Recettes d'investissement 1012633 Centre cantonal de biométrie CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	380'000 1'372'414	415'027	839'000	410'000	30%	-429'000
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD — construction et équipement CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	1'005'000		350 550		3070	0000
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD – construction et équipement CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'777'000					
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD – construction et équipement CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	71'914'000 237'000		2'000'000	2'000'000	3%	
1013155 Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos) CR 0615 OCSIN	3'500'000		200'000	600,000	170/	400'000
5 Dépenses d'investissement 1921045 Renouvellement du système d'aide à l'engagement CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	6'000'000		500'000	700'000	17%	200'000
1921046 Evolution des outils pour la brigade de cybercriminalité CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'340'000		200'000	700 000	1270	-200'000
1921047 Evolution du système de gestion des amendes d'ordre et des contraventions CR 0615 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2 CR: 04 Sécurité, population et santé	2'950'000		100'000	515'000	17%	415'000
2012451 Crédit de renouvellement 2020-2024 – DSES CR 0401 Présidence, secrétariat général 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	42'765'000 2'500'000	9'954'824 450'000	8'982'000 500'000	7'464'000 500'000	17% 20%	-1'518'000
CR: 06 Infrastructures						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCSIN CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	6'140'000	3'574'011	1'066'177	1'243'225	20%	177'048

¹ Le crédit total comprend un crédit supplémentaire de 6'500'000 francs voté par le Grand Conseil le 07/04/2022 (Loi 12622) ² Le crédit total comprend un crédit supplémentaire de 380'000 francs accordé par la commission des travaux le 22/03/2022 (Annexe 8).

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Projet de Budget 2023	% crédit	Variation 2023-2022
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCBA CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	24'944'925	17'268'854 568'994	5'000'000	5'500'000	22%	500'000

Libellé		Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Projet de Budget 2023	% crédit	Variation 2023-2022
I - IMPÔTS ET FINANCES							
5 Dépenses d'investissement	Investissements Nets	26'625'000 26'625'000	7'469'262 7'469'262	6'345'000 6'345'000	7'708'000 7'708'000	29% 29%	1'363'000 1'363'000
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION	V - 1						
5 Dépenses d'investissement	Investissements Nets	25'025'000 25'025'000	6'025'786 6'025'786	6,000,000 6,000,000	7'353'000 7'353'000	29% 29%	1'353'000 1'353'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2							
5 Dépenses d'investissement	Investissements Nets	1'600'000 1'600'000	1'443'476 1'443'476	345'000 345'000	355'000 355'000	22% 22%	10'000 10'000
02 - FINANCES ET RESSOURCES HUMAIN	NES						
5 Dépenses d'investissement	Investissements Nets	1'600'000 1'600'000	237'697 237'697	345'000 345'000	345'000 345'000	22% 22%	
06 - INFRASTRUCTURES							
5 Dépenses d'investissement	Investissements Nets	25'025'000 25'025'000	7'231'565 7'231'565	6,000,000 6,000,000	7'363'000 7'363'000	29% 29%	1'363'000 1'363'000
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITIOI	N - 1						
CR: 06 Infrastructures							
1012412 AFC - Référentiel de valeurs immol CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	pilières	1'725'000	1'287'166	300'000			-300'000
1012623 AFC - Evolution du SIC fiscal 2020- CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	-2024	11'800'000	4'610'339	2'500'000	2'800'000	24%	300'000
1012946 Evolution du système d'information de l'OCP (OPUS) CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	et de communication	5'100'000	128'281	2'500'000	2'443'000	48%	-57'000
1013067 Faciliter les interactions avec l'admi cantonale CR 0615 OCSIN	inistration fiscale	6'400'000		7001000	014401000	220/	1'410'000
5 Dépenses d'investissement CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2		6 400 000		700'000	2'110'000	33%	1410000
CR: 02 Finances et ressources humaines							
2012449 Crédit de renouvellement 2020-202 CR 0221 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	4 - DF	1'600'000	237'697	345'000	345'000	22%	
CR: 06 Infrastructures							
2012459 Crédit de renouvellement 2020-202 CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	4 - OCSIN		1'205'779		10'000		10'000

Libellé		Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Projet de Budget 2023	% crédit	Variation 2023-2022
J - JUSTICE							
5 Dépenses d'investissement		87'607'226	14'075'578	12'323'667	10'233'308	12%	-2'090'359
6 Recettes d'investissement	Investissements Nets	87'607'226	145 14'075'433	12'323'667	10'233'308	12%	-2'090'359
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION	N - 1						
5 Dépenses d'investissement	Investissements Nets	26'800'000 26'800'000			2'500'000 2'500'000	9% 9%	2'500'000 2'500'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2							
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement		60'807'226	14'075'578 145	12'323'667	7'733'308	13%	-4'590'359
o necettes a investissement	Investissements Nets	60'807'226	14'075'433	12'323'667	7'733'308	13%	-4'590'359
06 - INFRASTRUCTURES							
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement		43'807'226	10'365'861	8'500'000	3'000'000	7%	-5'500'000
6 Recettes a investissement	Investissements Nets	43'807'226	145 10'365'716	8'500'000	3'000'000	7%	-5'500'000
14 - POUVOIR JUDICIAIRE							
5 Dépenses d'investissement	Investissements Nets	43'800'000 43'800'000	3'709'717 3'709'717	3'823'667 3'823'667	7'233'308 7'233'308	17% 17%	3'409'641 3'409'641
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITIO	N - 1						
CR: 14 Pouvoir judiciaire							
1921058 Justitia 4.0 CR 1401 Administration du Pouvoir judicia 5 Dépenses d'investissement	ire	26'800'000			2'500'000	9%	2'500'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT – 2							
CR : 06 Infrastructures							
2012460 Crédit de renouvellement 2020-202 CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	24 – OCBA	43'807'226	10'365'861 145	8'500'000	3'000'000	7%	-5'500'000
CR: 14 Pouvoir judiciaire							
2012470 Crédit de renouvellement 2020-202 CR 1401 Administration du Pouvoir judicia 5 Dépenses d'investissement		17'000'000	3'709'717	3'823'667	4'733'308	28%	909'641

Libellé		Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Projet de Budget 2023	% crédit	Variation 2023-2022
K - SANTÉ							
5 Dépenses d'investissement	Investissements Nets	399'251'685 399'251'685	81'740'227 81'740'227	99'813'991 99'813'991	91'438'181 91'438'181	23% 23%	-8'375'810 -8'375'810
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISIT	TON - 1						
5 Dépenses d'investissement	Investissements Nets	156'392'000 156'392'000	13'411'802 13'411'802	32'747'763 32'747'763	25'047'636 25'047'636	16% 16%	-7'700'127 -7'700'127
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2							
5 Dépenses d'investissement	Investissements Nets	242'859'685 242'859'685	68'328'425 68'328'425	67'066'228 67'066'228	66'390'545 66'390'545	27% 27%	-675'683 -675'683
04 - SÉCURITÉ, EMPLOI ET SANTÉ							
5 Dépenses d'investissement	Investissements Nets	312'014'000 312'014'000	75'808'595 75'808'595	81'901'470 81'901'470	77'343'748 77'343'748	25% 25%	-4'557'722 -4'557'722
06 - INFRASTRUCTURES							
5 Dépenses d'investissement	Investissements Nets	87'237'685 87'237'685	5'931'632 5'931'632	17'912'521 17'912'521	14'094'433 14'094'433	16% 16%	-3'818'088 -3'818'088
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISI	ΓΙΟΝ - 1						
CR: 04 Sécurité, emploi et santé							
1011957 Crédits d'ouvrages 2016-2019 - CR 0430 Direction générale de la sante 5 Dépenses d'investissement		28'500'000	7'327'424	1'500'000	2'800'000	10%	1'300'000
1012039 Equipement IEPA (IMAD) CR 0430 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	į.	4'620'000	557'896	4'062'104	500'000	11%	-3'562'104
1012295 Informatique IMAD 2018-2021 CR 0430 Direction générale de la sante 5 Dépenses d'investissement		3'956'000	1'120'779	1'191'279	1'643'942	42%	452'663
1012529 HUG - Solution d'archive neutre CR 0430 Direction générale de la sante 5 Dépenses d'investissement		7'500'000	2'141'504	3'000'000	1'800'000	24%	-1'200'000
1012855 HUG - Dossier Patient Informat	isé (soins intensifs et						
anesthésie) CR 0430 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	į.	10'656'000		2'800'000	2'188'000	21%	-612'000
1013004 Santé numérique (partenariat H administration cantonale) CR 0430 Direction générale de la santé							
5 Dépenses d'investissement 1921044 HUG Datacenter II	•	7'557'000		1'527'000	1'527'000	20%	
CR 0430 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement		8'900'000		1'200'000	1'000'000	11%	-200'000
CR: 06 Infrastructures							
1012370 HUG - Rénovation des pavillon: Loëx - étude CR 0616 Office cantonal des bâtiments							
5 Dépenses d'investissement 1012724 HUG - Subvention rénovation e	t agrandissement des	3'100'000	939'893	574'380			-574'380
blocs opératoires - phase 2 CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	;	20'000'000	1'324'306	11'520'000	7'155'694	36%	-4'364'306
1012980 HUG - Maternité 4ème étape CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement		52'000'000		3'000'000	3'500'000	7%	500'000
1013004 Santé numérique (partenariat H administration cantonale) CR 0615 OCSIN	IUG, IMAD et						
5 Dépenses d'investissement		7'343'000		1'973'000	2'933'000	40%	960'000
1921049 Dossier patient extrahospitalier CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	(CASU)	2'260'000		400'000			-400'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2				.,			.,
CR: 04 Sécurité, emploi et santé							
2012451 Crédit de renouvellement 2020- CR 0401 Présidence, secrétariat génér 5 Dépenses d'investissement		2'500'000	710'042	507'500	545'000	22%	37'500
5 Doponoso u invostissement		_ 000 000	, 10 042	307 300	0.000	LL /0	0, 000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Projet de Budget 2023	% crédit	Variation 2023-2022
2012464 Crédit de renouvellement 2020-2024 - HUG¹ CR 0430 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	207'225'000	62'077'670	54'913'587	51'439'806	25%	-3'473'781
2012465 Crédit de renouvellement 2020-2024 - IMAD CR 0430 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	9,000,000	1'873'280	2'200'000	2'200'000	24%	
2921023 HUG - Crédit de renouvellement supplémentaire 2020-2024 - équipements lourds CR 0430 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	21'600'000		9'000'000	11'700'000	54%	2'700'000
CR: 06 Infrastructures						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'710'000	696'609	425'141	485'739	28%	60'598
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	824'685	2'970'824	20'000	20'000	2%	

¹ Au projet de budget 2022, le budget présenté sous le projet "2013001 - HUG - Crédit de renouvellement supplémentaire" s'élevait à 7'500'000 francs. Suite à l'adoption de la loi 13001, le 02/09/2021, ouvrant un crédit supplémentaire de 28'000'000 francs, le crédit total et le projet de budget 2022 de la loi 12464 ont été ajustés pour intégrer la tranche budgétaire du projet 2013001.

Libellé		Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Projet de Budget 2023	% crédit	Variation 2023-2022
L – ECONOMIE ET EMPLOI							
5 Dépenses d'investissement	Investissements Nets	80'458'780 80'458'780	2'650'653 2'650'653	3'355'132 3'355'132	5'153'246 5'153'246	6% 6%	1'798'114 1'798'114
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISIT	ON - 1						
5 Dépenses d'investissement	Investissements Nets	68'658'200 68'658'200	1'649'922 1'649'922	816'406 816'406	2'100'000 2'100'000	3% 3%	1'283'594 1'283'594
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2							
5 Dépenses d'investissement	Investissements Nets	11'800'580 11'800'580	1'000'731 1'000'731	2'538'726 2'538'726	3'053'246 3'053'246	26% 26%	514'520 514'520
06 - INFRASTRUCTURES 5 Dépenses d'investissement	Investissements Nets	13'136'280 13'136'280	2'530'457 2'530'457	3'111'532 3'111'532	2'659'646 2'659'646	20% 20%	-451'886 -451'886
07 - ECONOMIE ET EMPLOI 5 Dépenses d'investissement	Investissements Nets	67'322'500 67'322'500	120'196 120'196	243'600 243'600	2'493'600 2'493'600	4% 4%	2'250'000 2'250'000
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISIT	ION - 1						
CR: 06 Infrastructures							
1010484 Réalisation du système d'inform CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	ation du commerce	2'658'200	1'649'922	816'406			-816'406
CR: 07 Economie et emploi							
1921063 Subventions en faveur des entre remplacement et la mutualisation d'équipe CR 0730 Direction générale du dévelop de la recherche et de l'innovation 5 Dépenses d'investissement CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2	ements de production	66'000'000			2'100'000	3%	2'100'000
CR: 06 Infrastructures							
2012459 Crédit de renouvellement 2020- CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	2024 - OCSIN	9'280'000	762'764	2'195'126	2'559'646	28%	364'520
2012460 Crédit de renouvellement 2020- CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	2024 - OCBA	1'198'080	117'771	100'000	100'000	8%	
CR: 07 Economie et emploi							
2012451 Crédit de renouvellement 2020-2 CR 0750 Présidence - DEE 5 Dépenses d'investissement		497'500	117'712	88'600	118'600	24%	30'000
2012454 Crédit de renouvellement 2020-2 CR 0750 Présidence - DEE 5 Dépenses d'investissement	2024 - DDE	825'000	2'484	155'000	275'000	33%	120'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Projet de Budget 2023	% crédit	Variation 2023-2022
M – MOBILITÉ						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement Investissements Nets	3'982'019'627 303'499'000 3'678'520'627	1'378'626'174 83'149'847 1'295'476'327	245'372'174 24'500'000 220'872'174	192'560'820 24'400'000 168'160'820	5% 8% 5%	-52'811'354 -100'000 -52'711'354
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement Investissements Nets	3'262'886'322 292'499'000 2'970'387'322	580'527'794 78'824'925 501'702'869	205'987'760 22'300'000 183'687'760	155'044'703 22'200'000 132'844'703	5% 8% 4%	-50'943'057 -100'000 -50'843'057
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT – 2						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement Investissements Nets	190'760'305 11'000'000 179'760'305	80'171'270 4'324'922 75'846'348	35'384'414 2'200'000 33'184'414	34'516'117 2'200'000 32'316'117	18% 20% 18%	-868'297 -868'297
PRETS FERROVIAIRES - 4						
5 Dépenses d'investissement Investissements Nets	528'373'000 528'373'000	717'927'110 717'927'110	4'000'000 4'000'000	3,000,000	1% 1%	-1'000'000 -1'000'000
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement Investissements Nets	589'215'000 43'187'000 546'028'000	80'916'317 22'915'495 58'000'822	14'364'584 3'000'000 11'364'584	13'790'000 760'000 13'030'000	2% 2% 2%	-574'584 -2'240'000 1'665'416
06 - INFRASTRUCTURES						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement Investissements Nets	3'392'804'627 260'312'000 3'132'492'627	1'297'709'857 60'234'352 1'237'475'505	231'007'590 21'500'000 209'507'590	178'770'820 23'640'000 155'130'820	5% 9% 5%	-52'236'770 2'140'000 -54'376'770
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 05 Territoire						
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H1 70) CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	35'616'140	1'314'103 43'650	650'000			-650'000
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H1 70) CR 0515 Office de l'Urbanisme 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	68'438'860 16'087'000	62'660'391 21'322'845	4'100'000 2'140'000	5'500'000 460'000	8% 3%	1'400'000 -1'680'000
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H1 70) CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	14'000'000 2'090'000	10'807'271 486'000	3'519'684 860'000	840'000 300'000	6% 14%	-2'679'684 -560'000
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	103'960'000		1'080'000	3'300'000	3%	2'220'000
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0515 Office de l'Urbanisme 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	24'820'000 5'250'000	1'460'851	1'800'000	1'550'000	6%	-250'000
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	12'370'000	3'971'570 1'063'000	2'014'900	1'500'000	12%	-514'900
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	39'720'000 4'370'000					
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0515 Office de l'Urbanisme 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	11'010'000 560'000	408'984	400'000	400'000	4%	
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement	12'070'000	293'147	800'000	200'000	2%	-600'000
1921059 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	267'210'000 14'830'000			500'000	0%	500'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Projet de Budget 2023	% crédit	Variation 2023-2022
CR: 06 Infrastructures						
1000150 Construction lignes de transports publics (H 1 50) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	77'145'000	22'351'612	16'800'000	6'960'000	9%	-9'840'000
1000150 Construction lignes de transports publics (H 1 50) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	826'655'000 166'780'000	132'162'555 28'929'657	97'805'000 17'800'000	57'440'000 20'000'000	7% 12%	-40'365'000 2'200'000
1000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	32'605'000	8'571'056	3'110'000	4'420'000	14%	1'310'000
1000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	16'090'000	7'981'712	1'940'000	390'000	2%	-1'550'000
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H 170) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	2'990'000 140'000	122'138		200'000	7%	200'000
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H 170) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	199'585'000 32'703'000	173'934'644 8'431'889	36'594'000	19'800'000	10%	-16'794'000
1008644 Mesures OPB CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	85'000'000 21'500'000	75'027'084 17'280'884	2'600'000 450'000	3'600'000 650'000	4% 3%	1'000'000 200'000
1011679 Aménagement autour des interfaces CEVA CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	4'184'198	3'681'363	200'521			-200'521
1011679 Aménagement autour des interfaces CEVA CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	6'346'540	364'990	500'000	500'000	8%	
1011692 MIMRCA - Mesures d'infrastructures autour du maillon routier des Communaux d'Ambilly CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	23'450'000	18'761'186	95'000			-95'000
1011758 Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	16'299'000 3'499'000	6'157'051 1'267'000	4'000'000	4'000'000	25%	
1011791 Mobilités douces (amélioration des déplacements piétons et vélos) - H1 80 CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	165'000					
1011791 Mobilités douces (amélioration des déplacements piétons et vélos) - H1 80 CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	7'835'000	815'298	4'000'000	2'184'703	28%	-1'815'297
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	23'540'000 2'470'000	1'020'887	550'000	600'000	3%	50'000
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	105'920'000 13'970'000	6'870'279	4'050'000 1'050'000	4'400'000 790'000	4% 6%	350'000 -260'000
1011868 Aménagements routier et centrale régionale de trafic (PARR) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	50'000'000	35'990'856	7'578'655	6'320'000	13%	-1'258'655
1011868 Aménagements routier et centrale régionale de trafic (PARR) CR 0615 OCSIN			2. 3 000		.3,0	
5 Dépenses d'investissement 1011912 Extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève CR 0603 Office cantonal des transports	201222122	107'738				
5 Dépenses d'investissement 1011912 Extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	20'280'000 405'000'000			3'720'000	1%	3'720'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Projet de Budget 2023	% crédit	Variation 2023-2022
1012164 Etudes d'avant-projet pour la Traversée du Lac CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	6'300'000	1'912'622	500'000	500'000	8%	
1012484 Jonction autoroutière de Vernier Canada et barreau routier Montfleury CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	97'077'584	1'095'834	1'900'000	1'280'000	1%	-620'000
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	26'930'000	114'162	1'000'000	200'000	1%	-800'000
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	155'331'000 8'250'000	2'512'760	2'600'000	900'000	1%	-1'700'000
1012554 Infrastructures TP en lien avec modification H1 50 CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	53'000'000	55'650	300'000	2'000'000	4%	1'700'000
1012759 Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023 CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	1'600'000			340'000	21%	340'000
1012759 Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023 CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	19'393'000		2'000'000	3'000'000	15%	1'000'000
1012814 Requalification multimodale de la moyenne ceinture (Pont de Lancy) – études CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	5'800'000		2'500'000	2'500'000	43%	
1013059 Electrification de la flotte de véhicules des TPG CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	350'000'000		2000 000	10'000'000	3%	10'000'000
1013061 Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	20'150'000			5'500'000	27%	5'500'000
1921032 Dématérialisation des processus de l'OCV CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	5'000'000		500'000			-500'000
1921039 Étude pour la diamétrale ferroviaire CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	30'000'000		500'000	500'000	2%	
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2 CR: 06 Infrastructures						
2012453 Crédit de renouvellement 2020-2024 – DI CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	16'660'000	6'087'203	3'491'300	3'491'300	21%	
2012458 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCGC CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	166'400'000 11'000'000	71'422'967 4'324'922	31'000'000 2'200'000	30'000'000 2'200'000	18% 20%	-1'000'000
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCSIN CR 0615 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement 2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCBA CR 0616 Office cantonal des bâtiments	3'720'000	1'145'926	793'114	924'817	25%	131'703
5 Dépenses d'investissement PRETS FERROVIAIRES - 4	3'980'305	1'515'174	100'000	100'000	3%	
CR: 06 Infrastructures						
4000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H1 60) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	1'568'000	15'633'132				
4000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H1 60) CR 0611 Office cantonal du génie civil						
5 Dépenses d'investissement 4010444 Liaison CEVA CR 0611 Office cantonal du génie civil	47'835'000	48'452'187				
5 Dépenses d'investissement	478'970'000	653'841'791	4'000'000	3'000'000	1%	-1'000'000

Vue d'ensemble des prêts du patrimoine administratif

Prêts du patrimoine administratif

Les prêts du patrimoine administratif sont octroyés à des tiers en leur qualité de délégataire d'une tâche publique ou en vue de promouvoir une politique publique.

Selon les normes comptables des collectivités publiques suisses, les prêts du patrimoine administratif sont inscrits au patrimoine administratif et figurent dans le compte d'investissement. L'octroi d'un prêt est enregistré en dépense d'investissement et le remboursement en recette d'investissement.

Ce chapitre comprend:

- Les prêts du patrimoine administratif octroyés par l'Etat découlant de lois d'investissement votées, à l'exception des prêts conditionnellement remboursables (financement du Léman Express) et des prêts octroyés dans le cadre de la loi 11679 (aménagement autour des interfaces CEVA). Ces derniers sont présentés dans les investissements par politique publique.
- Les prêts découlant de lois de portée générale (prêts en faveur des étudiants et apprentis, de l'économie, de l'agriculture, de l'environnement, de l'énergie et du logement). Ces prêts sont remboursables et accordés à un nombre indéterminé de personnes lorsque celles-ci remplissent les conditions ou les critères fixés dans les lois ou règlements. Les montants totaux ne sont pas connus à l'avance.

Le projet de budget 2023 affiche des dépenses liées aux prêts à hauteur de 19 millions (26 millions au projet de budget 2022) et des recettes à hauteur de 5 millions (6 millions au projet de budget 2022). Le niveau net de dépenses est en baisse par rapport à au projet de budget 2022 (-6 millions).

En	millions	de	francs

Politique Publique	Libellé	Dépenses	Recettes	Net
Α	Prêt à la FIPOI pour ONUG et OMS	1,3	1,0	0,3
Α	Prêt à la FIPOI pour UIT	6,3	0,0	6,3
С	Prêts aux étudiants	5,4	0,6	4,8
E	Prêts investissement et désendettement	1,0	0,8	0,2
Е	Prêts énergie	0,3	0,4	-0,1
E	Aides aux exploitations paysannes - AEP	0,1	0,0	0,1
F	Remboursement de prêt à l'Ecole International de Genève	0,0	0,1	-0,1
G	Prêts aux coopératives d'habitation	5,0	0,1	4,9
G	Prêts hypothécaires HLM-HBM	0,0	0,2	-0,2
L	Prêts FAE	0,0	2,0	-2,0
	Total	19,4	5,2	14,2

L'Etat a accordé des prêts sous la forme de lignes de crédit remboursables à Palexpo (loi 12857, montant maximum 50 millions) et à l'Aéroport international de Genève (loi 12876, montant maximum 200 millions) destinés à fournir les liquidités nécessaires au maintien et à la poursuite des activités de ces établissements dans le cadre de la crise sanitaire du coronavirus (COVID-19). Aucun paiement ou remboursement n'est actuellement prévu pour 2023.

Prêts du patrimoine administratif par politique publique

A - Autorités et gouvernance

Prêts

4011864 - Prêt à la FIPOI pour ONUG et OMS

CR 0250 - Direction des affaires internationales

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	89'600'000	59'490'414	11'140'000	1'290'231	1%	-9'849'769
Recettes	89'600'000	967'000	967'000	967'000	1%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11864, votée le 03/06/2016, ouvrant trois crédits d'investissement d'un montant total de 89'600'000 francs pour des prêts en faveur de la Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI) destinés au financement de projets de construction et rénovation de bâtiments de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)

Objectifs annuels 2023

En se basant sur les prévisions établies par la FIPOI, l'Etat sera sollicité en 2023 pour la rénovation du bâtiment de l'ONU et en fonction de l'évolution des travaux, à raison de 1,3 million.

En outre, selon la convention de prêt, l'ONUG et l'OMS rembourseront un montant total de 0,97 million.

Objectifs annuels 2022

En se basant sur les prévisions établies par la FIPOI, l'Etat sera sollicité en 2022 pour la rénovation du bâtiment de l'ONU et en fonction de l'évolution des travaux, à raison de 11,1 millions.

En outre, selon la convention de prêt, l'ONUG et l'OMS rembourseront un montant total de 0,97 million.

4012750 - Prêt à la FIPOI pour UIT

CR 0250 - Direction des affaires internationales

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	42'400'000	1'522'108	2'293'000	6'274'436	15%	3'981'436
Recettes	42'400'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12750, votée le 29/01/2021, ouvrant un crédit de 42'400'000 francs pour un prêt en faveur de la FIPOI destiné à la démolition et à la reconstruction du bâtiment du siège de l'Union internationale des télécommunications à Genève.

Objectifs annuels 2023

Selon le degré d'avancement des travaux de démolition et reconstruction du bâtiment de l'UIT, il est prévu que l'Etat verse un montant de 6,27 millions en 2023.

Objectifs annuels 2022

Selon le degré d'avancement des travaux planifiés, il s'agira de verser un montant lié au bâtiment de l'UIT à hauteur de 2,29 millions.

C - Cohésion sociale

Prêts

4800002 - Prêts aux étudiants

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses			6'317'375	5'425'565		-891'810
Recettes			583'325	583'710		385

Résumé de la loi et but du crédit

Les prêts aux étudiants du service des bourses et prêts d'études (SBPE) sont régis par la Loi sur les bourses et prêts d'études (C 1 20) et son règlement d'application. Ils définissent les conditions d'octroi d'aides financières aux étudiants.

Les personnes en formation inscrites en maîtrise ainsi qu'en deuxièmes formations initiales ou bachelors sont financées par des prêts.

Prêts en cours au 31/12/2021 : 12'057'648 francs.

Objectifs annuels 2023

Octroyer des prêts d'études aux étudiants qui remplissent les conditions fixées par les lois et règlements en vigueur en la matière, et encaisser les remboursements des prêts octroyés aux bénéficiaires.

Objectifs annuels 2022

Octroyer des prêts d'études aux étudiants qui remplissent les conditions fixées par les lois et règlements en vigueur et encaisser les remboursements des prêts octroyés aux bénéficiaires. Les modifications légales récentes (suppression de limite d'âge et possibilité de bourse pour une reconversion professionnelle) et la hausse du nombre d'étudiants expliquent l'augmentation du volume des prêts.

E - Environnement et énergie

Prêts

4800010 - Prêts énergie

CR 0520 - O	ffice
cantonal de	l'énergie
(OCEN)	

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses			300'000	300'000		0
Recettes			501'761	385'763		-115'998

Résumé de la loi et but du crédit

Fonds disposant d'une dotation de 20'000'000 francs qui octroie des prêts avec ou sans intérêts ou des garanties d'emprunts (loi L 2 40). Ces prestations sont complémentaires aux contributions fédérales et aux bonus conjoncturels. Elles sont accordées aux personnes physiques et morales susceptibles de contribuer au développement des énergies renouvelables ainsi que des économies d'énergie.

Prêts en cours au 31/12/2021 : 5'375'312 francs (solde du fonds : 10'088'895 francs)

Objectifs annuels 2023

Poursuivre le soutien aux projets d'infrastructures énergétiques (cautionnement de risques) et aux créations d'entreprises innovantes et/ou efficaces en matière énergétique.

Le budget des recettes correspond à la planification des remboursements du capital des prêts.

Objectifs annuels 2022

Poursuivre le soutien aux projets d'infrastructures énergétiques (cautionnement de risques) et aux créations d'entreprises innovantes et/ou efficaces en matière énergétique.

Le budget des recettes correspond à la planification des remboursements du capital des prêts.

Le budget 2022 a été adapté en prenant compte des demandes des dernières années (C19 : 110'000, C20 : 0 , Projection 21 : 300'000).

4800011 - Prêts investissement et désendettement

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses			1'000'000	1'000'000		0
Recettes			875'000	750'000		-125'000

Résumé de la loi et but du crédit

Accorder des prêts sans intérêt dans le but de maintenir une agriculture dynamique de proximité. Ce soutien, en complément des mesures fédérales, est régi sur le plan cantonal par la loi sur la promotion de l'agriculture (M 2 05) et son règlement d'application (M 2 05.01).

Il vise à encourager l'installation de jeunes agriculteurs et agricultrices, les constructions rurales, l'achat de machines, la diversification de l'activité et la réduction de l'endettement.

Prêts en cours au 31/12/2021 : 3'648'881 francs

Objectifs annuels 2023

Verser les prêts et les crédits relais d'urgence aux exploitants conformément aux dossiers approuvés par la commission des améliorations structurelles.

Encaisser les recettes relatives aux amortissements des crédits versés au cours des années précédentes.

Objectifs annuels 2022

Verser les prêts et les crédits relais d'urgence aux exploitants conformément aux dossiers approuvés par la commission des améliorations structurelles.

Encaisser les recettes relatives aux amortissements des crédits versés au cours des années précédentes.

E - Environnement et énergie

4800012 - Aides aux exploitations paysannes - AEP

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses			100'000	100'000		0
Recettes			20'000	20'000		0

Résumé de la loi et but du crédit

Accorder des prêts sans intérêt aux exploitants agricoles dans le but de remédier ou de parer à des difficultés financières qui ne leur sont pas imputables ou qui résultent d'un changement des conditions-cadre économiques, en application de la loi sur la promotion de l'agriculture (M 2 05) et de son règlement d'application (M 2 05.01).

Ce soutien découle des mesures fédérales en faveur de l'agriculture. La Confédération octroie, sous la même forme, une aide d'un montant équivalent à celui consenti par le canton.

Prêts en cours au 31/12/2021 : 47'657 francs

Objectifs annuels 2023

Verser la part cantonale des prêts d'aides aux exploitations paysannes conformément aux dossiers approuvés par la commission des améliorations structurelles.

Encaisser les recettes relatives aux amortissements des crédits versés au cours des années précédentes.

Objectifs annuels 2022

Verser la part cantonale des prêts d'aides aux exploitations paysannes conformément aux dossiers approuvés par la commission des améliorations structurelles, dont les décisions sont exécutoires.

Encaisser les recettes relatives aux amortissements des crédits versés au cours des années précédentes.

F - Formation

Prêts

4800004 - Remboursement de prêt à l'Ecole International de Genève

CR 0311 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses						
Recettes			100'000	100'000		0

Résumé de la loi et but du crédit

Prêt de 10'000'000 francs accordé à la Fondation de l'Ecole internationale selon la convention établie le 3 janvier 1972. Ce prêt est accordé à des conditions de faveur en vue de faciliter l'édification des constructions scolaires nouvelles prévues au plan de développement de l'Ecole internationale de Genève.

Prêts en cours au 31/12/2021 : 5'300'000 francs.

Objectifs annuels 2023

Encaisser la tranche annuelle de remboursement du prêt accordé (selon le courrier du 21 avril 1989 de la direction des finances du DIP à l'École internationale).

Objectifs annuels 2022

Encaisser la tranche annuelle de remboursement du prêt accordé (selon le courrier du 21 avril 1989 de la direction des finances du DIP à l'École internationale).

G - Aménagement et logement

Prêts

4008427 - Prêts aux coopératives d'habitation

CR 0506 - Office
cantonal du
logement et de la
planification foncièr

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses			5'000'000	5'000'000		0
Recettes			2'689'500	100'000		-2'589'500

Résumé de la loi et but du crédit

Permettre aux coopératives d'habitation, en application de l'article 39D de la loi générale sur le logement et la protection des locataires (LGL), d'avoir les fonds propres suffisants afin de réaliser des projets de construction et, en application de l'article 39E, aux coopérateurs d'acquérir les parts sociales leur ouvrant l'accès à un logement coopératif.

Prêts en cours au 31/12/2021 : 5'953'979 francs.

Objectifs annuels 2023

Augmenter la construction de logements en coopérative d'habitation et permettre l'accession au logement coopératif.

Le montant des prêts de 5'000'000 francs doit permettre de soutenir la construction de près de 200 logements.

Les recettes correspondent aux remboursements des prêts octroyés par le passé. Le budget de 100'000 francs correspond aux remboursements des prêts faits aux coopérateurs.

Objectifs annuels 2022

Augmenter la construction de logements en coopérative d'habitation et permettre l'accession au logement coopératif.

Le montant des prêts de 5'000'000 francs est ajusté pour tenir compte de la demande réelle, il permet de soutenir la construction de près de 200 logements.

Recevoir les recettes liées aux prêts remboursables et les intérêts au cours moyen de la dette de l'Etat.

4800003 - Prêts hypothécaires HLM-HBM

CR 0506 - Office
cantonal du
logement et de la
planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses			0	0		0
Recettes			279'664	165'664		-114'000

Résumé de la loi et but du crédit

Assurer, en application de l'article 21 de la loi générale sur le logement et la protection des locataires, le financement de logements d'utilité publique au sens de la LGL par l'octroi de prêts hypothécaires en 2ème et 3ème rang.

Prêts en cours au 31/12/2021 : 6'851'648 francs.

Objectifs annuels 2023

Aucun nouveau prêt hypothécaire n'est prévu pour l'année 2023.

Les recettes correspondent aux remboursements des prêts hypothécaires octroyés par le passé.

Objectifs annuels 2022

Aucun nouveau prêt hypothécaire n'est prévu pour l'année 2022.

Les recettes correspondent aux remboursements des prêts octroyés par le passé.

L - Economie et emploi

Prêts

4800018 - Prêts FAE

CR 0760 - Fondation d'aide aux entreprises

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Budget 2023	% crédit total	Variation 2022 - 2023
Dépenses	0	0	0	0		0
Recettes	0	0	0	2'000'000		2'000'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12663, votée le 11/03/2020, modifiant la loi sur l'aide aux entreprises (LAE) (I 1 37).

L'Etat met à disposition de la fondation une ligne de crédit de 50 millions de francs, que le Conseil d'Etat peut débloquer par tranches de 10 millions de francs, afin de permettre à la fondation de répondre aux besoins de trésorerie des entreprises se trouvant en situation passagère de manque de liquidités pour des raisons exceptionnelles liées notamment à des crises sanitaires ou d'autres événements entraînant une paralysie du système économique.

Les liquidités avancées par la fondation doivent être immédiatement remboursées si les problèmes de trésorerie de l'entreprise bénéficiaire prennent fin. A défaut, le prêt octroyé est remboursable sur une période maximale de 7 ans.

Au 31 décembre 2021, ces prêts s'élèvent à 23 millions.

Objectifs annuels 2023

Le montant inscrit correspond aux remboursements des prêts COVID octroyés par le biais de la Fondation d'aide aux entreprises.

Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

Récapitulations chiffrées des prêts du patrimoine administratif

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Projet de Budget 2023	% crédit	Variation 2023-2022
A - AUTORITÉS ET GOUVERNANCE						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement Investissements Nets	132'000'000 132'000'000	61'012'522 967'000 60'045'522	13'433'000 967'000 12'466'000	7'564'667 967'000 6'597'667	6% 1%	-5'868'333 -5'868'333
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement Investissements Nets	132'000'000 132'000'000	61'012'522 967'000 60'045'522	13'433'000 967'000 12'466'000	7'564'667 967'000 6'597'667	6% 1%	-5'868'333 -5'868'333
02 - FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement Investissements Nets	132'000'000 132'000'000	61'012'522 967'000 60'045'522	13'433'000 967'000 12'466'000	7'564'667 967'000 6'597'667	6% 1%	-5'868'333 -5'868'333
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 02 Finances et ressources humaines						
4011864 Prêts à la FIPOI pour ONUG et OMS CR 0250 Direction des affaires internationales 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	89'600'000	59'490'414 967'000	11'140'000 967'000	1'290'231 967'000	1% 1%	-9'849'769
4012750 Prêt à la FIPOI pour UIT CR 0250 Direction des affaires internationales 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	42'400'000 42'400'000	1'522'108	2'293'000	6'274'436	15%	3'981'436

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Projet de Budget 2023	% crédit	Variation 2023-2022
C - COHÉSION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement Investissements Nets			6'317'375 583'325 5'734'050	5'425'565 583'710 4'841'855		-891'810 385 -892'195
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement Investissements Nets			6'317'375 583'325 5'734'050	5'425'565 583'710 4'841'855		-891'810 385 -892'195
08 - COHÉSION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement Investissements Nets			6'317'375 583'325 5'734'050	5'425'565 583'710 4'841'855		-891'810 385 -892'195
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 08 Cohésion sociale						
4800002 Prêts aux étudiants CR 0802 Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS) 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement			6'317'375 583'325	5'425'565 583'710		-891'810 385

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Projet de Budget 2023	% crédit	Variation 2023-2022
E - ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement Investissements Nets			1'400'000 1'396'761 3'239	1'400'000 1'155'763 244'237		-240'998 240'998
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement Investissements Nets			1'400'000 1'396'761 3'239	1'400'000 1'155'763 244'237		-240'998 240'998
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement Investissements Nets			1'400'000 1'396'761 3'239	1'400'000 1'155'763 244'237		-240'998 240'998
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 05 Territoire						
4800010 Prêts énergie CR 0520 Office cantonal de l'énergie (OCEN) 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement			300'000 501'761	300'000 385'763		-115'998
4800011 Prêts investissement et désendettement CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement			1'000'000 875'000	1'000'000 750'000		-125'000
4800012 Prêts aides aux exploitations paysannes - AEP CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement			100'000 20'000	100'000 20'000		

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Projet de Budget 2023	% crédit	Variation 2023-2022
F - FORMATION						
6 Recettes d'investissement Investissements Nets			100'000 100'000	100'000 100'000		
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
6 Recettes d'investissement Investissements Nets			100'000 100'000	100'000 100'000		
03 - INSTRUCTION PUBLIQUE, FORMATION ET JEUNESSE						
6 Recettes d'investissement Investissements Nets			100'000 100'000	100'000 100'000		
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse						
4800004 Remboursement de prêt à l'Ecole International de Genève CR 0311 Secrétariat général 6 Recettes d'investissement			100'000	100'000		

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Projet de Budget 2023	% crédit	Variation 2023-2022
G - AMÉNAGEMENT ET LOGEMENT						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement Investissements Nets			5'000'000 2'969'164 2'030'836	5'000'000 265'664 4'734'336		-2'703'500 2'703'500
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement Investissements Nets			5'000'000 2'969'164 2'030'836	5'000'000 265'664 4'734'336		-2'703'500 2'703'500
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement Investissements Nets			5'000'000 2'969'164 2'030'836	5'000'000 265'664 4'734'336		-2'703'500 2'703'500
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 05 Territoire						
4008427 Prêts aux coopératives d'habitation CR 0506 Office cantonal du logement et de la planification foncière 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement			5'000'000 2'689'500	5'000'000 100'000		-2'589'500
4800003 Prêts hypothécaires HLM-HBM CR 0506 Office cantonal du logement et de la planification foncière 6 Recettes d'investissement			279'664	165'664		-114'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Projet de Budget 2023	% crédit	Variation 2023-2022
L - ECONOMIE ET EMPLOI						
6 Recettes d'investissement Investissements Nets				2'000'000 -2'000'000		2'000'000 -2'000'000
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
6 Recettes d'investissement Investissements Nets				2'000'000 -2'000'000		2'000'000 -2'000'000
07 - ECONOMIE ET EMPLOI						
6 Recettes d'investissement Investissements Nets				2'000'000 -2'000'000		2'000'000 -2'000'000
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 07 Economie et emploi						
4800018 Prêts FAE CR 0760 Fondation d'aide aux entreprises 6 Recettes d'investissement				2'000'000		2'000'000

A.

Annexes

A1.

Récapitulation des investissements par politique publique

Annexe 1 – Récapitulation des investissements par politique publique

<u>=</u>	Investissements hors prêts du patrimoine administratif	rs prêts du patrir	noine administra	ıtif			
Politique Publique	Crédit total (1)	Cumul au 31/12/2021	PB 2022	PB 2023	% Crédit total	Ecart 2023-2022	2022
A - Autorités et gouvernance	123'975'000	30'349'560	25'895'169	24'513'125	19,8%	-1'382'044	-5,3%
B - Etats-majors et prestations transversales	603'169'100	111'247'106	77'040'740	81'007'495	13,4%	3,966,755	5,1%
C - Cohésion sociale	090,669,59	19'151'962	11'412'890	13'416'195	21,1%	2,003,305	17,6%
D - Culture, sport et loisirs	31'151'190	7'517'918	5'204'389	10'138'593	32,5%	4,934,204	94,8%
E - Environnement et énergie	962'694'555	33'531'753	20'292'161	46'429'945	4,8%	26'137'784	128,8%
F - Formation	1'325'771'784	582'297'945	186'541'052	165'188'710	11,8%	-21'352'342	-11,4%
G - Aménagement et logement	109'601'458	204'542'403	47'041'649	46'051'874	42,0%	-989'775	-2,1%
H - Sécurité et population	328'835'925	164'307'263	34'546'869	26'051'689	%6'.2	-8'495'180	-24,6%
I - Impôts et finances	26'625'000	7'469'262	6'345'000	7'708'000	29,0%	1,363,000	21,5%
J - Justice	87'607'226	14'075'578	12'323'667	10'233'308	11,7%	-2'090'359	-17,0%
K - Santé	399'251'685	81'740'227	99'813'991	91'438'181	22,9%	-8'375'810	-8,4%
L - Economie et emploi	80'458'780	2'650'653	3'355'132	5'153'246	6,4%	1,798,114	23,6%
M - Mobilité	3'982'019'627	1'378'626'174	245'372'174	192'560'820	4,8%	-52'811'354	-21,5%
Total Dépenses hors prêts du patrimoine administratif	8'124'860'390	2'637'507'804	775'184'883	719'891'181	%6'8	-55'293'702	-7,1%
A - Autorités et gouvernance	28'300'000	8'381'117	000,002,9	3,232,008	11,4%	-3'467'992	-51,8%
B - Etats-majors et prestations transversales	18,000,000	4'208'638	2,200,000	2'500'000	13,9%		
E - Environnement et énergie	5'637'340	1'455'055	2,000,000	1'100'000	19,5%	-900,000	-45,0%
F - Formation	104'332'623	69'624'905	3,302,628	3'998'884	3,8%	693,256	21,0%
G - Aménagement et logement	7'261'553	2'815'851	275,000	275'000	3,8%		
H - Sécurité et population	57'117'000	1'018'994	200,000	200,000	%6'0		
J - Justice		145					
M - Mobilité	303'499'000	83'149'847	24'500'000	24'400'000	8,0%	-100,000	-0,4%
Total Recettes hors prêts du patrimoine administratif	524'147'516	170'654'552	39'780'628	36,002,892	%6'9	-3'774'736	-9,5%
Total Net hors prêts du patrimoine administratif	7'600'712'874	2'466'853'252	735'404'255	683'885'289	%0'6	-51'518'966	%0'-
(1)	, , , , , , ,						

(1) Le crédit total et le cumul au 31/12/2021 correspondent au crédit total voté et au cumul pour les lois présentées dans la section "Récapitulations chiffrées" du présent tome. Il ne représente pas l'entièreté des crédits d'investissements disponibles.

	Prêts du	Prêts du patrimoine administratif	nistratif				
Politique Publique	Crédit total (2)	Cumul au 31/12/2021	PB 2022	PB 2023	% Crédit total	Ecart 2023-2022	-2022
A - Autorités et gouvernance	132'000'000	61'012'522	13'433'000	7'564'667	2,7%	-5'868'333	-43,7%
C - Cohésion sociale			6'317'375	5'425'565		-891'810	-14,1%
E - Environnement et énergie			1'400'000	1'400'000			
G - Aménagement et logement			2,000,000	5,000,000			
Total Dépenses des prêts du patrimoine administratif	132'000'000	61'012'522	26'150'375	19'390'232		-6'760'143	-25,9%
A - Autorités et gouvernance	132'000'000	000,296	000,296	000,296	%2'0		
C - Cohésion sociale			583,355	583'710		382	0,1%
E - Environnement et énergie			1,396,761	1'155'763		-240'998	-17,3%
F - Formation			100,000	100,000			
G - Aménagement et logement			2'969'164	265'664		-2'703'500	-91,1%
L - Economie et emploi				2'000'000		2,000,000	
Total Recettes des prêts du patrimoine administratif	132'000'000	000.296	6'016'250	5.072'137		-944'113	-15,7%
Total Net des prêts du patrimoine administratif		60'045'522	20'134'125	14'318'095		-5'816'030	-28.9%

²⁾ Le crédit total correspond au crédit total voté pour les lois présentées dans la section "Récapitulations chiffrées des prêts du patrimoine administratif" du présent tome. Il ne représente pas l'entièreté des crédit emboursable à Palexpo (loi 12857, montant maximum 50 millions) et à l'Aéroport international de Genève (loi 12876, montant maximum 200 millions) destinés à fourne de lignes de crédit remboursable à Palexpo (loi 12857, montant maximum 50 millions) et à l'Aéroport international de Genève (loi 12876, montant maximum 200 millions) destinés à fournir les liquidités nécessaires au maintien et à la poursuite des activités de ces établissements dans le cadre de la crise sanitaire du coronavirus (COVID-19). Aucun paiement ou remboursement n'est actuellement prévu pour 2023.

A2.

Tableau des investissements par loi et catégorie

Annexe 2 - Tableau des investissements par loi et catégorie

PB 2023		64'400'000	20'000'000	4'810'000	26'340'000	760'000		3'600'000	650,000	6,268,589		3'000'000	35,000,000		491'442	5'727'004				88'132	1'238'539			900,000		787'599	200,000				500,000		4'000'000		210'000	000,009		2'184'703	11'350'000	790'000	6'320'000	3,720,000	2'500'000	2'800'000
PB 2022		114'605'000	17'800'000	5,050,000	44'863'684	3,000,000	100,000	2,600,000	450,000	11'196'612		4,000,000	35,000,000	816'406	100,000	000,009,6		1,080,000		20,000	1,238,539	208,252		5,339,655	200,000	200,000	970'521		270,000		700'521	000,56	4,000,000			000,009		4,000,000	9'494'900	1,050,000	7.578'655		2,200,000	1,500,000
Cumul au 31/12/2021		154'514'167	28'929'657	80,8638,087	248'838'547	30'284'384	505'948	75'027'084	17'280'884	187'968'506	38'630'905	653'841'791	146'945'221	1'649'922	11'850'559	126'229'857	23'694'000	12'258'987	168,000	29'943'423	4'550'000	66'381'870		15'178'470		19'162'748	30'431'846	2'400'468	26'385'493	2'400'468	4'046'353	18'761'186	6'157'051	1'267'000	964,922	796'926	1'187'055	815'298	13'323'587	1,063,000	36'098'594		866,666,6	7'327'424
Crédit total		903,800,000	166'780'000	000,860,86	320'630'000	51'020'000	780'000	85,000,000	21,500,000	212'083'000	45'600'000	478'970'000		2'658'200	12'777'000	148'937'000	21,500,625	15'700'000		31'884'000	7,000,000	69'954'000	32,000,000	19'356'000		20'869'000	41'039'601	5'888'313	30,208,863	5'888'313	10'530'738	23'450'000	16'299'000	3'499'000	1,200,000	4,800,000	1'469'340	8,000,000	270'610'000	21'690'000	20,000,000	425'280'000	20,000,000	28'500'000
Nature		Dépenses	Recettes	Dépenses	Dépenses	Recettes	Dépenses	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Recettes	Dépenses	Dépenses	Recettes	Dépenses	Dépenses	Recettes	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses
Politique publique		Σ	Σ	Σ	Σ	Σ	ш	Σ	Σ	ш	ш	Σ	G		G	ш	ш	Ш	Ш	ш	ш	I	I	A	A	I	Multi PP	Multi PP	B	B	M	M	M	M	I	Ш	Ш	M	Σ	M	Σ	Σ	g	¥
Statut		1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté	1-Voté
Libellé	uvrage	Construction lignes de transports publics (H 1 50)	Construction lignes de transports publics (H 1 50)	Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60)	Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)	Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)	Etude d'une nouvelle décharge bioactive	Mesures OPB	Mesures OPB	UNI - CMU 5ème étape	UNI - CMU 5ème étape	Liaison CEVA	Constructions de logements d'utilité publique - LUP II	Réalisation du système d'information du commerce	Relogement des forains et gens du voyage	UNI - CMU - 6ème étape	UNI - CMU - 6ème étape	Infrastructures agricoles durables	Infrastructures agricoles durables	Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement	Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement	Brenaz +100 (extension de 100 places)	Brenaz +100 (extension de 100 places)	Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville	Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville	Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction	Aménagement autour des interfaces CEVA	MIMRCA - Mesures d'infrastructures autour du maillon routier des Communaux d'Ambilly	Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang	Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang	Lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité	Ouvrages de protection contre les dangers naturels	Ouvrages de protection contre les dangers naturels	Mobilités douces (amélioration des déplacements piétons et vélos) - H1 80	Projet d'agglomération de deuxième génération	Projet d'agglomération de deuxième génération	Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)	Extension de capacité du noeud ferroviaire de Genève	Contribution du canton au fonds de développement urbain	Crédits d'ouvrage 2016-2019 - HUG				
N°Loi ou provisoire	Crédit d'ouv	150	150	160	170	170	8269	8644	8644	9666	9995	10444	10460	10484	10673	10822	10822	10850	10850	10875	10875	11272	11272	11472	11472	11580	11679	11679				11692	11758	11758	11788	11790	11790	11791	11863	11863	11868	11912	11941	11957

11973 Rénovation du CO Budé 11975 Efficience énergétique 11975 Efficience énergétique 11975 Efficience énergétique 11975 Efficience énergétique 12079 Subventions d'investissement aux EPI 12079 Subventions d'investissement aux EPI 12080 Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation (SIC EFI) 12081 Renplacement du SIC pour l'éducation et la formation (SIC EFI) 12083 Transformation des infrastructures du centre de logisique civile et militaire d'Aire-I 12085 Transformation des infrastructures du centre de logisique civile et militaire d'Aire-I 12085 Transformation des infrastructures du centre de logisique civile et militaire d'Aire-I 12085 Transformation des infrastructures du centre de logisique civile et militaire d'Aire-I 12085 Transformation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nc la police 12147 Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nc la police 12148 Rehovation d'Uni Bastions 12149 Rehovation d'Uni Bastions 12149 Rehovation d'Uni Bastions 12184 Cabe ESI II à Meyni - étude (Ecole Noëlia Rouget) 12184 Cabe ESI II à Meyni - étude (Ecole Noëlia Rouget) 12185 Informatique néseaux - façade sud aéroport 12184 Cabe ESI II à Meyni - étude (Ecole Noëlia Rouget) 12243 Acc stratégique réseaux - façade sud aéroport 12370 HUG - Renovation des pavillons (3A) de l'Hobital de Loëx - étude 12241 Acc Social 2019-2023 12412 Acc Social 2019-2023 12413 Adultion d'archive neutre (VNA - Vendor Neutral Archive) 12585 Information d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études 12583 Adultion d'archive neutre (VNA - Vendor Neutral Archive) 12583 Adultion d'archive neutre (VNA - Vendor Neutral Archive) 12553 Adultion d'archive neutre (VNA - Vendor Neutral Archive) 12554 Arc - Réferentiel de vernier Gaardae et barnex - études 12555 Projet d'agglomération de troisième génération 12556 Miss en conformative des embrasures des báliments propriété de l'Etat - partie 1 12555 Ristanet pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements 12632 Centre cantona	Rénovation du CO Budé Efficience énergétique Efficience énergétique Efficience énergétique Efficience énergétique Efficience énergétique Eguipement IEPA (IMAD) Subventions d'investissement aux EPI Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation (SIC EF) Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville Refonte du SIC des autorisations de construire UNI - Service de la recherche Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police Rénovation d'Uni Bastions Rénovation d'Uni Bastions	1-Voté	ш ш х О г <u>г</u>	Dépenses Dépenses	24'700'000	24'637'709	72'707	3'900'000
	t aux EPI éducation et la formation (SIC EF) ernets - Epeisses - construction et équipements ernets - Epeisses - construction et équipements tures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville ons de construire d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur	1-Voté	W W X O IT =	Dépenses	000000110	906,066,7	3,800,000	3'900'000
	t aux EPI éducation et la formation (SIC EF) ernets - Epeisses - construction et équipements ernets - Epeisses - construction et équipements tures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville ons de construire d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur	1-Voté	W X O IT :	1 - 1 - 1 - 1	35,000,000	14 500 000	0 000 000	2,500,000
	t aux EPI éducation et la formation (SIC EF) ernets - Epeisses - construction et équipements ernets - Epeisses - construction et équipements tures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville ons de construire d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur	1-Voté	× Ο π =	Recettes	18,000,000	4'208'638	2,500,000	
	t aux EPI éducation et la formation (SIC EF) ernets - Epeisses - construction et équipements ernets - Epeisses - construction et équipements tures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville ons de construire d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur	1-Voté	О ш	Dépenses	4'620'000	557'896	4,062,104	500,000
	éducation et la formation (SIC EF) ernets - Epeisses - construction et équipements ernets - Epeisses - construction et équipements tures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville ons de construire d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur	1-Voté	ш :	Dépenses	9'170'450	5'777'948	2,000,000	1'150'000
	ernets - Epeisses - construction et équipements ernets - Epeisses - construction et équipements tures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville tures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville ons de construire d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur	1-Voté	-	Dépenses	9,929,000	1,018'612	3'400'000	5,000,000
	ernets - Epeisses - construction et équipements tures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville tures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville ons de construire d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur	1-Voté	Е	Dépenses	40,967,400	20'848'658	13'329'440	5'286'512
	tures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville tures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville ons de construire d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur	1-Voté	I	Recettes	12'700'000			
	tures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville ons de construire d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur	1-Voté 1-Voté 1-Voté 1-Voté 1-Voté 1-Voté 1-Voté 1-Voté 1-Voté	I	Dépenses	24'950'600	22'865'355	000,009	815'353
	ons de construire d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur	1-Voté 1-Voté 1-Voté 1-Voté 1-Voté 1-Voté 1-Voté	Т	Recettes	9,300,000			
	d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur	1-Voté 1-Voté 1-Voté 1-Voté 1-Voté 1-Voté 1-Voté	g	Dépenses	7,780,000	6,015,260	1,830,000	
	d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur	1-Voté 1-Voté 1-Voté 1-Voté	F	Dépenses	15'546'000	7'988'102	5'700'723	2'357'175
	d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur	1-Voté 1-Voté 1-Voté	ェ	Dépenses	4'540'000	2'860'881	1,022,000	420,000
		1-Voté 1-Voté 1-Voté	ェ	Recettes	380,000			
		1-Voté 1-Voté	ш	Dépenses	92'502'000	19'925'686	10'681'242	16'742'252
		1-Voté	Ь	Recettes	10,000,000	2'750'000	162,089	960'345
	Traversée du Lac		Μ	Dépenses	000,008.9	1'912'622	200,000	500,000
	Ecole Noëlla Rouget)	1-Voté	Ь	Dépenses	6'901'000	4'080'115	2'420'000	820'886
	ade sud aéroport	1-Voté	Е	Dépenses	16'014'960	1'691'284	5'351'163	4'509'000
	avaux	1-Voté	Ц	Dépenses	14'000'000	10'397'410	2'869'320	1'602'590
	timents	1-Voté	В	Dépenses	30,000,000	3'440'939	2,200,000	2'080'000
	1 - subvention	1-Voté	¥	Dépenses	3,956,000	1'120'779	1'191'279	1'643'942
	HUG - Rénovation des pavillons (3A) de l'Hôpital de Loëx - étude	1-Voté	¥	Dépenses	3'100'000	939,883	574'380	
		1-Voté	С	Dépenses	10'025'000	5'592'401	2,200,000	1'230'000
	immobilières	1-Voté	-	Dépenses	1,725,000	1,287,166	300,000	
	Jonction autoroutière de Vernier Canada et barreau routier Montfleury	1-Voté	Σ	Dépenses	97'077'584	1'095'834	1,900,000	1'280'000
	HUG - Solution d'archive neutre (VNA - Vendor Neutral Archive)	1-Voté	エ	Dépenses	7'500'000	2'141'504	3,000,000	1'800'000
	CFPS à Bernex - études	1-Voté	ш	Dépenses	15'823'000	949'029	6,100,000	4'500'000
	CFPS à Bernex - études	1-Voté	ш	Recettes	2,175,998			
	d'information	1-Voté	∀ :	Dépenses	6,335,000	377'259	2,800,000	1,715,000
	sieme generation	1-Vote	≥ 2	Depenses	245,061,000	3.329.053	4.800.000	1,700,000
	sierrie generation	1-Voté	≥ α	Dépenses	13 180 000	668,006,6	10,000,000	10,000,000
	assistantian 11 50	1 1/0+0	2	Dépondes	000,000,007	220 022	000,000	000,000,0
	2020-2024	1-Voté	<u> </u>	Dépenses	11,800,000	020 020	000,000	2,800,000
	Etat da Ganàva (AEG) - construction at écuiraments	1-Votó	- <	Dépenses	62,250,000	4010303	10,000,000	15,000,000
	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	1-Voté	< ⊲	Becettee	28'300'00	8'381'117	000,000,01	3,030,000
		1-Voté	; I	Dénenses	1,715,000	425,107	839,000	510,000
12641 HG - Evolution SIC 2020-2023	33	1-Voté	: 0	Dépenses	3,700,000	59'881	1,300,000	1,300,000
	- Certoux	1-Voté	Ш	Dépenses	5'335'000	1'971'617	2'100'000	1'400'000
12671 Renaturation de l'Aire étape 4 - Certoux	I - Certoux	1-Voté	В	Recettes	2,668,000		1,700,000	800,000
12703 Site archéologique de l'Esplanac	Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention	1-Voté	U	Dépenses	4'600'000		2,000,000	200,000
12724 HUG - Subvention rénovation et	HUG - Subvention rénovation et agrandissement des blocs opératoires - phase 2	1-Voté	×	Dépenses	20,000,000	1,324,306	11,520,000	7'155'694

Libellé	Statut	Politique publique	Nature	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	PB 2022	PB 2023
Futur CO sis à Balexert	1-Voté	Ш	Dépenses	94'860'000	34,324	8,000,000	
Futur CO sis à Balexert	1-Voté	ш	Recettes	4'056'000			
Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements	1-Voté	ш	Dépenses	65,950,000	4'362'813	23,000,000	19'234'100
Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023	1-Voté	Σ	Dépenses	20'993'000		2,000,000	3'340'000
UNI - SI pour les étudiants	1-Voté	ш	Dépenses	12'000'000	77.791	3,200,000	3,200,000
Requalification multimodale de la moyenne ceinture (Pont de Lancy) - études	1-Voté	Σ	Dépenses	5'800'000		2,200,000	2'500'000
HUG - Dossier Patient Informatisé (soins intensifs et anesthésie)	1-Voté	×	Dépenses	10'656'000		2'800'000	2'188'000
Développement d'un plan hydrogène cantonal - subvention	1-Voté	Ш	Dépenses	10'000'000			2'000'000
Evolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS)	1-Voté	_	Dépenses	5'100'000	128'281	2,500,000	2'443'000
Zone portuaire et de loisirs du Vengeron	1-Voté	Ш	Dépenses	55'503'000		000,009	7'500'000
Stratégie numérique de la HES-SO Genève	1-Voté	Ь	Dépenses	5'470'000		1'430'000	1'430'000
Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale	2-Déposé	В	Dépenses	000,998,6		4'779'500	5,006,000
HUG - Maternité 4ème étape	1-Voté	×	Dépenses	52'000'000		3,000,000	3,200,000
ES II Configuon - étude	1-Voté	ш	Dépenses	8'265'000		200,000	800,000
Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	2-Déposé	I	Dépenses	77'000'000		2,000,000	2'000'000
Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	2-Déposé	I	Recettes	237'000			
Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)	2-Déposé	¥	Dépenses	14'900'000		3,200,000	4'460'000
Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - étude	1-Voté	۵	Dépenses	11,700,000		200,000	1,000,000
Connectivité dans les écoles secondaires I et II	2-Déposé	Ш	Dépenses	9'194'400		724'700	4'424'700
Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP	2-Déposé	ш	Dépenses	9,019,000		1,803,800	2'705'700
Electrification de la flotte de véhicules des TPG - subvention	2-Déposé	M	Dépenses	350,000,000			10'000'000
ETM - subvention à l'enseignement artistique de base	1-Voté	Ь	Dépenses	7'000'000		2,000,000	
Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal	2-Déposé	Σ	Dépenses	20'150'000			5'500'000
Refonte du système d'information et de communication des droits politiques	2-Déposé	٧	Dépenses	10'250'000		2,000,000	1'225'000
Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale	2-Déposé	-	Dépenses	6'400'000		200,000	2'110'000
Projet Cool City - CO de Sécheron	2-Déposé	Ŋ	Dépenses	5'721'090		200,000	2'200'000
HG - Transformation numérique des services	2-Déposé	O	Dépenses	4'500'000		200,000	828,000
Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	2-Déposé	ш	Dépenses	96'321'000		2,189,000	10'650'000
Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	2-Déposé	ш	Recettes	12'000'000		000,006	1,300,000
Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027	2-Déposé	U	Dépenses	4'325'000		400,000	865,000
Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos)	2-Déposé	Т	Dépenses	3,200,000		200,000	000,000
Renaturation Aire et Drize du secteur PAV (étape 1 - Etoile/Boissonnas et études d'ensembles)	2-Déposé	Е	Dépenses	61'443'000			7'700'000
Evolution de la plateforme de cyberadministration 2023-2026	3-Non déposé	В	Dépenses	9'200'000		1,200,000	
Plan d'actions Biodiversité 2020-2030	3-Non déposé	Е	Dépenses	20'260'000		200,000	1,000,000
Frein à l'extension de forêt sur zone agricole - délimitation de zone forêt / agricole	5-retiré	Е	Dépenses	5,000,000		200,000	
Extension Lullier HEPIA et CFPne - études	3-Non déposé	Ł	Dépenses	2'000'000			200,000
UNI - sciences de l'université Grand Centre - études	3-Non déposé	Ь	Dépenses	17'600'000			1,000,000
Dématérialisation des processus de l'OCV	3-Non déposé	Σ	Dépenses	5,000,000		200,000	
Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions	2-Déposé	g	Dépenses	11,980,000		2,200,000	2,096,000
Etude d'une nouvelle décharge bioactive II	3-Non déposé	Е	Dépenses	970'000		200,000	100,000
Étude pour la diamétrale ferroviaire	3-Non déposé	M	Dépenses	30,000,000		200,000	500,000
CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements	2-Dánnsá	Ц	Dópopoo	000000			000,000,3

N°Loi ou provisoire	Libellé	Statut	Politique publique	Nature	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	PB 2022	PB 2023
1921044	HUG Datacenter II	3-Non déposé	エ	Dépenses	8,900,000		1,200,000	1,000,000
1921045	Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE)	3-Non déposé	I	Dépenses	000,000,9		200,000	700'000
1921046	Evolution des outils pour la brigade de cybercriminalité	3-Non déposé	I	Dépenses	1,340,000		200,000	
1921047	Evolution du système de gestion des amendes d'ordre et des contraventions	3-Non déposé	I	Dépenses	2,950,000		100,000	515'000
1921049	Dossier patient extrahospitalier (CASU)	3-Non déposé	¥	Dépenses	2,260,000		400,000	
1921051	Remplacement des véhicules légers de l'Etat par des véhicules électriques	3-Non déposé	В	Dépenses	14'160'000			2'240'000
1921052	EPH PRO - Aménagement des locaux sis Espace Tourbillon - subvention	3-Non déposé	O	Dépenses	2'600'000			1,300,000
1921053	Refonte de l'application TAMI - "protection des personnes adultes sous curatelle"	3-Non déposé	O	Dépenses	7'300'000			1,300,000
1921054	Subvention pour l'assainissement énergétique	3-Non déposé	В	Dépenses	200,000,000			10'000'000
1921055	Transition écologique : Plantation d'arbres en milieu contraint	3-Non déposé	Ш	Dépenses	200,000,000			1,000,000
1921056	Infrastructures agricoles durables 2023-2033	3-Non déposé	В	Dépenses	19'000'000			1,000,000
1921058	Justitia 4.0	3-Non déposé	ſ	Dépenses	26'800'000			2'500'000
1921059	Projet d'agglomération de quatrième génération	3-Non déposé	Σ	Dépenses	267'210'000			200,000
1921059	Projet d'agglomération de quatrième génération	3-Non déposé	M	Recettes	14'830'000			
1921063	Subventions en faveur des entreprises pour le remplacement et la mutualisation d'équipements de production	3-Non déposé	Т	Dépenses	000,000,99			2,100,000
				Dépenses	6'796'045'285	2'146'060'281	488'039'043	430'176'373
Total crédit d'ouvrage	ouvrage			Recettes	505'774'276	164'795'108	36'105'628	32'230'892
				Net	6,290,271,009	1'981'265'173	451'933'415	397'945'481

N°Loi ou provisoire	Libellé	Statut	Politique publique	Nature	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	PB 2022	PB 2023
Crédit de re	enouvellement							
12448	Crédit de renouvellement 2020-2024 - PRE	1-Voté	٨	Dépenses	000,009	165'827	150,000	150'000
12449	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF	1-Voté	Multi PP	Dépenses	2'100'000	446'324	475,000	475'000
12450	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DIP	1-Voté	Multi PP	Dépenses	41,729,000	13'924'671	6,096,387	8'166'105
12451	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES	1-Voté	Multi PP	Dépenses	45'995'500	10'806'549	9'623'100	8'172'600
12451	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES	1-Voté	Multi PP	Recettes	2,200,000	450,000	200,000	200,000
12452	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT	1-Voté	Multi PP	Dépenses	52'141'000	17'577'046	10'373'000	10'377'600
12452	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT	1-Voté	Multi PP	Recettes	2'873'240	515'383	275,000	575'000
12453	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI	1-Voté	Multi PP	Dépenses	20,260,000	6'305'984	4'211'300	5'470'300
12454	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DDE	1-Voté	Multi PP	Dépenses	000,006	6,163	170,000	297'000
12455	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS	1-Voté	Multi PP	Dépenses	18'044'605	7'005'206	3'697'436	3'671'021
12456	Crédit de renouvellement 2020-2024 - GC	1-Voté	٧	Dépenses	1,500,000	170'612	200,000	750'000
12457	Crédit de renouvellement 2020-2024 - CdC	1-Voté	٧	Dépenses	200,000	3,233	79'400	62'400
12458	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCGC	1-Voté	Σ	Dépenses	166'400'000	71'422'967	31,000,000	30,000,000
12458	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCGC	1-Voté	Σ	Recettes	11,000,000	4'324'922	2,200,000	2,200,000
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	1-Voté	Multi PP	Dépenses	230,000,000	82'015'755	46'966'943	54'766'000
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	1-Voté	Multi PP	Dépenses	400,000,000	181'744'697	82,020,000	78'040'000
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	1-Voté	Multi PP	Recettes	2,000,000	569'139	400,000	200,000
12461	Crédit de renouvellement 2020-2024 - HES	1-Voté	Ь	Dépenses	15'370'000	5'340'763	3'310'685	3'343'079
12462	Crédit de renouvellement 2020-2024 - UNI	1-Voté	Ь	Dépenses	000,056,69	23'768'317	14'000'000	14'000'000
12463	Crédit de renouvellement 2020-2024 - HG	1-Voté	С	Dépenses	8,800,000	3'082'742	1'805'335	1'900'589
12464	Crédit de renouvellement 2020-2024 - HUG	1-Voté	У	Dépenses	207'225'000	62'077'670	54'913'587	51'439'806
12465	Crédit de renouvellement 2020-2024 - IMAD	1-Voté	¥	Dépenses	000,000,6	1'873'280	2,200,000	2,200,000
12470	Crédit de renouvellement 2020-2024 - PJ	1-Voté	ſ	Dépenses	17'000'000	3'709'717	3'823'667	4'733'308
2921023	HUG - Crédit de renouvellement supplémentaire 2020-2024 - équipements lourds	2-Déposé	¥	Dépenses	21'600'000		000,000,6	11,700,000
				Dépenses	1,328,815,105	491'447'523	287'145'840	289'714'808
Total crédit e	Total crédit de renouvellement			Recettes	18'373'240	5'859'444	3,675,000	3,775,000
				Net	1'310'441'865	485'588'079	283'470'840	285'939'808
				Dépenses	8'124'860'390	2'637'507'804	775'184'883	719'891'181
Total investi	Total investissements hors prêts et hors cessions			Recettes	524'147'516	170'654'552	39'780'628	36'005'892
				Net	7'600'712'874	2'466'853'252	735'404'255	683'885'289

N°Loi ou provisoire	Libellé	Statut	Politique publique	Nature	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	PB 2022	PB 2023
Prêts du pat	Prêts du patrimoine administratif							
8427	Prêts aux coopératives d'habitation	1-Voté	ŋ	Dépenses			5,000,000	5'000'000
8427	Prêts aux coopératives d'habitation	1-Voté	ŋ	Recettes			2'689'500	100,000
11864	Prêt à la FIPOI pour ONUG et OMS	1-Voté	٨	Dépenses	89'600'000	59'490'414	11,140,000	1'290'231
11864	Prêt à la FIPOI pour ONUG et OMS	1-Voté	A	Recettes	89'600'000	000,296	000,296	967'000
12750	Prêt à la FIPOI pour UIT	1-Voté	٨	Dépenses	42'400'000	1,522,108	2,293,000	6'274'436
12750	Prêt à la FIPOI pour UIT	1-Voté	٨	Recettes	42'400'000			
4800002	Prêts aux étudiants	1-Voté	O	Dépenses			6'317'375	5'425'565
4800002	Prêts aux étudiants	1-Voté	O	Recettes			583,352	583'710
4800003	Prêts hypothécaires HLM-HBM	1-Voté	ŋ	Recettes			279'664	165'664
4800004	Remboursement de prêt à l'Ecole International de Genève	1-Voté	Н	Recettes			100,000	100,000
4800010	Prêts énergie	1-Voté	В	Dépenses			300,000	300,000
4800010	Prêts énergie	1-Voté	В	Recettes			501,761	385'763
4800011	Prêts investissement et désendettement	1-Voté	В	Dépenses			1,000,000	1,000,000
4800011	Prêts investissement et désendettement	1-Voté	В	Recettes			875,000	750,000
4800012	Aides aux exploitations paysannes - AEP	1-Voté	В	Dépenses			100,000	100,000
4800012	Aides aux exploitations paysannes - AEP	1-Voté	В	Recettes			20,000	20,000
4800018	Prêts FAE	1-Voté	Г	Recettes				2,000,000
				Dépenses	132'000'000	61'012'522	26'150'375	19'390'232
Prêts du patri	Prêts du patrimoine administratif			Recettes	132'000'000	000.296	6'016'250	5'072'137
				Net		60'045'522	20'134'125	14'318'095

A3.

Investissements par nature

Annexe 3 - Investissements par nature

Comparaison par nature des dépenses d'investissements

hors prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C 2021	PB 2022	PB 2023	Ecart PB 2023	/ PB 2022
50	Biens d'investissements	378'741'018	522'397'722	448'067'163	-74'330'559	-14,2%
500	Terrains	10'765'948	5'050'000	5'050'000	-	
501	Routes et voies de communication	153'902'546	218'108'584	157'469'703	-60'638'881	-27,8%
502	Aménagement des cours d'eau	12'854'942	10'181'160	23'217'812	13'036'652	128,0%
503	Autres travaux de génie civil	-	300'000	1'500'000	1'200'000	400,0%
504	Bâtiments	147'194'362	219'126'168	188'914'709	-30'211'459	-13,8%
506	Biens meubles	52'276'002	69'625'810	71'328'136	1'702'326	2,4%
509	Autres biens d'investissements	1'747'218	6'000	586'803	580'803	9680,1%
52	Immobilisations incorporelles	39'129'929	58'141'948	66'121'263	7'979'315	13,7%
520	Logiciels, applications et licences	38'546'077	56'628'028	65'354'263	8'726'235	15,4%
529	Autres immobilisation incorporelles	583'852	1'513'920	767'000	-746'920	-49,3%
54	Prêts ferroviaires	13'836'789	4'270'000	3'000'000	-1'270'000	-29,7%
540	Confédération et entreprises fédérales	13'836'789	4'000'000	3'000'000	-1'000'000	-25,0%
545	Entreprises privées	-	270'000	-	-270'000	-100,0%
55	Participations et capitaux sociaux	9'218'960	17'000'000	17'000'000	-	
554	Entreprises publiques	9'218'960	17'000'000	17'000'000	-	
56	Subventions d'investissements accordées	118'988'214	173'375'213	185'702'755	12'327'542	7,1%
560	Confédération et entreprises fédérales	5'689'615	5'050'000	8'530'000	3'480'000	68,9%
562	Communes et groupes intercommunaux	36'769'693	20'300'000	23'525'000	3'225'000	15,9%
564	Entreprises publiques	68'825'556	140'237'430	133'983'755	-6'253'675	-4,5%
565	Entreprises privées	3'520'635	5'820'283	12'784'000	6'963'717	119,6%
566	Organisations privées à but non lucratif	3'566'576	1'217'500	3'780'000	2'562'500	210,5%
567	Personnes physiques	616'139	750'000	3'100'000	2'350'000	313,3%
	Totaux généraux	559'914'910	775'184'883	719'891'181	-55'293'702	-7,1%

Comparaison par nature des recettes d'investissements

y compris cessions et transferts d'actifs, hors prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C 2021	PB 2022	PB 2023	Ecart PB 2023	/ PB 2022
60	Cession de biens d'investissements	597'979	-	-	-	
600	Terrains	597'979	-	-	-	
63	Subventions acquises	24'985'639	39'780'628	36'005'892	-3'774'736	-9,5%
630	Confédération et entreprises fédérales	14'793'569	30'050'628	30'273'884	223'256	0,7%
631	Cantons et concordats	1'550'500	2'500'000	2'500'000	-	
632	Communes et groupes intercommunaus	1'000'000	730'000	-	-730'000	-100,0%
634	Entreprises publiques	11'332		-	-	
635	Entreprises privées	7'630'238	6'500'000	3'232'008	-3'267'992	-50,3%
64	Rembroursement de prêts	800'394	-	-	-	
645	Entreprises privées	800'394	-	-	-	
66	Remboursement subventions accordées	52'799		-	-	
665	Entreprises privées	1'772		-		
	Totaux généraux	26'436'811	39'780'628	36'005'892	-3'774'736	-9,5%

Comparaison par nature des dépenses des prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C 2021	PB 2022	PB 2023	Ecart PB 2023	/ PB 2022
54	Prêts ordinaires	40'688'190	26'150'375	19'390'232	-6'760'143	-25,9%
544	Entreprises publiques	10'000'000	-	-	-	
545	Entreprises privées	5'025'583	1'400'000	1'400'000	-	
546	Organisations privées à but non lucratif	20'625'807	18'433'000	12'464'667	-5'968'333	-32,4%
547	Personnes physiques	5'036'800	6'317'375	5'525'565	-791'810	-12,5%

Comparaison par nature des recettes des prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C 2021	PB 2022	PB 2023	Ecart PB 2023	PB 2022
64	Rembroursement de prêts du patrimoine administratif	7'626'989	6'016'250	5'072'137	-944'113	-15,7%
645	Entreprises privées	5'775'058	1'372'996	3'209'704	1'836'708	133,8%
646	Organisation privées à but non lucratif	1'132'664	3'936'164	1'132'664	-2'803'500	-71,2%
647	Personnes physiques	719'267	707'090	729'769	22'679	3,2%



Projets inscrits au projet de budget 2022 sans base légale votée

Annexe 4 – Projets inscrits au projet de budget 2023 sans base légale votée

1. Projets de loi déposés

N° PL	Libellé	Politique Publique	Nature	Crédits prévus	PB 2023
12978	Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale	В	Dépenses	9'366'000	5'006'000
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	Н	Dépenses	77'000'000	2'000'000
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	Н	Recettes	237'000	0
13004	Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)	K	Dépenses	14'900'000	4'460'000
13010	Connectivité dans les écoles secondaires I et II	F	Dépenses	9'194'400	4'424'700
13011	Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP	F	Dépenses	9'019'000	2'705'700
13059	Electrification de la flotte de véhicules des TPG - subvention	М	Dépenses	350'000'000	10'000'000
13061	Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal	М	Dépenses	20'150'000	5'500'000
13062	Refonte du système d'information et de communication des droits politiques	Α	Dépenses	10'250'000	1'225'000
13067	Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale	I	Dépenses	6'400'000	2'110'000
13074	Projet Cool City - CO de Sécheron	G	Dépenses	5'721'090	2'200'000
13079	HG - Transformation numérique des services	С	Dépenses	4'500'000	828'000
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	F	Recettes	12'000'000	1'300'000
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	F	Dépenses	96'321'000	10'650'000
13140	Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027	G	Dépenses	4'325'000	865'000
13155	Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos)	Н	Dépenses	3'500'000	600'000
13167	Renaturation Aire et Drize du secteur PAV (étape 1 - Etoile/Boissonnas et études d'ensembles)	E	Dépenses	61'443'000	7'700'000
1921035	Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions	G	Dépenses	11'980'000	2'096'000
1921043	CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements	F	Dépenses	65'500'000	5'000'000
2921023	HUG - Crédit de renouvellement supplémentaire 2020-2024 - équipements lourq	K	Dépenses	21'600'000	11'700'000

Total des dépenses	781'169'490	79'070'400
Total des recettes	12'237'000	1'300'000
Investissements nets	768'932'490	77'770'400

2. Projets de loi non déposés

Projet	Libellé	Politique Publique	Nature	Crédits prévus	PB 2023
1921009	Plan d'actions Biodiversité 2020-2030	E	Dépenses	20'260'000	1'000'000
1921012	Extension Lullier HEPIA et CFPne - études	F	Dépenses	2'000'000	500'000
1921016	UNI - sciences de l'université Grand Centre - études	F	Dépenses	17'600'000	1'000'000
1921038	Etude d'une nouvelle décharge bioactive II	E	Dépenses	970'000	100'000
1921039	Étude pour la diamétrale ferroviaire	М	Dépenses	30'000'000	500'000
1921044	HUG Datacenter II	K	Dépenses	8'900'000	1'000'000
1921045	Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE)	Н	Dépenses	6'000'000	700'000
1921047	Evolution du système de gestion des amendes d'ordre et des contraventions	Н	Dépenses	2'950'000	515'000
1921051	Remplacement des véhicules légers de l'Etat par des véhicules électriques	В	Dépenses	14'160'000	2'240'000
1921052	EPH PRO - Aménagement des locaux sis Espace Tourbillon - subvention	С	Dépenses	2'600'000	1'300'000
1921053	Refonte de l'application TAMI - "protection des personnes adultes sous curatelle	С	Dépenses	7'300'000	1'300'000
1921054	Subvention pour l'assainissement énergétique	E	Dépenses	200'000'000	10'000'000
1921055	Transition écologique : Plantation d'arbres en milieu contraint	E	Dépenses	500'000'000	1'000'000
1921056	Infrastructures agricoles durables 2023-2033	E	Dépenses	19'000'000	1'000'000
1921058	Justitia 4.0	J	Dépenses	26'800'000	2'500'000
1921059	Projet d'agglomération de quatrième génération	М	Dépenses	267'210'000	500'000
1921059	Projet d'agglomération de quatrième génération	М	Recettes	14'830'000	0
1921063	Subventions en faveur des entreprises pour le remplacement et la mutualisation d'équipements de production	L	Dépenses	66'000'000	2'100'000

Total des dépenses	1'209'550'000	27'255'000
Total des recettes	14'830'000	0
Investissements nets	1'194'720'000	27'255'000

A5. Investissements de l'OCBA et de l'OCSIN

Annexe 5 - Investissements de l'OCBA et de l'OCSIN (dépenses)

Projet	Libellé	Politique Publique	VOTE/PREVU	31/12/2021	PB 2022	PB 2023
DI / Office	cantonal des bâtiments - CREDIT D'OUVRAGE					
9666	UNI - CMU 5ème étape	F - Formation	196'487'000	174'761'095	10'996'612	6,500,000
10673	Relogement des forains et gens du voyage	G - Aménagement et logement	12'777'000	11'850'559	100,000	491'442
10822	UNI - CMU - 6ème étape	F - Formation	133'604'000	115'623'862	9,000,000	5'400'000
10875	Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement	F - Formation	29'700'000	28'595'266	20,000	20,000
11272	Brenaz +100 (extension de 100 places)	H - Sécurité et population	67'299'100	64'189'906		
11472	Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville	A - Autorités et gouvernance	18'276'000	14'501'683	5'339'655	900,000
11580	Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction	H - Sécurité et population	18'736'000	18'627'388		
11973	Rénovation du CO Budé	F - Formation	23'730'000	23'832'328	72'707	
11975	Efficience énergétique	B - Etats-majors et prestations transversales	35,000,000	14'930'306	3,900,000	3,900,000
12079	Subventions d'investissement aux EPI	C - Cohésion sociale	7.789,760	4'326'557	2,000,000	1'150'000
12084	Relocalisation caseme des Vernets - Epeisses - construction et équipements	H - Sécurité et population	40'032'060	20'764'108	12'716'440	5'030'512
12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	H - Sécurité et population	22'886'751	22'430'145		
12149	Rénovation d'Uni Bastions	F - Formation	88'225'200	19'912'380	10'220'554	16'556'869
12184	Ecole ES II à Meyrin - étude (Ecole Noëlla Rouget)	F - Formation	6'901'000	4'080'115	2'420'000	820,886
12242	HEAD - nouveau campus - travaux	F - Formation	14'000'000	10'397'410	2'869'320	1'602'590
12243	Acquisitions de terrains et bâtiments	B - Etats-majors et prestations transversales	30,000,000	3'440'939	5'500'000	2'080'000
12370	HUG - Rénovation des pavillons (3A) de l'Hôpital de Loëx - étude	K - Santé	3'100'000	939,893	574'380	
12538	Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études	F - Formation	15'823'000	949,029	6'100'000	4'500'000
12552	Mise en conformité des embrasures des bâtiments propriété de l'Etat - partie 1	B - Etats-majors et prestations transversales	250'000'000	2'200'822	10'000'000	10'000'000
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	A - Autorités et gouvernance	61'100'000	9'415'297	10'000'000	15'000'000
12703	Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention	G - Aménagement et logement	4'600'000		2,000,000	500,000
12724	HUG - Subvention rénovation et agrandissement des blocs opératoires - phase 2	K - Santé	20'000'000	1'324'306	11'520'000	7'155'694
12741	Futur CO sis à Balexert	F - Formation	90'511'000	34'324	8,000,000	
12743	Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements	F - Formation	61'818'000	4'362'813	23'000'000	18'000'000
12978	Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale	B - Etats-majors et prestations transversales	1'166'000		291'500	
12980	HUG - Maternité 4ème étape	K - Santé	52'000'000		3,000,000	3,200,000
12988	ES II Confignon - étude	F - Formation	8'265'000		200,000	800,000
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	H - Sécurité et population	71'914'000		2'000'000	2'000'000
13007	Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - étude	D - Culture, sport et loisirs	11'700'000		700,000	1'000'000
13010	Connectivité dans les écoles secondaires l et II	F - Formation	6'015'000		325,000	2'845'000
13060	ETM - subvention à l'enseignement artistique de base	F - Formation	7'000'000		7'000'000	
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	F - Formation	89'724'000		2,000,000	10'000'000
1921012	Extension Lullier HEPIA et CFPne - études	F - Formation	2'000'000			200,000
1921016	UNI - sciences de l'université Grand Centre - études	F - Formation	17'600'000			1'000'000
1921043	CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements	F - Formation	64'040'000		8'300'000	5'000'000
1921052	EPH PRO - Aménagement des locaux sis Espace Tourbillon - subvention	C - Cohésion sociale	2'600'000			1'300'000
		Total crédit d'ouvrage	1'586'419'871	571'490'531	163'496'168	127'582'993
DI / Office ca	antonal des bâtiments - Prêts ferroviaires					
11679	Aménagement autour des interfaces CEVA	G - Aménagement et logement	658'470	933'551	270'000	

Projet	Libellé	Politique Publique	CREDIT VOTE/PREVU	Cumul au 31/12/2021	PB 2022	PB 2023
DI / Offlice ca	/ Office cantonal des bâtiments - CREDIT DE RENOUVELLEMENT					
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	A - Autorités et gouvernance	13'314'000	2'408'279	3,000,000	2,000,000
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	B - Etats-majors et prestations transversales	73'176'300	23'058'123	15'500'000	14'500'000
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	C - Cohésion sociale	2'611'210	658'717	200,000	700,000
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	D - Culture, sport et loisirs	12'508'985	4'316'234	3,000,000	8,000,000
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	E - Environnement et énergie	551'235	94,369	100,000	100,000
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	F - Formation	222'102'184	118'951'535	46,000,000	44,000,000
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	G - Aménagement et logement	980,862	18,926	30,000	20,000
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	H - Sécurité et population	24'944'925	17'268'854	5,000,000	5'500'000
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	J - Justice	43'807'226	10'365'861	8,200,000	3,000,000
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	K - Santé	824'685	2'970'824	20,000	20,000
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	Economie et emploi	1'198'080	117.771	100,000	100,000
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	M - Mobilité	3,980,305	1'515'174	100,000	100,000
Total 2012460	09		400,000,000	181'744'697	82,050,000	78'040'000
	T	Total crédit de renouvellement	400,000,000	181'744'697	82,050,000	78'040'000
DI / Offlice (DI / Office cantonal des bâtiments - TOTAL		1'987'078'341	754'168'779	245'816'168	205'622'993

10. Office cantonal des système d'information et du numérique - CREDIT D'OUVRAGE 10484 Réalisation du système d'information du commerce 11272 Brenaz +100 (extension de 100 places) 11472 Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville 11580 Relocalisation caseme des Vernets - Meyrin Mategnin - construction 11788 Lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité 11868 Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR) 11973 Rénovation du CO Budé 12080 Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation (SIC EF) 12084 Relocalisation caseme des Vernets - Epeisses - construction et équipements 12085 Transformation des infrastructures du contre de location et aintere de l'Aire de Lottere des l'Aires de l'Aires de Militaire d'Aires de L'Aires de Lottere des le contre de l'Aires de l'A					
Réalisation du système d'information du commerce Brenaz +100 (extension de 100 places) Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville Relocalisation caseme des Vernets - Meyrin Mategnin - construction Lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR) Rénovation du CO Budé Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation (SIC EF) Relocalisation caseme des Vernets - Epeisses - construction et équipements Transformation des infractures du contra de locietique civile et militaire d'Airea.					
Brenaz +100 (extension de 100 places) Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville Relocalisation caseme des Vernets - Meyrin Mategnin - construction Lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR) Rénovation du CO Budé Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation (SIC EF) Relocalisation caseme des Vernets - Epeisses - construction et équipements Transformation des infractures du centrale de lociteir de la militaire d'Aire.	L - Economie et emploi	2'658'200	1'649'922	816'406	
Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville Relocalisation caseme des Vernets - Meyrin Mategnin - construction Lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR) Rénovation du CO Budé Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation (SIC EF) Relocalisation caseme des Vernets - Epeisses - construction et équipements Transformation des infractures du centre de location de la militaire d'Aire.	H - Sécurité et population	302'380	230,696		
Relocalisation caseme des Vernets - Meyrin Mategnin - construction Lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR) Rénovation du CO Budé Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation (SIC EF) Relocalisation caseme des Vernets - Epeisses - construction et équipements Transformation des infractures du centre de lociteir de duite et militaire d'Aire.	A - Autorités et gouvernance	67'000	16'565		
Lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR) Rénovation du CO Budé Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation (SIC EF) Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements Transformation des infractures du centre de lociteir de duite de militaire d'Aire.	H - Sécurité et population	148'000	125'559		
Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR) Rénovation du CO Budé Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation (SIC EF) Relocalisation caseme des Vernets - Epeisses - construction et équipements Transformation des infracturelluses du contra de locitique divide et militaire d'Aire.	H - Sécurité et population	1,200,000	964'955		210'000
Rénovation du CO Budé Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation (SIC EF) Relocalisation caseme des Vernets - Epeisses - construction et équipements Transformation des infracture du contra de locitique civile et militaire d'Aire.	M - Mobilité		107'738		
Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation (SIC EF) Relocalisation caseme des Vernets - Epeisses - construction et équipements Transformation des infracturelunes du centre de locietique civile et militaire d'Aire.	F - Formation	107'000	103'110		
Relocalisation caseme des Vernets - Epeisses - construction et équipements Transformation des infracturet mes du contra de locietique civile et militaire d'Aire.	F - Formation	9,959,000	1,018'612	3'400'000	5,000,000
Transformation des infrastructures du centre de locistico divide et militaire d'Aire.	H - Sécurité et population	82'815	84'295	17,000	
Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Alle-	a-Ville	183'849	185'916		
12145 Refonte du SIC des autorisations de construire	G - Aménagement et logement	7'780'000	6'015'560	1,830,000	
Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la nolice	nouvelle loi sur H - Sécurité et population	4'920'000	2'839'552	1'022'000	420,000
12149 Rénovation d'Uni Bastions	F - Formation	64,800			10,000
	C - Cohésion sociale	10,025,000	5'592'401	2,200,000	1,230,000
	I - Impôts et finances	1,725,000	1,287,166	300,000	
12543 AIGLE - Refonte du système d'information	A - Autorités et gouvernance	6'335'000	377'259	2'800'000	1,715,000
12623 AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024	I - Impôts et finances	11'800'000	4'610'339	2,200,000	2'800'000
12632 Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	ts A - Autorités et gouvernance	230,000			
12633 Centre cantonal de biométrie	H - Sécurité et population	1'372'414	415'027	839,000	410,000
12741 Futur CO sis à Balexert	F - Formation	1,089,000			
12743 Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements	F - Formation	725'000			334'100
12946 Evolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS)	I - Impôts et finances	5'100'000	128'281	2,200,000	2'443'000
12978 Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale	uninistration B - Etats-majors et prestations transversales	ales 8'200'000		4'488'000	2,006,000
12994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	H - Sécurité et population	1,777,000			
13004 Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)	K - Santé	7'343'000		1,973,000	2'933'000
13010 Connectivité dans les écoles secondaires I et II	F - Formation	3'179'400		399'700	1'579'700
13011 Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP	F - Formation	000,282,000		1'347'400	2'021'100
13062 Refonte du système d'information et de communication des droits politiques	A - Autorités et gouvernance	10'250'000		2,000,000	1,225,000
13067 Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale	I - Impôts et finances	6'400'000		700,000	2'110'000
13100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	uipements F - Formation	190,000		189,000	20,000
13140 Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027	G - Aménagement et logement	4'325'000		400,000	865,000
13155 Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos)	projet Kairos) H - Sécurité et population	3,200,000		200,000	000,009
1921001 Evolution de la plateforme de cyberadministration 2023-2026	B - Etats-majors et prestations transversales	ales 9'200'000		1,200,000	
1921031 Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos)	orojet Kairos) H - Sécurité et population				
1921032 Dématérialisation des processus de l'OCV	M - Mobilité	2,000,000		200,000	
1921035 Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôle conformité et la qestion des infractions	contrôles de G - Aménagement et logement	11'980'000		2'500'000	2,096,000
1921043 CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements	F - Formation	130,000			
1921045 Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE)	H - Sécurité et population	0,000,000		200,000	700,000
1921046 Evolution des outils pour la brigade de cybercriminalité	H - Sécurité et population	1,340,000		200,000	
1921047 Evolution du système de gestion des amendes d'ordre et des contraventions	H - Sécurité et population	2'950'000		100,000	515'000
1921049 Dossier patient extrahospitalier (CASU)	K - Santé	2,260,000		400,000	
1921053 Refonte de l'application TAMI - "protection des personnes adultes sous curatelle"		7'300'000			1,300,000
	Total crédit d'ouvrage	163'935'858	25'752'953	35'321'506	35'572'900

Projet	Libellé	Politique Publique	CREDIT VOTE/PREVU	Cumul au 31/12/2021	PB 2022	PB 2023
DI / Office ca	/ Office cantonal des système d'information et du numérique - CREDIT DE RENOUVELLEMENT					
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	A - Autorités et gouvernance	10'120'000	2'630'482	2'316'114	2'700'725
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	B - Etats-majors et prestations transversales	177'340'000	67'003'732	35'141'753	40'977'345
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	C - Cohésion sociale	3,220,000	68,005	928'129	1'082'253
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	D - Culture, sport et loisirs	200,000	127'441	124'106	144'715
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	E - Environnement et énergie	1'780'000	539'885	360,098	420'945
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	F - Formation	11'150'000	2'706'841	2'604'636	3'037'158
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	G - Aménagement et logement	4'710'000	1'554'280	1,011,649	1'179'432
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	H - Sécurité et population	6'140'000	3'574'011	1,066,177	1'243'225
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	I - Impôts et finances		1'205'779		10,000
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	K - Santé	1'710'000	609,969	425'141	485'739
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	L - Economie et emploi	9,280,000	762'764	2'195'126	2'559'646
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	M - Mobilité	3'720'000	1'145'926	793'114	924'817
Total 2012459	6		230,000,000	82'015'755	46'966'943	54'766'000
		Total crédit de renouvellement	230,000,000	82'015'755	46'966'943	54'766'000
DI / Office c	DI / Office cantonal des système d'information et du numérique - TOTAL		393'935'858	107'768'708	82'288'449	90,338,900
TOTAL GEN	TOTAL GENERAL (OCBA + OCSIN)		2'381'014'199	861'937'487	328'104'617	295'961'893

A6. Synthèse des lois d'investissement à boucler

Annexe 6 - Synthèse des lois d'investissement à boucler

Liste des lois d'investissement à boucler non déposées au Conseil d'Etat

	N° loi	Libellé loi	Date vote	Département	Respect du délai LGAF
1	8191	CEVA - Etude liaison ferroviaire reliant gare de Cornavin à Annemasse par la Praille et gare des Eaux-Vives	14/04/2000	DI_OCGC	Hors délai
2	8719	Subvention pour la réalisation de la liaison ferroviaire Cornavin-Annemasse via La Praille - les Eaux-Vives /CEVA/ par les CFF	28/06/2002	DI_OCGC	Hors délai
3	9279	UNI - Etude - 5e étape et travaux préparatoires de la 6e étape du Centre médical universitaire /CMU/	21/01/2005	DI_OCBA	Hors délai
4	9422	HUG - Construction et équipement de la 3e étape /phases 3.1 et 3.2/ de la maternité	20/05/2005	DI_OCBA	Hors délai
5	9995	UNI - Construction de la 5ème étape du Centre médical universitaire /CMU/	25/05/2007	DI_OCBA	Hors délai
6	10210	PO Tulette - Etude en vue construction d'un bâtiment scolaire à Frontenex	10/10/2008	DI_OCBA	Hors délai
7	10234	UNI - Etude en vue construction 6ème étape du Centre médical universitaire /CMU/	27/06/2008	DI_OCBA	Hors délai
8	10444	CEVA - Crédit compl. pour réalisation liaison ferroviaire Cornavin-Annemasse via La Praille et Eaux-Vives par les CFF	26/06/2009	DI_OCGC	Hors délai
9	10533	Parc et plage aux Eaux-Vives et agrandissement du port	04/12/2009	DT	Dans les délais
10	10667	Construction et équipement de la 3e étape de la maternité /phase 3.3/	18/03/2011	DI_OCBA	Hors délai
11	10673	Relogement des forains et gens du voyage	19/11/2010	DI_OCBA	Dans le délais
12	10703	BDL2 - Construction	29/11/2010	DI_OCBA	Hors délai
13	10775	Acquisition de terrains et bâtiments	15/04/2011	DI_OCBA	Dans les délais
14	10822	CMU - 6ème étape	23/06/2011	DI_OCBA	Hors délai
15	10834	Dépôt TPG En Chardon	22/03/2012	DI_OCT	Dans les délais
16	10842	Etude La Brenaz II	18/11/2011	DI_OCBA	Hors délai
17	10860	Crédit de programme 2012-2015 - Joli-Mont et Montana	08/06/2012	DSPS	Hors délai
18	10865	Crédit de programme/crédit d'ouvrage 2012-2015 -HUG	29/06/2012	DSPS	Hors délai
19	10875	Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement	16/03/2012	DI_OCBA	Dans les délais
20	11140	Vidéoprotection	28/11/2013	DI_OCSIN	Dans les délais
21	11264	Ecole de commerce de Frontenex	29/11/2013	DI_OCBA	Hors délai
22	11272	Brenaz +100 (extension de 100 places)	08/11/2013	DI_OCBA	Hors délai
23	11405	Equipements NRBC	05/12/2014	DSPS	Hors délai
24	11472	Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville	03/11/2016	DI_OCBA	Dans les délais
25	11579	Relocalisation caserne des Vernets - Aire-la-Ville études	16/04/2015	DI_OCBA	Dans les délais
26	11580	Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin construction	16/04/2015	DI_OCBA	Hors délais
27	11686	Aménagement du poste de police de la Servette	16/10/2015	DSPS	Hors délais
28	11691	Requalification de la route suisse à Versoix	02/06/2016	DI_OCGC	Dans les délais
29	11702	Système d'information du service des contraventions	29/01/2016	DI_OCSIN	Dans les délais
30	11792	Evolution du système d'information et de communication fiscal	22/04/2016	DI_OCSIN	Hors délais
31	11866	SIRH - refonte technique	01/09/2016	DI_OCSIN	Dans les délais
32	11945	Optimisation des prestations de l'OCPM	05/05/2022	DI_OCSIN	Dans les délais
33	11946	Gestion des hospitalisations hors canton (GEHHC)	04/11/2016	DI_OCSIN	Dans les délais
34	11973	Rénovation du CO Budé	27/01/2017	DI_OCBA	Hors délais
35	12040	Adaptation des équipements de la police à l'évolution du risque sécuritaire	01/06/2017	DSPS	Dans les délais
36	12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire- la-Ville	31/08/2017	DI_OCBA	Dans les délais
37	12231	Rénovation du bateau le "Rhône" (CGN) - subvention	27/04/2018	DI	Dans les délais
38	12493	Dotation à la Fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator (GESDA)	17/04/2019	DF	Hors délais

A7.

Tableau des durées d'amortissements

Annexe 7- Tableau des durées d'amortissement

Catégories d'Immobilisations	Durée					
3	d'utilité					
Comovalla	Années					
Corporelle Terrain	<u> </u>					
Terrain - Terrain bâti ou non bâti	non amorti					
Bâtiment	non amorti					
Bâtiment - Gros œuvres 1 (Gros-œuvre et ouvrages assimilés, études d'exécution, aménagements extérieurs)	70					
Bâtiment - Gros œuvres 2 (Façades, toitures, menuiseries extérieures)	30					
Bâtiment - Equipements techniques	25					
Bâtiment - Aménagements intérieurs	25					
Bâtiment - Aménagements intérieurs des bâtiments loués	15					
Génie civil - Route						
Route - Infrastructure	90					
Route - Revêtement	20					
Route - Eléctromécanique Génie civil - Ouvrage d'art	15					
Ouvrage d'art - Gros oeuvre	90					
Ouvrage d'art - Revêtement	20					
Ouvrage d'art - Eléctromécanique	10					
Nature						
Nature - Gros oeuvre	90					
Nature - Aménagements - durée moyenne	20					
Méthode alternative : durée effective appliquée à l'immobilisation						
Mobilier, machine, matériel bureau						
Mobilier, machine, matériel bureau - Mobilier de bureau	15					
Mobilier, machine, matériel bureau - Appareil bureau éléctrique / mécanique	10					
Mobilier, machine, matériel bureau - Autres	15					
Œuvres d'art Appareil, matériel technique	non amorti					
Appareil, matériel technique - Pédagogique, scientifique	10					
Appareil, matériel technique - Equipements pour entretient	10					
Appareil, matériel technique - Equipements garages, ateliers et autres	15					
Appareil, matériel technique - Autres appareils	5					
Véhicule et matériel transport						
Véhicule et matériel transport - Voitures	5					
Véhicule et matériel transport - Moto / Vélo	5					
Véhicule et matériel transport - Camion	10					
Véhicule et matériel transport - Remorque / Véhicule Industriel	10					
Véhicule et matériel transport - Autocar / Bus	10					
Véhicule et matériel transport - Autre véhicule spécialisé	15					
Véhicule et matériel transport - Bâteau Informatique	20					
Informatique - Equipement numérique mobile	4					
Informatique - Postes de travail	5					
Informatique - Serveurs	5					
Informatique - Editique	5					
Informatique - Equipement spécialisé "Métiers"	5					
Informatique - Robots, stockage, sauvegarde	10					
Informatique - Autres corporels	5					
Télécommunications	_					
Télécommunications - Equipement numérique mobile	5					
Télécommunications - Equipement actif du réseau et de la téléphonie	5					
Télécommunications - Câblage interne au bâtiment	10 15					
Télécommunications - Câblage extérieur au bâtiment & canalisations Incorporelle	15					
Informatique						
Informatique - Licence d'exploitation	8					
and the second s	5 à 8					
Informatique - Applications et progiciels	5 à 8					
Informatique - Applications et progiciels Informatique - Incorporel						
	5 à 8					
Informatique - Incorporel						

Subvention d'investissement accordées						
Subvention d'investissement accordée						
Bâtiment	40					
Route	60					
Ouvrage d'art	60					
Mobiliers et équipement	10					
Informatique Incorporel	5					
Informatique Corporel	5					
Méthode alternative : durée effective appliquée à l'immobilisation subventionnée si la durée d'utilité de l'actif						
subventionnée est connue						

Subventions d'investissement reçue					
Subvention d'investissement reçue					
Bâtiment	40				
Route	60				
Ouvrage d'art	60				
Mobiliers et équipements	10				
Informatique	5				
Méthode alternative : durée effective appliquée à l'immobilisation subventionnée					

Crédits supplémentaires accordés par la commission des travaux selon l'article 34 alinéa 3 LGAF

Annexe 8 - Crédits supplémentaires accordés par la commission des travaux selon l'article 34 alinéa 3 LGAF

Date de traitement à la commission	27/06/2017	22/01/2019	05/11/2019	19/11/2019	07/04/2020	25/08/2020	25/08/2020	09/03/2021	31/08/2021	22/03/2022
Montant net		620'000	480,000	515'000	550,000	1,100,000	550,000	1,025,000	496'000	1
Montant recette supplémentaire	185'000									380,000
Montant du crédit supplémentaire	185'000	620'000	480,000	515'000	550,000	1,100,000	250'000	1,025,000	496'000	380,000
Objet de la demande	Complément d'équipement de la catétéria de la nouvelle école de commerce de Frontenex (Raymond Uldry) qui sera gérée par le Centre de formation professionnelle service et hôtellerie/restauration CFP SHR (formation d'élèves). Ce complément d'équipement est couvert entièrement par une recette équivalente d'une Fondation privée.	Complément d'étude car les effectifs ont augmenté nécessitant d'agrandir le bâtiment.	Complément d'étude suite à des prestations supplémentaires.	Complément d'étude suite à de nouveaux besoins des utilisateurs.	Complément suite à un décalage du projet.	Complément pour augmenter la capacité de l'ES II de 1000 à 1400 élèves.	Complément nécessaire suite à l'augmentation de la surface du projet et de sa complexité.	Complément suite à la nouvelle loi fédérale sur les prestations transitoires pour chômeurs âgés (LPtra).	Complément suite à la nécessité de développer le progiciel en interne.	Complément pour l'acquisition de licenses supplémentaires financée en totalité par l'Association des communes genevoises.
Loi concernée	Loi 11865 ouvrant un crédit d'investissement de 3'590'000 francs pour l'acquisition de l'équipement de l'école de commerce de Frontenex à Chêne-Bougeries, du 01/09/2016	Loi 11942 ouvrant un crédit d'étude de 3'233'230 francs en vue de la construction d'un bâtiment administratif pour la police internationale, du Centre de coopération policière et douanière franco-suisse (CCPD), ainsi que d'un centre de rapatriement à l'aéroport de 50 places sur le site de Bois-Brûlé, commune du Grand-Saconnex, du 23/02/2017	Loi 12042 ouvrant un crédit d'étude de 3727'200 francs, en vue de la rénovation et de la surélévation du collège Rousseau. du 17/03/2017	Loi 11943 ouvrant un crédit d'étude de 3'689'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment à l'Arsenal, rue de l'Ecole-de-Médecine 13, pour les Archives d'État et la rénovation du bâtiment existant. du 04/11/2016	Loi 11866 ouvrant un crédit d'investissement de 3'630'000 francs pour la refonte technique du système d'information des ressources humaines (SIRH), du 01/09/2016	Loi 12184 ouvrant un crédit d'étude de 5'801'000 francs, en vue de la construction d'une école pour l'enseignement secondaire Il à Meyrin, du 23/08/2018	Loi 12078 ouvrant un crédit d'étude de 3'584'000 francs en vue de la construction de la Haute Ecole de Santé (HEdS) à Champel, du 22/09/2017	Loi 12386 ouvrant un crédit d'investissement de 9'000'000 francs pour la période 2019-2023 pour l'évolution des systèmes d'information et de communication du domaine de l'action sociale (SIC Action sociale), du 25/01/2019	Loi 12371 ouvrant un crédit d'investissement de 2'611'000 francs portant sur le système d'information de l'office cantonal de l'énergie, du 25/01/2019	Loi 12147 ouvrant un crédit d'investissement de 4'160'000 francs destiné à la modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police.
Département	OIP	īā	IQ	ΙQ	IQ	Ī	Δ	IQ	ĪΩ	DI